

Journée d'Actualité Archéologique en Territoire Eduen



Actes de la journée du 13 Mars 2020

Service Archéologique de la Ville d'Autun



Service
Archéologique
Ville
Autun



Illustration de couverture :
Moule de médaillon d'applique
issu de l'atelier de Pistillus au
moment de sa découverte.
Il représente un lièvre qui mange
une grappe de raisins.
Cliché L. Androuin.

Ci-dessus :
L'enceinte néolithique en cours
de fouille sous la direction de
F. Ducreux durant l'été 2019.
On remarque l'alignement de
trous d'installation des poteaux
en bois de la palissade.
Cliché aérien Com' Air.

Ci-dessous :
Partie orientale du quartier
artisanal en cours de fouille
durant l'été 2019. A droite du
cliché on observe l'un des
ateliers-boutiques.
Cliché aérien Com'air.



Préface

Il est des instants de lecture particulièrement bienvenus en ces temps de rationnement culturel ! Au moment où beaucoup d'entre nous accordent plus de temps pour nous interroger sur l'histoire de notre environnement de vie, l'archéologie ne cesse de capter toutes les attentions. Passionnés de patrimoine, amoureux de leur ville ou experts scientifiques, la journée d'actualité archéologique en territoire Eduen est toujours un temps privilégié d'échanges et de partage.

Cette brochure transcrit l'ensemble des interventions de la journée du 13 mars 2020, et permet de se replonger dans l'exposé des résultats des fouilles préventives et programmées à Autun pendant l'année 2019.

Au gré des projets et des chantiers publics et privés, notre ville ne cesse de redécouvrir les traces de son urbanisme passé. Conforter nos connaissances, valider des hypothèses formulées parfois depuis plusieurs siècles, découvrir du mobilier d'une rareté inattendue nous offrant une visibilité nationale et internationale, Autun mise fortement sur la mise en valeur de ses richesses patrimoniales

pour son développement. Les derniers chantiers entrepris auront été marquants, à l'image des diagnostics préparatoires au grand chantier du Panoptique d'Autun - Musée Rolin, qui concentrent actuellement toutes les attentions, dans un secteur urbain complexe et qui nécessite beaucoup de dextérité et de professionnalisme. C'est le cas également de la mise au jour de la nécropole de Saint Pierre l'Estrier, haut lieu de vestiges de l'Antiquité tardive en Europe et dans le Monde.

Un grand merci à toute l'équipe du service municipal d'archéologie, sous la conduite de Yannick Labaune, qui fait un travail remarquable et salué unanimement par les autunois qui prennent notamment plaisir à suivre l'actualité du service sur les réseaux sociaux. Cette expertise permet à notre ville de penser son développement avec la meilleure anticipation. Merci également au Service Régional d'Archéologie de la Direction des Affaires Culturelles de Bourgogne Franche-Comté pour leur soutien, ainsi qu'à l'ensemble des partenaires comme l'INRAP qui collaborent régulièrement à nos travaux.

Excellente lecture !

Vincent CHAUVET
Maire d'Autun
1^{er} vice-président du Grand Autunois Morvan

Table des matières

Préface.....	3
Les levées du « Champ de la Justice » (Autun / Saint-Pantaléon) : résultats de la fouille d’une levée et d’une cuvette topographique voisine	7
Bertrand Ligouis, Guntram Gassmann	
L’enceinte néolithique des Grands-Champs à Autun (Saône-et-Loire). Résultats de trois ans de recherches.....	19
Franck Ducreux	
Etude du quartier artisanal et structuration du <i>suburbium</i> de la Genetoye : sondages sur la bordure est du secteur artisanal	27
Stéphane Alix	
Pistillus : un atelier inattendu ?	43
Loïc Androuin	
Autun (Saône-et-Loire), cathédrale St Lazare. Suivi archéologique des travaux de restauration menés entre juin 2017 et avril 2019.....	51
Yannick Labaune	
Le site du 28 rue de la Croix Verte à Autun (Saône-et-Loire). Ilot XI 13 : d’un quartier artisanal à un quartier résidentiel. I^{er}-fin III^e siècle	59
Pierre Quenton	
Autun, fouilles du magasin Atac. Une riche <i>domus</i> d’Augustodunum.....	67
Stéphane Alix	
Le médaillier du Musée Rolin d’Autun : reconditionnement, inventaire, premiers résultats et perspectives	75
Kévin Charrier	
Sculptures, sculpteurs et ateliers d’Augustodunum : un nouveau volume du Nouvel Espérandieu sur Autun et les Eduens.....	81
Pierre-Antoine Lamy	
« Profession : archéologue [en herbe !] » : un exemple de parcours d’éducation artistique et culturelle.....	87
Stéphanie Hollocou	
Liste des intervenants	95

Les levées du « Champ de la Justice » (Autun / Saint-Pantaléon) : résultats de la fouille d'une levée et d'une cuvette topographique voisine

Bertrand Ligouis

Géologue et pétrographe organicien, Université de Tübingen, Groupe de recherche en géoarchéologie / LAOP-Consult, Allemagne

Guntram Gassmann

Archéologue minier, Landesamt für Denkmalpflege im Regierungspräsidium Stuttgart, Esslingen, Allemagne

L'objectif de cette opération archéologique programmée (2019/322, CP 043475) est de tenter de confirmer l'hypothèse posée par S. Francisco et Y. Labaune en 2009 faisant des levées de terre alignées de Saint-Pantaléon des haldes minières antiques ou protohistoriques liées à l'exploitation du boghead (charbon d'algues) et des schistes bitumineux. Cette opération s'inscrit au sein d'un projet allemand de recherche en géoarchéologie, intitulé « Sapropélite, charbon sapropélique et jais dans la fabrication des bijoux à l'âge du Fer ancien : étude de la chaîne opératoire et des grandes voies commerciales des matériaux sombres riches en matières organiques dans le domaine hallstattien occidental ».

Contexte géographique et géologique

Une dizaine de levées de forme allongées sont alignées sur près d'un kilomètre entre « Les Étangs » et le « Bois de St-Martin » (fig. 1 et 2A). Donc au sud-est du « Champ de la Justice ».

Les levées mesurent 50 à 60 m de long, 30 à 40 m de large et leur hauteur varie de 2 à 5 m. Elles sont bordées au pied de leur flanc sud-est par de légères cuvettes topographiques ou dépressions.

D'après la carte géologique (feuille Épinac à 1/50 000, n° 525) la zone concernée par l'opération est constituée de terrains sédimentaires d'âge autunien supérieur appartenant à la formation de Millery (fig. 2B). Cette formation, d'une épaisseur de 250 m, est constituée d'argilites grises

dans lesquelles s'intercalent une dizaine de couches de schistes bitumineux et de rares niveaux gréseux. Dans sa partie tout à fait supérieure, qui porte le nom de Membre du boghead, les argilites plus ou moins riches en matière organique incluent une fine couche de boghead ou charbon d'algues composé d'algues coloniales de type *Botryococcus* (Bertrand, 1931) associée à des laminites argileuses et des bancs carbonatés (Rémond *et al.* 1999 ; Marteau, Feys, 1989).

Étant donné la proximité immédiate de l'emprise de l'opération avec la ligne d'affleurement de la couche de boghead située à moins de 100 m (fig. 2B), on suppose que les terrains situés sous la couverture quaternaire de ce secteur appartiennent au Membre du boghead. La couche de boghead, d'une ouverture moyenne de 0,25 à 0,30 m, ayant un léger pendage vers le sud devrait donc être présente à faible profondeur sous les levées du nord-est, si elle n'a pas été exploitée.

Contexte archéologique et minier

Les archives de l'industrie schistière ne font aucune mention de ces levées, et leur proximité avec le site néolithique du Champ de la Justice éveilla l'intérêt des archéologues dès le début du vingtième siècle.

C'est ainsi qu'une tranchée a été réalisée au début des années 1900 par Ch. Boëll et J. Déchellette dans une de ces levées appelée mamelon ou tertre à l'époque (Arnon, Berthier 1908). Plusieurs hypothèses avaient été alors envisagées pour expliquer leur origine :



Fig. 1 Vue au nord-est du lieu-dit Les Étangs du passage entre deux levées et de la cuvette topographique en arrière des levées, occupée par une zone humide à carex. Cliché B. Ligouis.

un tumulus recouvrant plusieurs tumuli, donc des tertres funéraires, et un retranchement néolithique. L'origine industrielle avait été écartée.

En 2009, S. Francisco et Y. Labaune discutent les différentes hypothèses en présence sur l'origine des levées en intégrant des données micro-topographiques et archéologiques. Ils trouvent ainsi un lien entre l'édification des levées et l'exploitation du boghead et des schistes bitumineux qu'ils proposent de situer dans la période antique.

À cette époque, le schiste a été utilisé pour façonner de petits objets (dés, pions, fusaïoles) mais aussi des pavements, des chapiteaux et des plaques sculptées pour le décor des parois des édifices (Chardon-Picault *et al.* 2007 ; Rebourg, Olivier 1996). On notera qu'à ce jour aucune analyse n'a été réalisée pour déterminer l'origine stratigraphique et géographique des schistes bitumineux utilisés.

Cependant, plusieurs études sur la matière première de bracelets en roches noires de l'âge du Fer provenant de l'Europe de l'ouest démontrent l'utilisation du boghead d'Autun et du schiste bitumineux encaissant

(Teichmüller, 1992 ; Venclová, 2001 ; Ligouis, 2010). Ces résultats impliquent sans aucun doute l'exploitation du boghead d'Autun pour la fabrication de bracelets à l'âge du Fer. Toutefois, aucun vestige de l'exploitation protohistorique du boghead n'est connu à ce jour dans le bassin d'Autun.

Le secteur concerné par l'opération est situé sur la concession de Surmoulin créée en 1843. Si l'on se réfère à la carte géologique de 1889 (Delafond 1889), cette concession renfermait les affleurements de la couche de boghead situés entre la rivière Arroux et le « Bois de Saint-Martin » (fig. 2). De part et d'autre de la rivière Arroux, le boghead a été exploité dans la Mine des Varennes (Puits des Télots) et la Mine de L'Orme (Puits de l'Orme) respectivement (Chabard, Passaqui, 2006). Dès 1840, les premiers travaux sont attestés et les usines de l'Orme, puis des Varennes et enfin celle des Télots verront le jour dans le périmètre de cette concession.

L'exploitation souterraine de la couche de boghead a été très limitée vers l'est. Tout au plus 150 m au-delà de la voie ferrée Autun Paris. Le boghead, tel qu'il était connu dans la Mine de l'Orme était absent des sondages réalisés vers l'est (Delafond 1889). Enfin, on

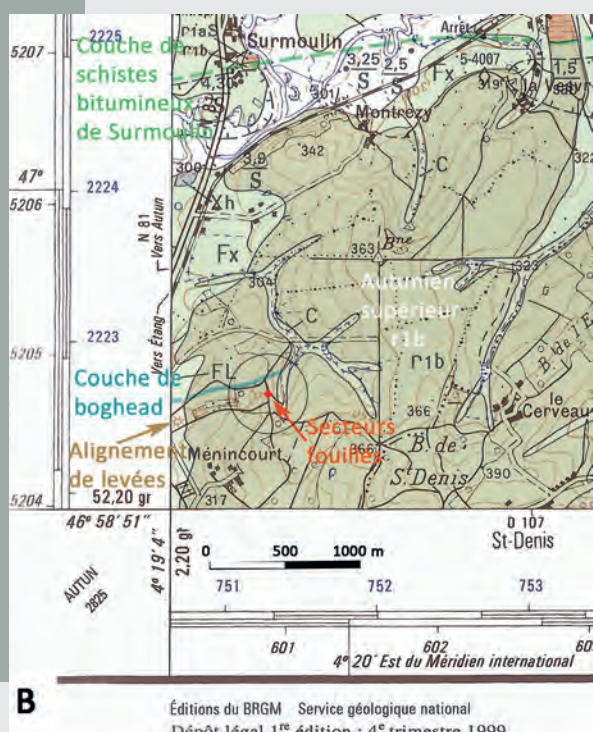
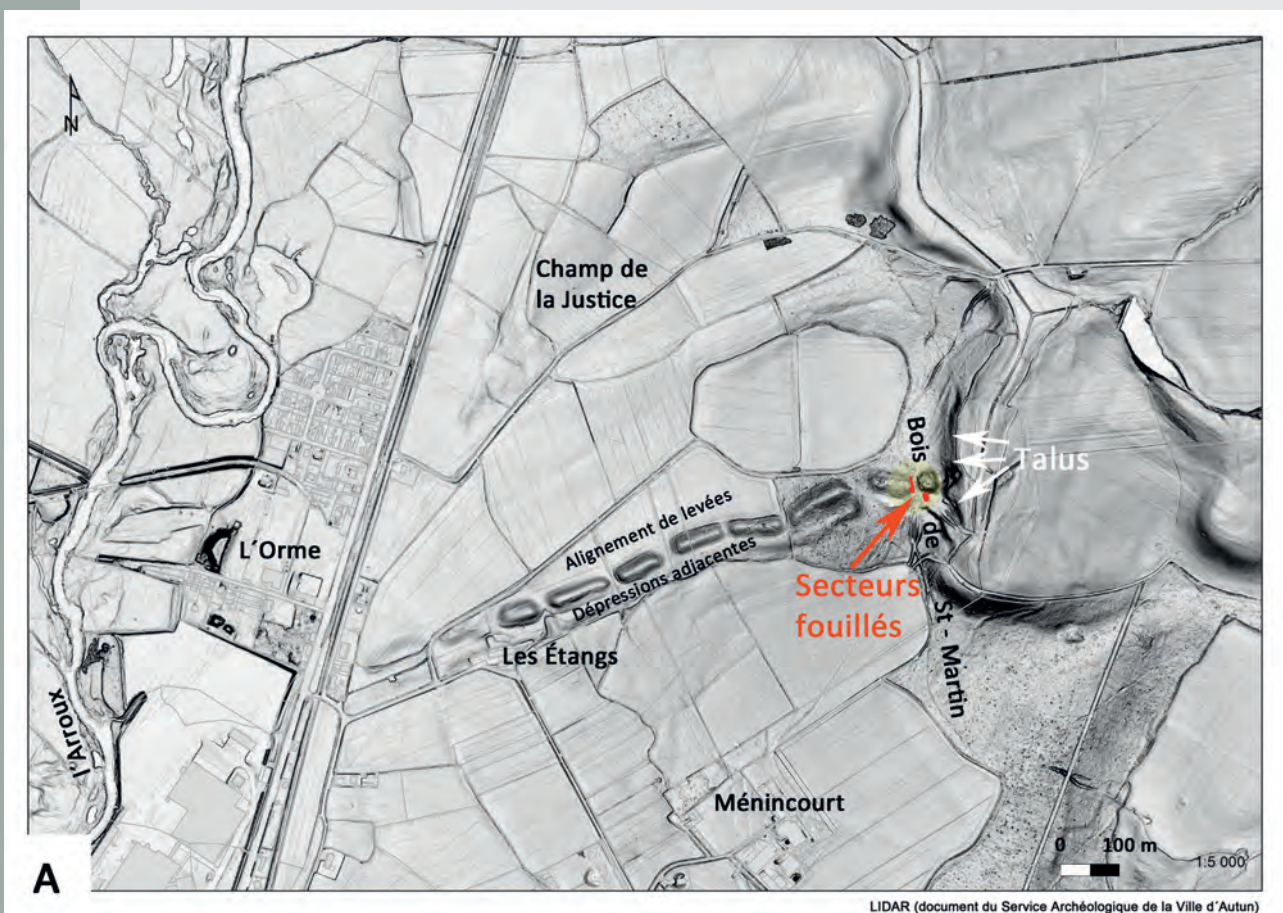


Fig. 2
A : Carte LIDAR de la zone des levées et localisation des deux secteurs fouillés dans le Bois de St-Martin. L'alignement des levées est clairement visible. Source LIDAR Service Archéologique de la ville d'Autun ; DAO B. Ligouis.
B : Localisation des secteurs fouillés sur la carte géologique à 1/50 000. Feuille Épinac, n°525, 1999. DAO B. Ligouis.

notera que les nombreux documents consultés ne font état d'aucune mine à ciel ouvert dans le secteur de la concession de Surmoulin compris entre « Les Étangs » et « Le Bois de Saint-Martin ».

La fouille

Afin de faciliter l'intervention, notre choix s'est porté sur une levée située en bordure de chemin, dans une parcelle communale située dans le Bois de Saint-Martin. La zone étudiée comprend deux secteurs de fouille qui concernent l'extrémité d'une levée (secteur B) et la dépression adjacente à la levée voisine (secteur A) (fig. 2).

La levée a d'abord été sectionnée transversalement et verticalement sur toute sa largeur (23,5 m) à la pelle hydraulique jusqu'au sol d'origine. Puis, une tranchée d'environ un mètre de profondeur et de 1,50 m de largeur a été ouverte en avant, au pied de la section sur toute la largeur de la levée. Suite à la découverte de plusieurs structures sous le sol d'origine, sous le

flanc sud sud-est de la levée, un décapage horizontal d'environ 5 m de large et de 4 m de profondeur fût réalisé 1 à 2 cm au-dessus du sol d'origine (fig. 4, en bas).

La cuvette topographique ou dépression a fait l'objet d'une fouille par palier au moyen d'une pelle hydraulique jusqu'à une profondeur d'environ 4 mètres. L'emprise de la fouille représente une surface d'environ 106 m². Les 3 paliers réalisés étaient espacés verticalement de 1,30 à 1,50 m. Les surfaces des trois paliers ont été relevées ainsi que les coupes adjacentes nord et ouest de chaque palier.

Les résultats de la fouille de la levée

La coupe transversale de la levée montre jusqu'au sol d'origine, une superposition de dépôts anthropiques hétérogènes constitués de sédiments divers d'âge quaternaire pour la plupart (argile grumeleuse beige) et d'âge autunien (grès micacés rougeâtres, grès gris-beige, schistes bitumineux), mêlés de matériaux issus d'activités industrielles (schistes bitumineux concassés, schistes cuits rougeâtres résultants de la pyrogénéation des schistes bitumineux, scories) (fig. 3).

Un « sondage » réalisé depuis la coupe transversale en direction de l'ouest révèle que l'intérieur de la levée est constitué d'un dépôt anthropique volumineux composé d'argile grise verdâtre plastique et de blocs décimétriques de grès micacés verdâtres d'âge autunien sans résidus industriels (fig. 4). Par ailleurs, les dépôts anthropiques identifiés dans la coupe, reposent obliquement sur ce dépôt anthropique assimilable à des stériles. Ces résultats démontrent que dans cette portion de levée, une partie des matériaux qui la constitue peut être considéré comme des déblais de stériles d'une exploitation, stockés sur sa bordure et que l'autre partie, d'origine industrielle, a été déversée sur la première après le début de l'extraction du schiste bitumineux et de son traitement en usines, c'est à dire postérieurement à 1843.

La coupe transversale prolongée sous la levée au moyen d'une tranchée a permis d'identifier sous le sol d'origine un paléosol développé sur des sédiments fluviatiles à galets d'âge quaternaire (fig. 4). À son sommet, le paléosol contient de rares pièces lithiques et localement des fragments de charbon de bois dont les datations permettent de placer ce niveau dans le Néolithique.

Trois structures particulières entaillant le paléosol et les niveaux fluviatiles à galets ont été mis au jour (fig. 4). Il s'agit d'une part de deux petites fosses peu profondes en forme d'auge et d'un « boyau » de 60 à 80 cm de diamètre s'enfonçant obliquement et profondément dans les sédiments fluviatiles et les grès sous-jacents de l'Autunien supérieur, situés à seulement 1 m de profondeur. Les structures sont remplies de schistes pyrogénés rougeâtres et d'argiles. Ces structures, et en particulier le « boyau » pourraient correspondre à des grattages de prospection du boghead en vue de son exploitation. Par manque de temps, la structure en boyau n'a pas été fouillée en profondeur. Le creusement de ces structures semble postérieur à 1843 puisqu'elles sont comblées de schistes rouge brique cuit. Elles ont été vraisemblablement réalisées manuellement.

Les résultats de la fouille de la cuvette topographique ou dépression

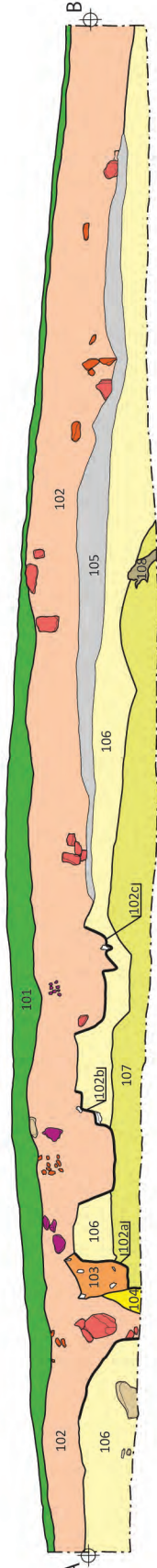
La fouille de la cuvette topographique montre qu'il s'agit d'un vestige d'une exploitation à ciel ouvert comblée par des stériles d'âge quaternaire dans la partie supérieure et d'âge autunien dans la partie centrale et inférieure (fig. 5 et 6). Quelques résidus industriels issus de la pyrogénéation des schistes bitumineux sont mêlés à ces dépôts anthropiques uniquement dans les remblais supérieurs et jusqu'à environ 1,10 m de profondeur. La cuvette topographique est donc le résultat du tassement au fil des années des remblais d'une fosse d'exploitation.

S

N



333 m
334 m
335 m
336 m



0 5 m

Echelle 1:100
Dessin : Alexandre Filipe Paya
Mise au net : Julien Gravier
Mise en planche : Julien Gravier / Caroline Landant

LES ÉTANGS - SECTEUR B - Coupe ouest

- US 101 - Horizon de surface avec litière forestière
- US 102 - Dépôt anthropique: mélange de blocs de grès micacés rougeâtres, violacés, de blocs de schistes rouge brique issus de la pyrogénéation des schistes bitumineux et d'argiles grumeleuses beiges, rougeâtres et rouges
- US 103 - Dépôt anthropique: mélange d'argiles grises, verdâtres, sableuses, à muscovite, d'agrégats d'argiles rouges et de grès rouge, de plaquettes et de petits blocs de schiste gris moyen à gris clair transformé par pyrogénéation
- US 104 - Dépôt anthropique: mélange des sédiments fluviaux de l'US 107 avec du schiste rouge brique issu de la pyrogénéation de schiste bitumineux et avec du schiste bitumineux noir concassé

- Schiste rouge brique issu de la pyrogénéation des schistes bitumineux
- Scories grises, noires, violacées, roses
- Grès rougeâtre
- US 105 - Dépôt anthropique: mélange de schistes bitumineux noirs, concassés, de blocs de grès micacés gris-beige, verdâtres, gris sombre et d'argiles gris-vert, gris-noir et brun-jaune
- Grès gris-beige
- US 106 - Paléosol limono-argilo-sableux compact à dur, beige-ocre à traînées verticales grises

- US 107 - Alluvions argilo-sableuses beiges et sables, à galets de siltites, de grès fins et à rares petites plaquettes de schiste gris
- US 108 - Argile compacte vert-gris sombre à brun-roux sombre
- US 102a - Surface de creusement du boyau
- US 102b - Surface de creusement de la structure en forme d'auge à fond plat
- US 102c - Surface de creusement de la structure en forme d'auge à fond irrégulier

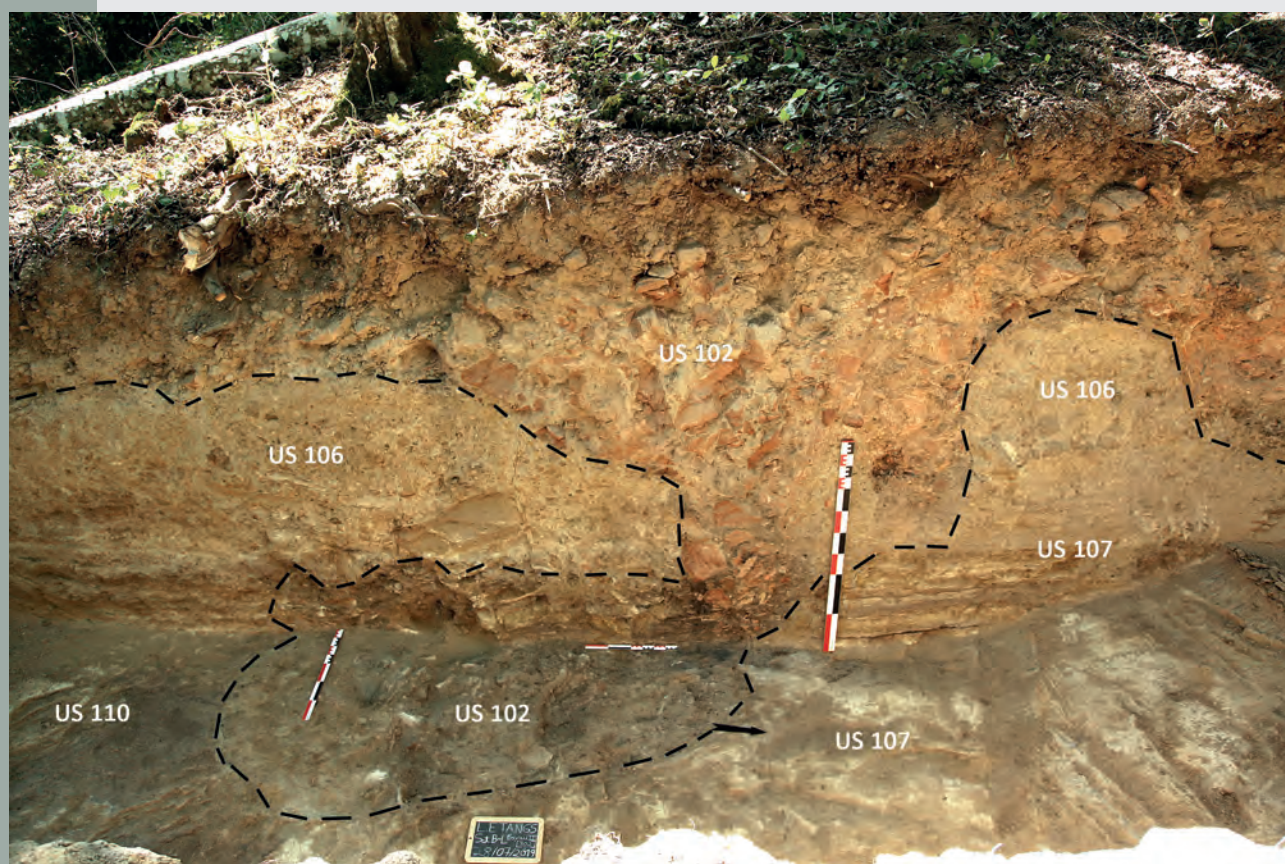


Fig. 4 Structure St.1 sous le flanc sud de la levée, comblée par le dépôt anthropique riche en grès rouge et en schistes rouge brique (US 102). Voir la figure 3 pour la définition des US.
En haut : Base de la structure St.1 et son prolongement sous la dalle de grès gris-brun sombre ferrugineux autunien. Cliché et DAO B. Ligouis.
En bas : Structure St.1 après décapage au niveau du sol primitif. Cliché B. Ligouis. On remarque le volume important du dépôt anthropique composé d'argile grise verdâtre et de blocs de grès verdâtres (US 109).



Fig. 5 Vue générale de la fouille de la dépression montrant le pilier nord et le pilier sud constitués de schistes faiblement bitumineux, avec les surfaces respectives de creusement. Voir la figure 6 pour la définition des US.

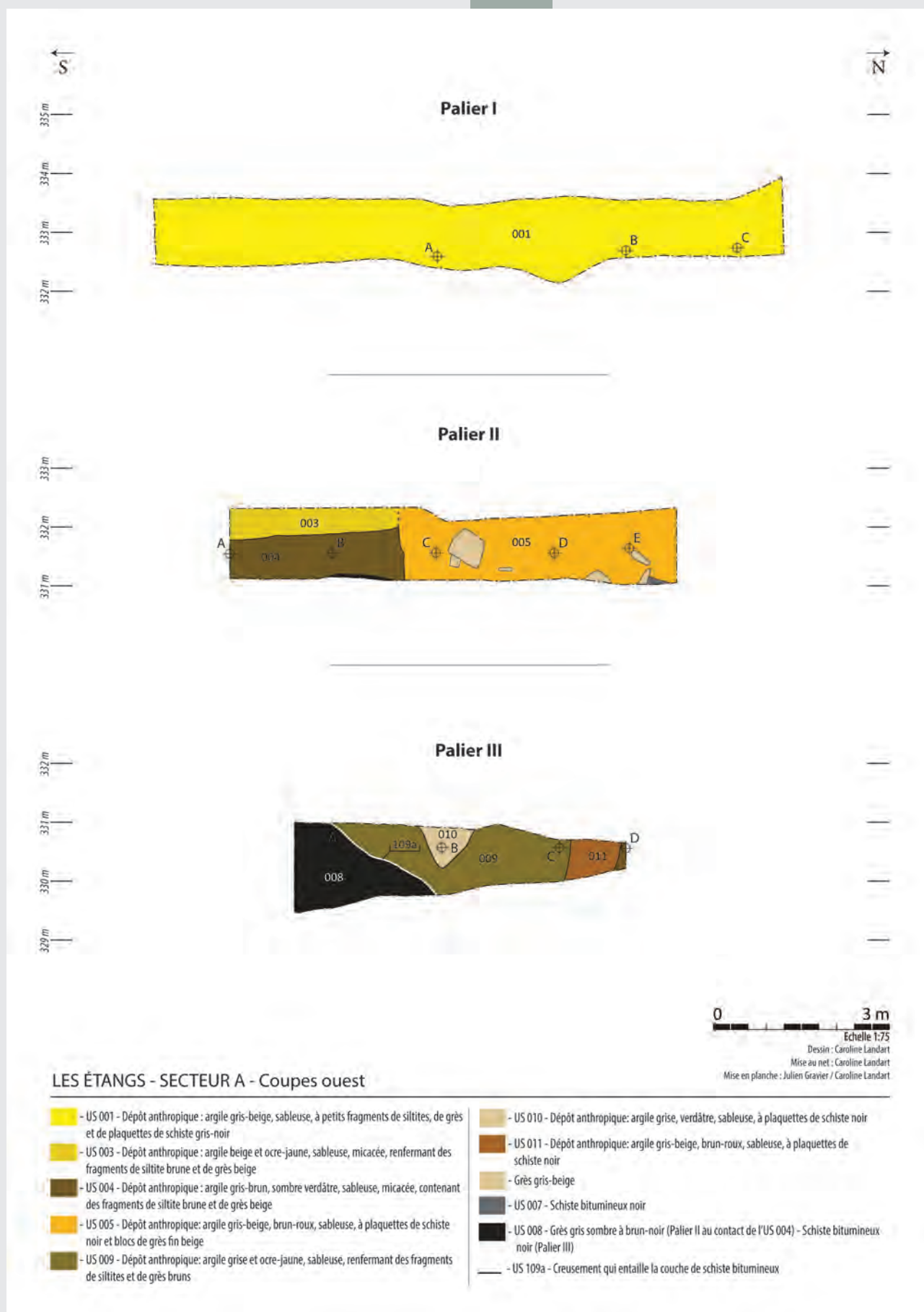


Fig. 6 Coupes ouest adjacentes aux paliers I, II, III dans la dépression. DAO J. Gravier, C. Landart.

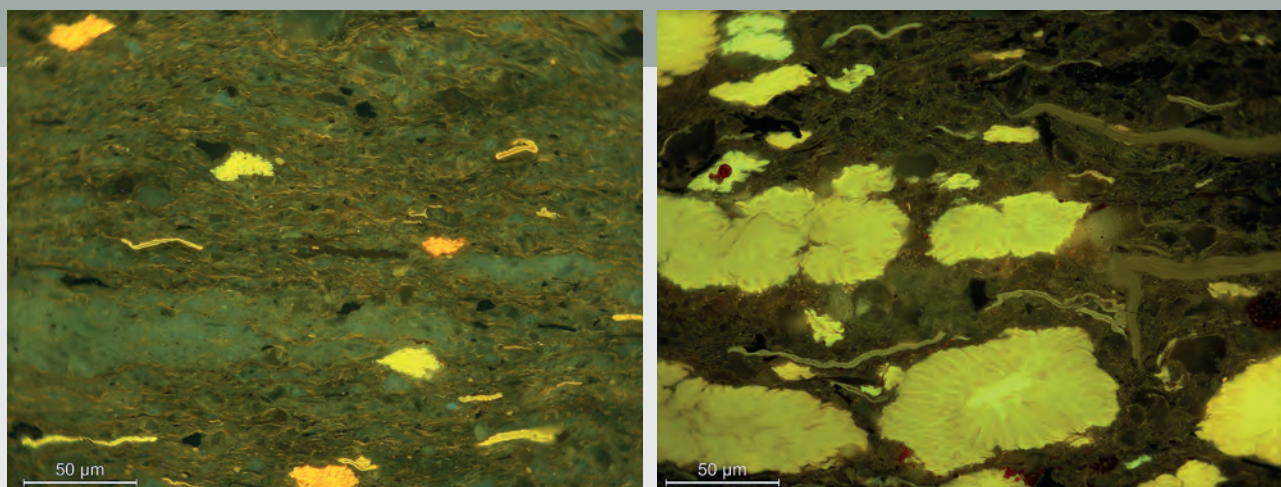


Fig. 7 Vues microscopiques en lumière incidente et en mode fluorescence, sous immersion d'huile, grossissement 500x. Clichés B. Ligouis.
Gauche : section polie de schiste faiblement bitumineux Dep 21-008 du piliersud. On remarque la petite taille des algues coloniales Botryococcus atteignant tout au plus 30 µm et leur dispersion dans le champ. Comparer avec la vue de droite.
Droite : section polie du boghead shale ou faux-boghead (bloc isolé Dep 10-004 découvert au niveau du palier III). On remarque la présence d'algues coloniales Botryococcus de grande taille atteignant 100 µm.

La découverte entre 1,90 m et 2,20 m de profondeur, dans l'extrémité nord et sud du palier II, de deux piliers espacés d'environ 6 m de schistes faiblement bitumineux (argilites faiblement bitumineuses), vestiges d'une couche d'1 m d'épaisseur en partie exploitée (fig. 5 et 6), confirme l'extraction à ciel ouvert de schistes bitumineux en ce lieu. On notera, cependant, la qualité médiocre de ces schistes faiblement bitumineux (fig. 7) qui ont livrés de la macroflore et des restes de poissons, et la présence d'un fin niveau blanc-bleu turquoise de cendres volcaniques (anacilmolite) à la base de cette couche.

Par ailleurs, la présence de plusieurs plaques et d'un bloc de faux boghead ou « boghead shale » dans les remblais supérieurs quaternaires et inférieurs autuniens, laisse supposer qu'une couche de faux boghead a été exploitée à cet endroit. L'analyse de pétrographie organique de ces plaques révèle la présence d'algues Botryococcus de grande taille (dépassant 200 µm de diamètre) et confirme qu'il s'agit bien d'un boghead argileux (fig. 7). L'absence d'indices concernant la présence d'une couche de boghead ne permet pas de conclure quant à son extraction dans ce secteur. Compte tenu des informations fournies par la fouille et les documents miniers, l'hypothèse de la présence d'une couche de faux boghead au-dessus de la couche de schistes bitumineux mise à jour est donc envisageable. Le faux boghead aurait donc pu être accessible à

très faible profondeur sous la couverture superficielle à moins de 1,30 m de la surface. Cette hypothèse reste toutefois à vérifier par des compléments de fouille ou un forage à l'ouest de la zone étudiée.

Aucun vestige pouvant servir à la datation de l'exploitation n'a été découvert. Cependant, la nature et la distribution des dépôts anthropiques identifiés dans la fosse d'exploitation nous renseignent quelque peu sur la chronologie de son comblement. En effet, la présence même faible de schiste rouge brique issu de la pyrogénéation et de schiste bitumineux concassé dans le remblai supérieur de la fosse d'exploitation indique que la phase finale de son comblement a eu lieu après 1843 date du début de l'extraction du schiste bitumineux et de son traitement en usines.

L'absence de résidus industriels dans les remblais du fond et de la partie médiane de la fosse d'exploitation pourrait indiquer que l'extraction du schiste bitumineux est antérieure à 1840 ou que les vides laissés par le déblaiement du faux boghead et du schiste bitumineux ont été remblayés au fur et à mesure de l'avancée de l'exploitation à l'aide des stériles encaissants autuniens non souillés par des résidus industriels.

De toute évidence, le comblement de la ou des fosse(s) d'exploitation(s) devait être en tout cas terminé bien avant les années 1900,

puisque les premiers archéologues qui se sont intéressés à ces vestiges en 1907 n'avaient pas connaissance d'une activité minière dans ce secteur.

Conclusion

Cette opération a permis de récolter de nombreuses données sur la constitution d'une levée et d'une cuvette topographique associée. Elle apporte la preuve de l'exploitation des schistes bitumineux et semble-t-il aussi d'un « boghead shale » dans une mine à ciel ouvert peu profonde (environ 4 m reconnus lors de la fouille) dans le secteur du Bois de Saint-Martin. L'hypothèse d'une exploitation qui aurait « migrée » peu à peu du Bois de Saint-Martin à partir d'affleurements de « boghead shale » d'un talus situé à l'extrémité de la levée la plus à l'est (fig. 2A), jusqu'au lieu-dit Les Étangs, et même au-delà, se dessine.

La proximité immédiate des levées avec les dépressions laissait penser qu'elles étaient formées d'un empilement de déblais stériles provenant de l'exploitation adjacente. Cette hypothèse doit être révisée. En effet, l'opération a montré que des apports de résidus industriels produits par les usines de traitement des schistes bitumineux proches

(usine de L'Orme, etc.) ont été transportés et déversés sur les déblais de la levée. Il faut bien sûr rester prudent quant à la nature des matériaux qui compose les autres levées. Chaque levée a sans doute sa propre structure et composition avec ou sans apports de résidus industriels. Il en est de même des remblais des fosses d'exploitation.

Au vue de ces éléments, l'hypothèse d'une exploitation au tout début de l'industrie schistière entre 1843 et 1880 paraît la plus plausible, mais elle reste tout de même à vérifier attendu qu'aucun vestige pouvant servir à la datation de l'exploitation n'a été découvert.

L'origine de ces vestiges miniers s'en trouve donc clarifiée même si certains points restent encore à élucider, tels que la date de commencement des travaux miniers à ciel ouvert, la durée de fonctionnement des exploitations, la position stratigraphique dans la formation de Millery des niveaux exploités ainsi que leur nature, la présence du boghead dans le secteur compris entre le Bois de Saint-Martin et Les Étangs.

Cette opération illustre parfaitement le bénéfice de la géoarchéologie dans l'étude et la compréhension des vestiges miniers anciens.

Références bibliographiques

Arnon, Berthier 1908

Arnon (V.), Berthier (V.). – « Station néolithique du Champ de la Justice, près Autun », in : *Congrès préhistorique de France, compte-rendu de la troisième session – Autun 1907*, Paris, éd. Schleicher Frères, p. 286-305.

Bertrand 1931

Bertrand (P.). – Les charbons d'algues. Congrès international des mines, de la métallurgie et de la géologie appliquée, VI^e session, Liège, 1930, p. 159-168.

Chabard, Passaqui 2006

Chabard (D.), Passaqui (J.-P.). – *L'essence autunoise, un carburant national : patrimoine industriel, scientifique et technique : une roche, une histoire*, Autun, Muséum d'Histoire Naturelle, 102 p.

Chardron-Picault et al. 2007

Chardron-Picault (P.) avec la coll. de Dondin-Payre (M.) et Labaune (Y.). – Les objets en « schiste » d'Autun, en roche importée et les instruments d'accompagnement, in : Chardron-Picault P. dir., *Hommes de feu, hommes du feu : l'artisanat en pays éduen*, Catalogue de l'exposition temporaire, 22 sept. 2007-28 janv. 2008, Autun, Musée Rolin, p. 210-223.

Delafond 1889

Delafond (F.). – Bassin houiller et permien d'Autun et d'Épinac, Études des gîtes minéraux de la France, Paris, *Quantin*, 1889, 110 p.

Francisco, Labaune 2009

Francisco (F.), Labaune (Y.). – « Des vestiges antiques d'extraction de schistes à Autun / Saint-Pantaléon (Saône-et-Loire) ? Une nouvelle piste d'interprétation des levées du « Champ de la Justice », *Revue archéologique de l'Est*, 58, 2009, p. 477-487.

Ligouis 2010

Ligouis (B.). – Détermination de la matière d'un bracelet annulaire. In : Deslex (C.), Evéquoz (É.), Bélet-Gonda (C.), Satel (S.) et al. - *Occupations protohistoriques à Chevenez : de l'âge du Bronze à la fin de l'âge du Fer*. Office de la culture et Société jurassienne d'Emulation, Porrentruy, Cahier d'archéologie jurassienne, 26, 2010, p. 134.

Marteau, Feys 1989

Marteau (P.), Feys (R.). – Le bassin d'Autun. In : Chateaufort (J.-J.), Farjanel (G.). - *Synthèse géologique des bassins permien français*. Chapitre B, Mémoire BRGM, 1989 n° 128, p. 65-71.

Rebourt, Olivier 1996

Rebourt (A.), Olivier (A.). – *L'œuvre au noir : l'emploi du schiste à Augustodunum*, Catalogue de l'exposition temporaire, nov. 1996 - mars 1997, Autun, Musée Rolin, 117 p.

Rémond et al. 1999

Rémond (C.), Chévremont (P.), Marteau (P.), Feys (R.), Clozier (L.). – *Carte géologique de la France à 1:50 000. 525 : feuille Épinac*. Orléans, Bureau de Recherches Géologiques et Minières. Notice explicative par P. Chevrémont, C. Rémond, P. Marteau, L. Clozier, D. Thieblemont, D. Jauffret, J.-P. Thevenot, F. Bugnon, P. Buvot, L. Courel, D. Marchand, J. Salomon, P. Thierry, H. Tintant, H. Chrétien, G. Gand, P. Nectoux, G. Pacot, 1999, 187 p.

Teichmüller 1992

Teichmüller (M.). – Organic petrology in the service of archaeology. *International Journal of Coal Geology*, 20, 1992, p. 1-21.

Venclová 2001

Venclová (N.). – Výroba a sídla v době laténské. Projekt Lodenice. (Production and settlement in the La Tène period. The Lodenice Project). Praha, *Archeologický ústav AV ČR*, 2001. 399 p.

L'enceinte néolithique des Grands-Champs à Autun (Saône-et-Loire). Résultats de trois ans de recherches.

Franck Ducreux

Responsable d'opération, Inrap, UMR 6298 ARTEHIS

Présentation, contextes géologiques et stratigraphiques

L'enceinte néolithique des *Grands-Champs* apparaît, après trois années de fouilles programmées comme un site majeur à la fois sur le plan régional, pour la période du Néolithique, et au niveau national dans la problématique des sites à fossés discontinus.

Les fouilles ont été conduites de 2017 à 2019 dans le cadre du Programme Commun de Recherches portant sur le quartier gallo-romain de la Genetoye et qui vise en outre à explorer toutes les occupations du secteur depuis la préhistoire jusqu'au Moyen Âge. Cette enceinte consiste en un site délimité par une palissade et une double ligne de fossés discontinus marquant la limite du site vers l'extérieur. La zone ainsi délimitée couvre une surface d'environ 12 hectares, de forme ovale. L'enceinte se situe dans l'actuelle zone de confluence Arroux / Ternin (fig. 1). La majeure partie de son tracé connu est située sur une terrasse constituée d'alluvions anciennes et récentes de faible altimétrie, dans un paysage de plaine largement remodelé par les activités agricoles. Le site se situe toutefois au-delà de la courbe des 290 m, dans un secteur à l'abri des inondations (fig. 1). Cette enceinte semble donc répondre au double objectif de se situer à l'abri des phénomènes naturels tels que les inondations et de rester en contact avec l'axe Arroux / Ternin, connu pour être densément occupé au Néolithique. Cet axe offre une position de choix, contrôlant l'un des rares couloirs naturels reliant la Saône à la Loire par les vallées de l'Arroux et de l'Ouche. L'enceinte des *Grands-Champs* n'apparaît pas isolée et plusieurs autres sites de la même période sont connus dans son environnement, à l'image du site du Champ de la justice, connu pour ses alignements de menhirs, encore en élévations au début du vingtième siècle et du site de

Pierrefitte, dont le toponyme évoque lui aussi un menhir, dont la situation réelle, dans le voisinage immédiat de l'enceinte des grands champs échappe quelque peu aux chercheurs (Fransisco, 2006).

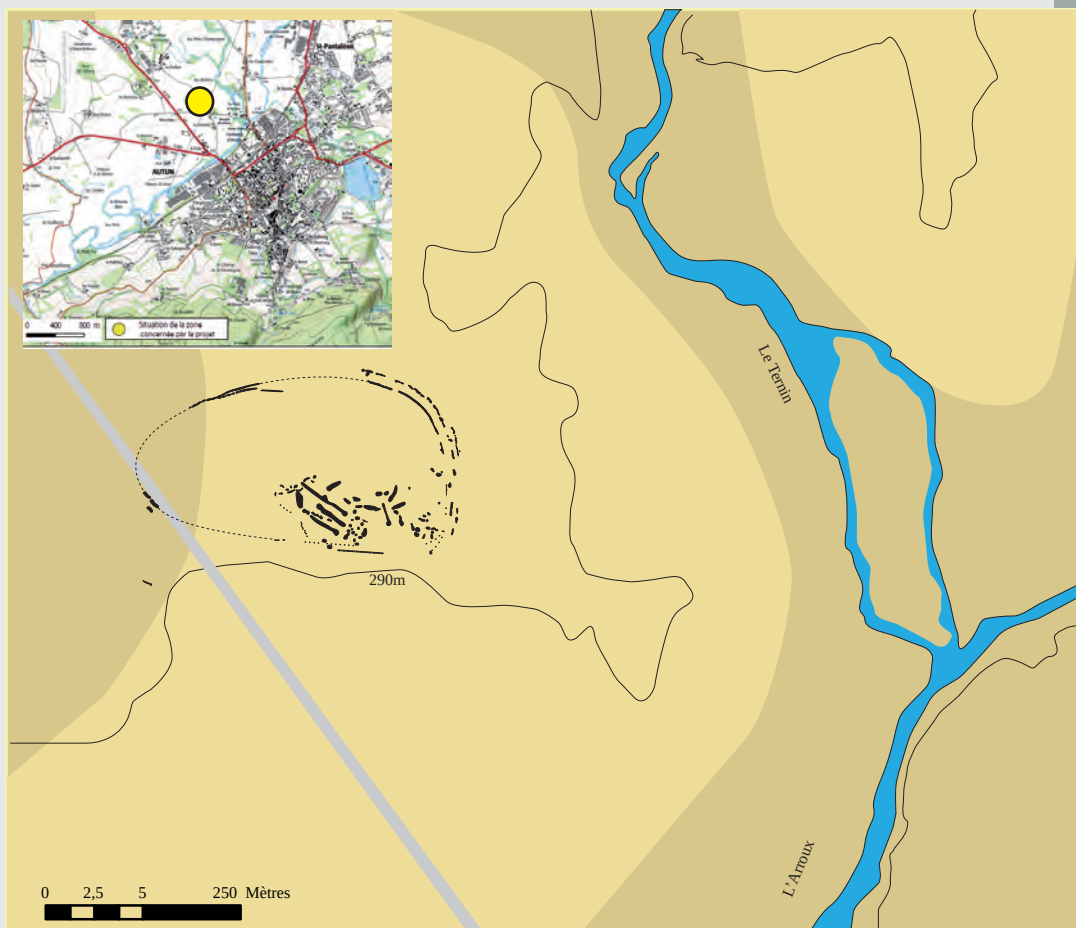
Trois campagnes de fouille programmée depuis 2017

En 2017, un premier secteur de surface limitée dont le but était d'évaluer le potentiel archéologique du site, son état de conservation et la datation globale du site a été mis en place dans la zone nord-est de l'enceinte, où son tracé était déjà bien caractérisé par les prospections géophysiques et la photographie aérienne (Ducreux, 2017). Les résultats très positifs de cette première intervention ont ainsi motivé la réalisation de deux années de fouille, d'ampleur plus importante, mises en place pour les années 2018 et 2019 (Ducreux, 2018, 2019), dans un secteur contigu au premier sondage, situé à l'ouest de celui-ci et portant la surface du site explorée à plus de 3000 m² (fig. 2).

Ces trois campagnes nous ont offert l'opportunité d'une reconnaissance déjà précise du système de délimitation du site et d'une partie de la zone située à l'intérieur de l'enceinte, cruciale pour la compréhension de la fonction du site.

La zone située à l'intérieur de la palissade a permis de mettre au jour les traces de deux bâtiments de plan quadrangulaire à deux nefs. Ces deux bâtiments présentent une homogénéité architecturale claire et s'intègrent parfaitement dans l'organisation spatiale de l'enceinte (fig. 2, bat. A et B).

L'enceinte d'Autun est aujourd'hui l'un des rares sites à proposer des structures d'habitat claires et se démarque à ce titre de la plupart



DAO : F.Ducreux, Inrap, d'après Fransesco, 2006.
D'après carte IGN 2825E et la carte géologique du bassin d'Autun.

Fig. 1 Situation géographique de l'enceinte d'Autun, la Genetoye.
DAO F. Ducreux, Inrap.

de ses homologues du nord de la France, dont l'espace interne est souvent dépourvu de vestiges.

L'étude des systèmes de délimitation montre également une forte homogénéité dans la mise en œuvre des deux lignes de fossés ainsi que dans la conception et la réalisation de la palissade qui tend à montrer une construction de cette partie de l'enceinte rapide. En effet les méthodes et techniques utilisées pour sa mise en place montre une homogénéité frappante. Des poteaux, des troncs entiers de quarante à cinquante centimètres de diamètre ont été implantés à l'intérieur de fosses creusées dans la nappe de graviers et bloqués par les matériaux issus du creusement de ces mêmes fosses. Parfois, des systèmes de calage, réalisés avec des blocs de grès provenant d'affleurements localisés près d'Igornay, à quelques kilomètres au nord-est du site ont été observés (fig. 3).

Page de droite :

Fig. 2 Plan général des fouilles à l'issue des trois campagnes programmées. Plan A. Tisserand, centre archéologiques A. Rebourg, Autun, DAO F. Ducreux, Inrap.

Une rapide estimation, qui reste à préciser montre qu'il a fallu abattre entre 500 et 700 chênes de 40 à 50 cm de diamètre pour construire la seule palissade. Ceci suppose bien sûr la mobilisation d'une main d'œuvre importante et une structure sociale fédérée par un pouvoir civil ou religieux fort, allant bien au delà des cellules familiales très souvent évoquées pour les période pré- et protohistoriques.

Les fossés sont des lignes de creusements linéaires, discontinus pour permettre l'aménagement d'entrées vers l'intérieur de l'enceinte. Ils sont réalisés sur le même schéma et présentent ainsi un aspect homogène, qui laisse supposer au même titre que la palissade, une mise en place rapide qui tranche avec les modèles connus pour le nord-est de la France, qui sont formés de fosses dont les creusements se succèdent dans le temps, en se chevauchant parfois.

Surcreusement du grand fossé.

Fouille 2018



Fouille 2017

Bat B

Bat A

Canal gallo romain

10 m

Fouille 2019

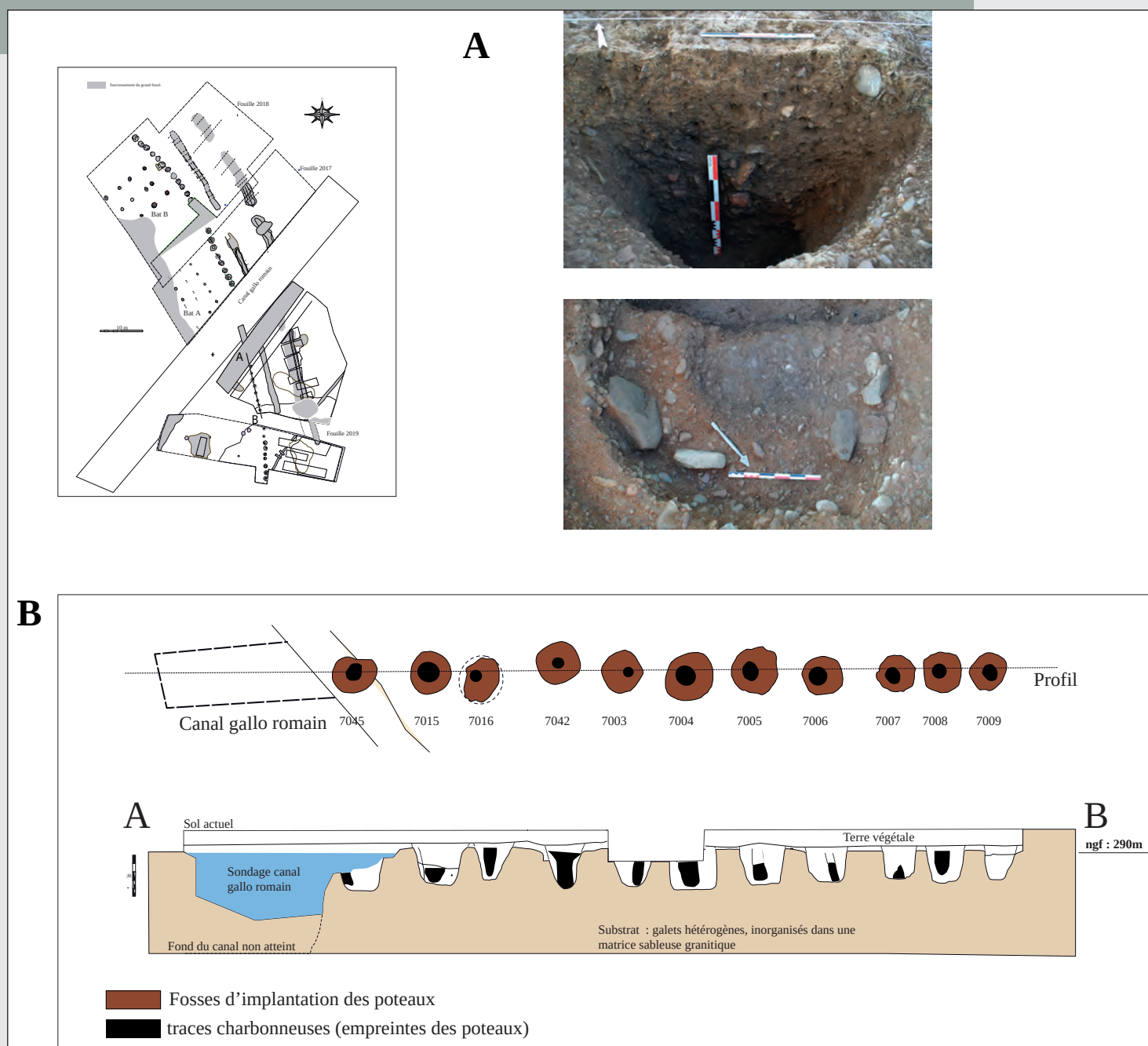


Fig. 3
A : clichés de poteaux et de leurs fosses d'implantation avec système de calage. Cliché équipe de fouille.
B : profil d'un secteur de la palissade. DAO F. Ducreux, Inrap.

La zone de fossés explorée au cours de ces trois dernières années est formée de plusieurs tronçons d'une longueur sensiblement égale (23 m pour le fossé externe et 20 m pour le fossé interne), séparés par des interruptions de longueur variable (fig. 4). L'homogénéité de cette structure spatiale est remarquable pour l'ensemble des tracés d'enceintes connus actuellement.

Chaque tronçon de fossé dispose d'un remplissage spécifique montrant en

particulier des dynamiques de comblement différentes (comblement rapides ou au contraire, lents avec piégeage de lambeaux de sols d'occupation ou de résidus de foyer). Sur les tronçons situés les plus au sud, un recreusement du fossé originel, alors comblé est enregistré, montrant une volonté d'entretien du système de délimitation de l'enceinte lors de l'occupation du site (fig. 2). Le petit fossé interne semble quant à lui avoir fait l'objet d'un comblement rapide.



Fig. 4 Plan du système de délimitation de l'enceinte.
DAO F. Ducreux, Inrap.

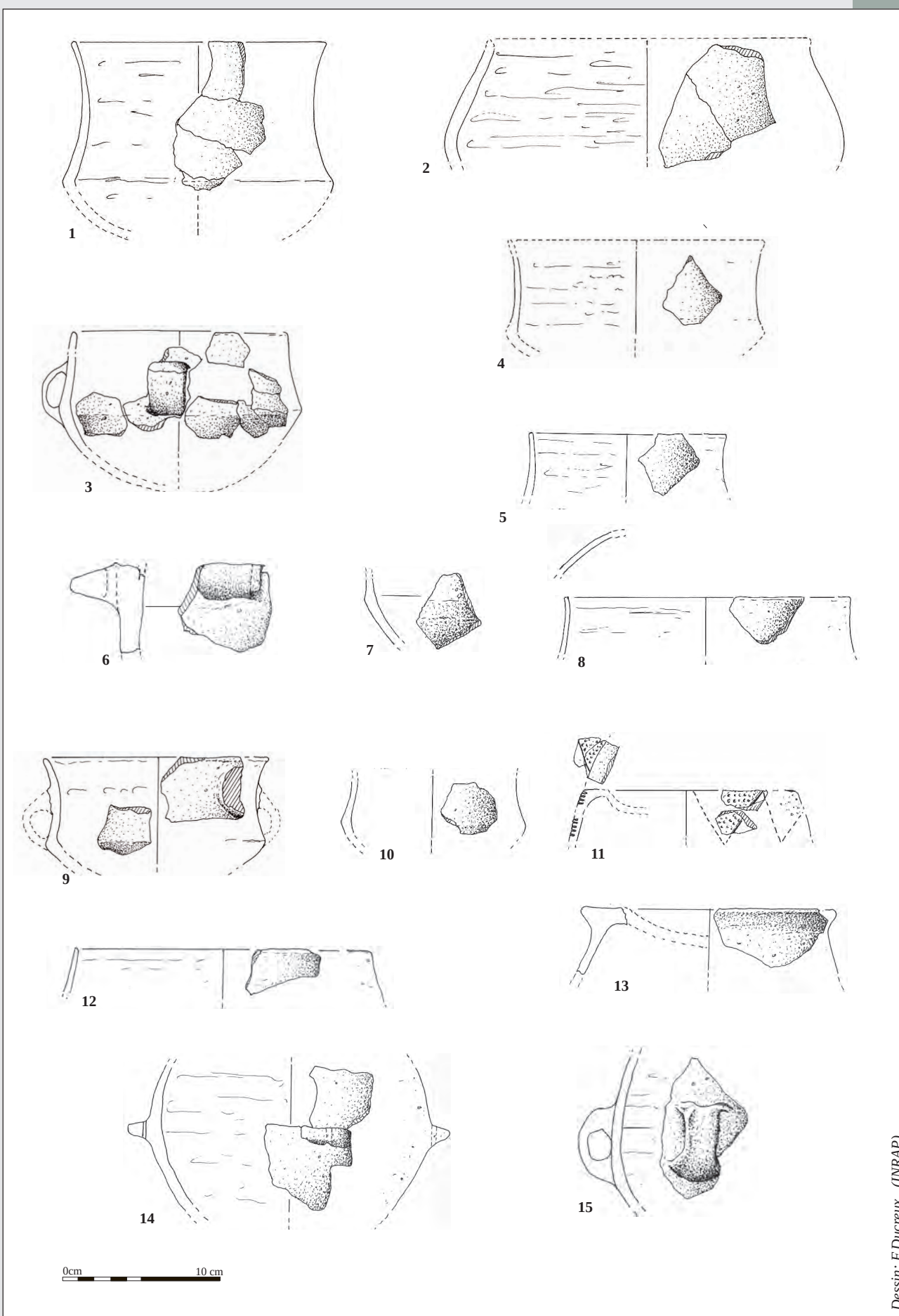


Fig. 5 Échantillonnage représentatif du mobilier céramique mis au jour lors des trois campagnes de fouilles.

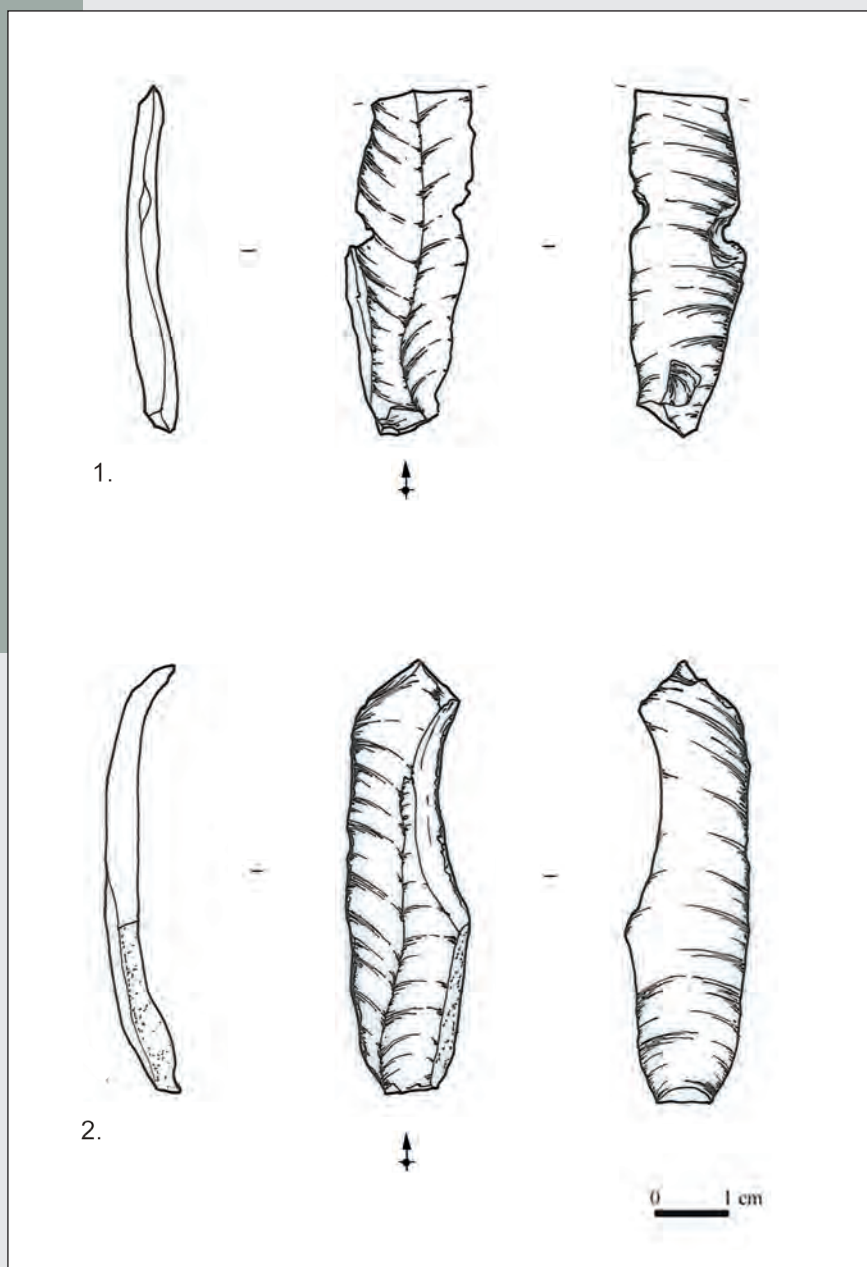


Fig. 6 Lames de silex blond provenant d'échanges. Dessin A. Goulelard, Inrap.

D'autre part, l'homogénéité structurelle enregistrée sur les trois zones fouillées tend à démontrer une occupation du site s'étendant sur une seule phase principale, dont l'échelonnage dans le temps reste à préciser.

Cette homogénéité est également de mise pour le mobilier exhumé des deux fouilles, qui présente de fortes similitudes chronologiques et culturelles.

La majorité du mobilier lithique et céramique de la campagne 2018 a été retrouvée dans le remplissage des trous de poteaux de la palissade, dans l'empreinte même du poteau suite à sa destruction. Ce mobilier est moins

nombreux que celui de la campagne de 2017. Cette remarque induit l'hypothèse d'une structuration fonctionnelle de l'espace interne à la palissade. Certains secteurs peuvent avoir en effet été dévolus aux activités domestiques, laissant des témoignages mobilier plus nombreux que dans d'autres secteurs réservés à d'autres activités, soit sociales, soit agricoles.

Le mobilier céramique, par sa morphologie et ses décors est l'un des vecteurs permettant de formuler des hypothèses chrono-culturelles permettant de replacer un site dans son contexte régional, voire extra régional. Pour le site des *Grands-Champs*, la proximité de l'important gisement du camp de Chassey

nous laissait imaginer de fortes relations culturelles entre les deux sites. Force est de constater que les similitudes restent faibles, portant souvent sur des éléments de caractère atypique. La céramique du site des *Grands-Champs* montre un caractère complexe, formé d'un spectre d'affinités culturelles très larges, allant de la façade atlantique (fig. 5) au nord-est de la France, voire l'ouest de l'Allemagne (fig. 5). Des connexions plus proches peuvent également être formulées avec l'axe Saône / Rhône, supposé être l'un des vecteurs majeurs de l'expansion du chasséen vers le nord de la France.

Un lot de silex (outils et éclats) conséquent, englobe la plupart de l'outillage lithique associé traditionnellement aux sites d'habitat, comme les lamelles (fig. 6, n° 14) et les grattoirs (fig. 6, n° 15) ainsi que de quelques éléments de mouture (meules et molettes en quartz ou granite) qui attestent la pratique de l'agriculture et sont dans l'ensemble significatifs des traditions chasséennes. Des lames en silex blond, apparemment non taillées sur le site, proviennent d'échanges. L'étude complète de ce mobilier et notamment de l'origine des matières premières, qui a débuté cette année apportera de précieuses données sur l'économie du site.

Conclusion

Les fouilles de 2017 et de 2018 ont permis de reconnaître et d'étudier une large partie de tronçon de la zone nord-ouest de l'enceinte. Cette zone possède l'avantage d'apparaître bien conservée sur le plan structurel et de permettre l'étude des systèmes palissadés et fossoyés dans leur entièreté. Les résultats de premier ordre pour ce type de site à l'échelle nationale permettent de mettre en avant un site dédié à l'habitat comportant un espace structuré et spatialisé encore rare pour ce type de site de cette période. Le mobilier laisse entrevoir des relations entretenues avec la plupart des cultures néolithiques de l'ouest et de l'est de la France. La poursuite des fouilles en 2019 devrait permettre de préciser à la fois le site, sa chronologie et son cadre chrono-culturel.

Références bibliographiques

Ducreux 2017

Ducreux (F.) – L'enceinte néolithique des Grands Champs, Rapport de la campagne 2017, in Y. Labaune dir., *Le complexe monumental de la Genetoye (Autun, Saône-et-Loire) dans son environnement. Approches diachroniques et pluridisciplinaires de la confluence Arroux/Ternin de la préhistoire au Moyen-âge*, Autun, rapport annuel d'activité 2017, Vol. 3, p. 47-53.

Ducreux 2018

Ducreux (F.) – Opération 2018.4 L'enceinte néolithique des Grands Champs, in Y. Labaune dir., *Le complexe monumental de la Genetoye (Autun, Saône-et-Loire) dans son environnement. Approches diachroniques et pluridisciplinaires de la confluence Arroux / Ternin de la préhistoire au Moyen-Age*, Autun, rapport annuel d'activité 2018, Vol. 2, p. 6-78.

Ducreux 2019

Ducreux (F.) – Opération 2019.7 L'enceinte néolithique des Grands Champs, in Y. Labaune dir., *Le complexe monumental de la Genetoye (Autun, Saône-et-Loire) dans son environnement. Approches diachroniques et pluridisciplinaires de la confluence Arroux / Ternin de la préhistoire au Moyen-Age*, Autun, rapport annuel d'activité 2019, Vol. 2, p. 25-101.

Francisco 2006

Francisco (S.) – *Bilan des occupations néolithiques de la commune d'Autun*. Mémoire de master Sciences, technologie, santé, sous la direction de Y. Labaune et de J.-P. Thevenot (UMR 6298), UFR des sciences de la terre et de l'environnement, université de Bourgogne. 2006, 89 pages, 47 figures.

Thevenot 2005

Thevenot (J.-P.) – *Le Camp de Chassey, Chassey-le-Camp, Saône-et-Loire. Les niveaux néolithiques du rempart de la Redoute*, Vingt-deuxième supplément à la R.A.E., Dijon, 2005.

Etude du quartier artisanal et structuration du *suburbium* de la Genetoye : sondages sur la bordure est du secteur artisanal

Stéphane Alix

Responsable d'opération, Inrap, UMR 6249 Chrono-environnement

Les résultats de la fouille de 2019

La campagne de 2019 sur le quartier artisanal antique de la Genetoye (fig. 1 et 2) a permis d'aborder les différentes problématiques du programme. D'abord, la fouille a permis d'aborder l'étude des productions. Notre vision de l'artisanat de la céramique a été enrichie par la fouille d'un atelier de potier : vaisselle métallescente et riche ensemble de figurines liées au célèbre coroplaste Pistillus. Mais nous avons également pu recueillir d'abondantes données sur la métallurgie (fer, mais surtout alliages cuivreux). Par ailleurs, la position de l'emprise a permis de mieux comprendre l'articulation entre la ceinture d'ateliers (et boutiques ?), immédiatement à l'ouest du sanctuaire, et le reste des installations artisanales. De plus, des informations supplémentaires ont pu être collectées sur l'organisation des voies et leur évolution.

L'un des premiers constats qui peut être fait est le meilleur état de conservation des

vestiges que celui de la fouille réalisée plus au sud en 2016 (Thivet 2016). En particulier, dans la partie ouest de l'emprise, ou un feuilletage de sols et des solins correspondant à un étagement d'ateliers antiques ont été mis au jour. Dans la partie orientale de l'opération, des bâtiments d'ateliers de métallurgie arasés, invisibles sur les cartes géophysiques, ont été découverts. Ils changent l'idée que l'on se faisait de l'implantation et de la chronologie des bâtiments dans la « ceinture » d'ateliers/boutiques à l'ouest du sanctuaire. Cette « abondance » de vestiges ne s'affranchit pourtant pas de difficultés de lecture et d'interprétation. Elles sont d'abord inhérentes à la nature des sols locaux : les sédiments mobilisés dans les différentes couches se distinguent souvent mal les uns des autres, en particulier en période estivale. Par ailleurs, la nature même des vestiges pose problème pour la période antique. En effet, dans beaucoup de cas nous avons affaire à des structures et des architectures liées à l'artisanat de la métallurgie ou de la production céramique. Ces différentes



Fig. 1 Localisation du quartier artisanal de la Genetoye.
DAO S. Alix.

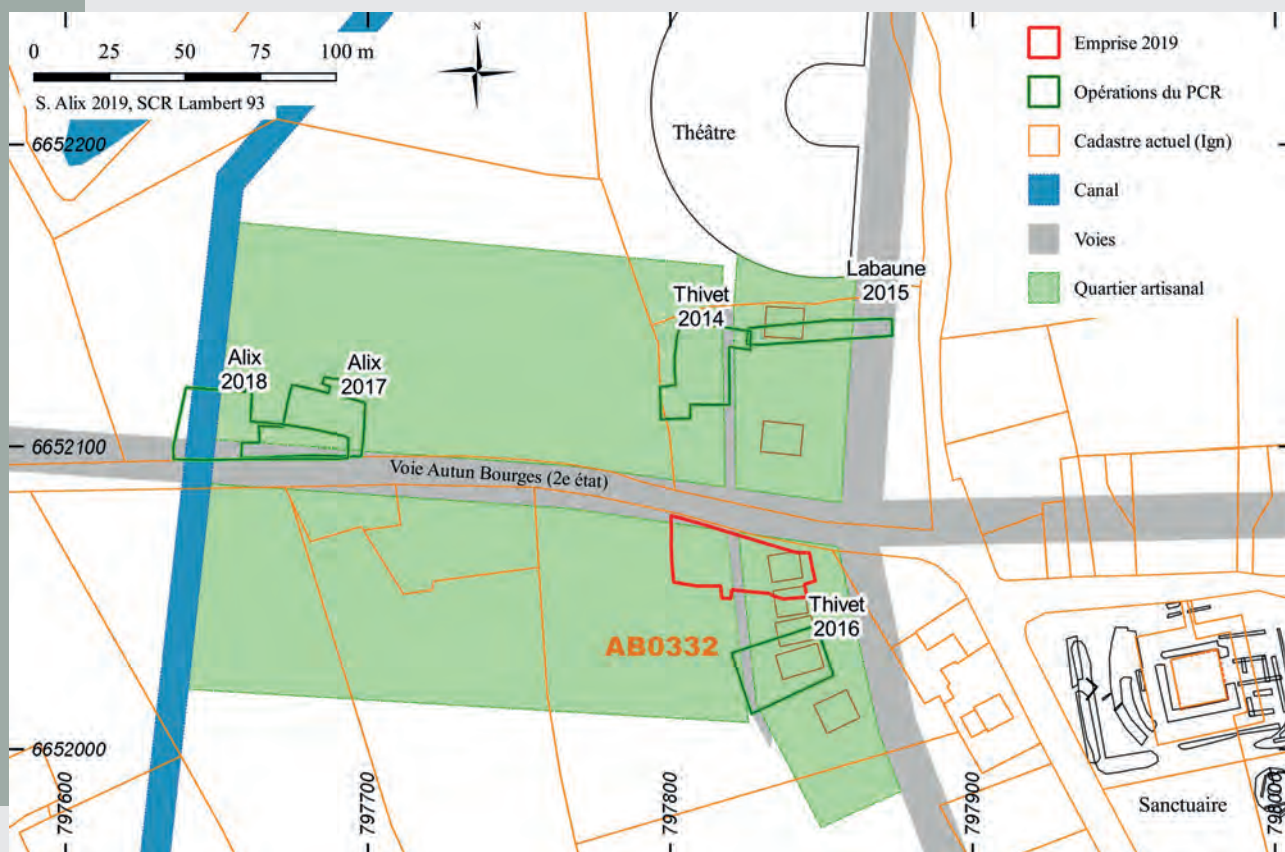


Fig. 2 Localisation de l'emprise de fouille 2019. DAO S. Alix.

activités artisanales, qui ne sont pourtant pas parmi les moins lisibles, laissent souvent derrière elles peu d'éléments facilement identifiables en dehors de quelques éléments phares (four de potier évidemment, ou fosse d'abrasion par exemple). Le reste des structures de production sont des installations légères, construites bien souvent avec des matériaux de récupération (par exemple les tours de potier) difficiles à identifier ou en tout cas à interpréter après leur abandon ou leur démontage. Enfin, dans le cas présent, la partie centrale de l'emprise a été soumise à des destructions plus massives du fait des implantations des XV^e-XVI^e s.

Malgré ces difficultés et contraintes, l'analyse des vestiges a permis de dégager 8 phases d'occupation (fig. 3 à 10). Certaines — les plus anciennes — ne concernent qu'une poignée de structures et demanderons à être explorées plus avant, afin d'en mieux cerner la chronologie et la nature.

La phase 0 (Néolithique, protohistoire ancienne) rassemble une série de structures en creux qui sont scellées par

l'installation d'un paléosol relativement récent (protohistoire récente) d'après les premières analyses géomorphologiques. Elles ont été vues lors de sondages profonds. Toutefois, malgré la faible emprise dégagée sur ces niveaux, plusieurs trous de poteaux et des fossés ont été mis au jour. Les fossés pourraient appartenir à un enclos. Le peu de mobilier découvert (petits fragments de panses de céramique modelée noire) ne permet pas d'apporter d'indice quant à leur datation. Ces structures ne sont d'ailleurs peut-être pas forcément contemporaines. Par défaut nous datons cette phase du néolithique moyen à la protohistoire ancienne (Bronze, premier Âge du fer ?). Ces quelques structures indiquent un potentiel intéressant.

La phase 1 (protohistoire récente/augustéen) est aussi très lacunaire, si on exclut le paléosol qui recouvre le substrat, et qui a été vu sur la totalité du site. Elle inclut des structures, peu nombreuses, vues là aussi en sondage. Elles sont creusées dans le sommet du paléosol et l'on peut sans certitude les dater de la Tène finale et du début de la période augustéenne. On trouve une concentration



Fig. 3 Plan des vestiges de la phase 0. DAO S. Alix.

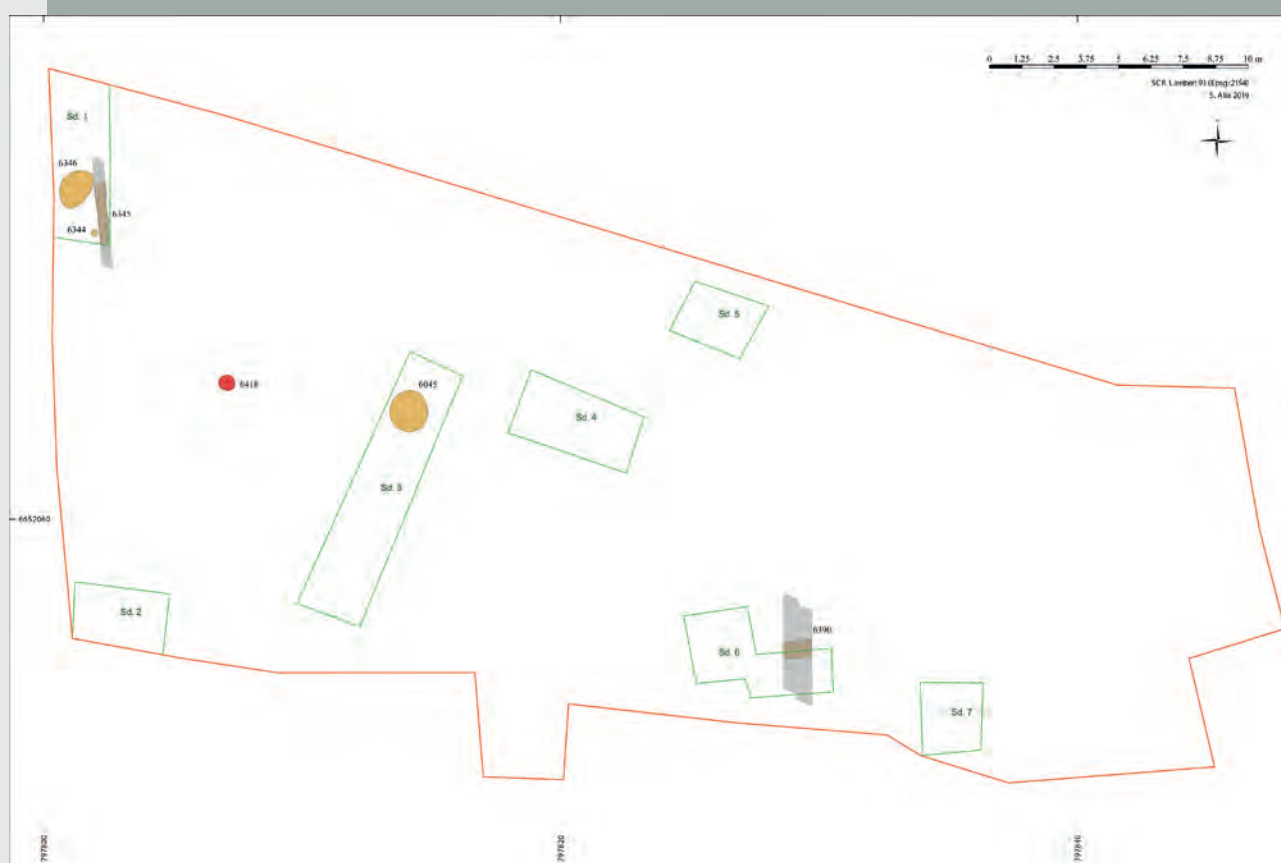


Fig. 4 Plan des vestiges de la phase 1. DAO S. Alix.

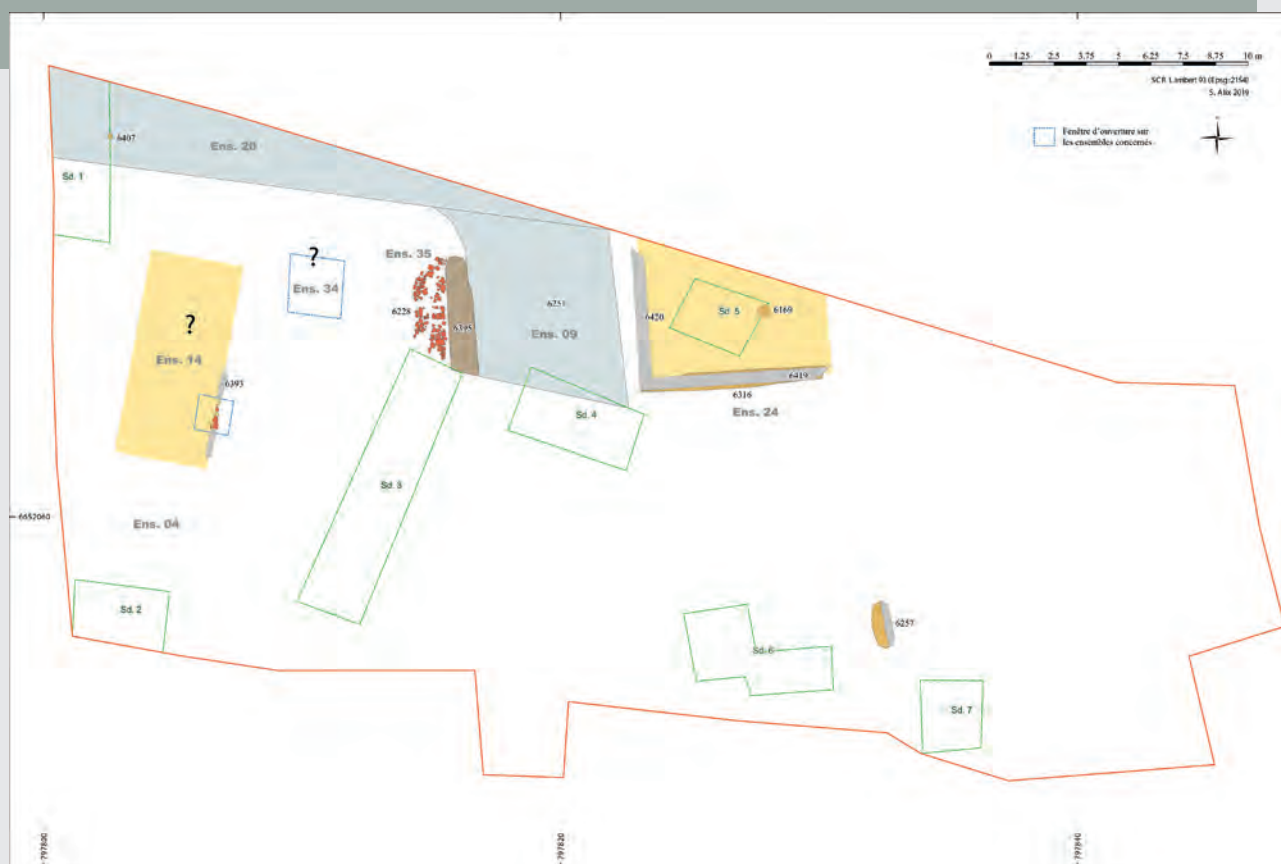


Fig. 5 Plan des vestiges de la phase 2-3. DAO S. Alix.

de structures de ce type au nord-est du site (une fosse, un fossé et un trou de poteau). Elles ont livré un peu de céramique modelée sans forme, une fosse au centre de l'emprise contenait un mobilier augustéen un peu plus abondant et identifiable (amphore italique, sigillée italique). À l'est, la suite d'un fossé tardo-laténien/augustéen nord-sud vu par M. Thivet en 2016 a été retrouvé. Sa position et sa direction, proche de la voie secondaire nord-sud, interrogent : est-ce juste un fossé de parcellaire, ou marque-t-il déjà une limite dans le contexte des installations précoces du sanctuaire mis au jour par Ph. Barral et M. Joly en 2018 ?

Les phases 2 et 3 (augustéen tardif [-15/+14] et période tibérienne) ont été agglomérées : pour l'instant, on peine à distinguer l'une de l'autre dans le peu de niveaux qui ont été mis au jour. Là encore une faible proportion de ces niveaux a été dégagée. Toutefois, on peut déjà lire une structuration de l'espace qui, malgré des modifications, restera pérenne durant toute la période antique. Les vestiges s'organisent autour de deux voies : la voie Autun/Bourges et une

voie secondaire nord-sud qui en part, au centre de l'emprise. Cet état de la voie vers Bourges, très caractéristique, est identique à celui découvert en 2017-2018 à l'ouest du sanctuaire. Il était précédé d'un état tardo-laténien (fossé bordier) qui n'a pas été vu ici. La limite de voie permet de fixer la largeur de la chaussée à un peu moins de 12 m (40 pieds ?). La voie secondaire est assez large (environ 6 m) et s'inscrit dans la continuité de la voie principale. Son axe marque une limite à l'est qui sera ensuite pérenne sur toute la période antique. Elle reprend peut-être déjà — avec un décalage — une partition de l'espace antérieure (*supra*). La vision que nous avons de l'installation à l'ouest de la voie secondaire est très limitée. Les niveaux augusto-tibériens de cette partie de l'emprise n'ont été vus que sur de modestes fenêtres. Ils font partie des objectifs de fouille prioritaire de la campagne 2020. Des éléments permettent néanmoins de se faire une idée des installations, notamment par comparaison avec les installations ultérieures. Un solin de sablière basse, une série de sols et de niveaux d'occupation ont été découverts. Ils laissent penser que l'architecture des

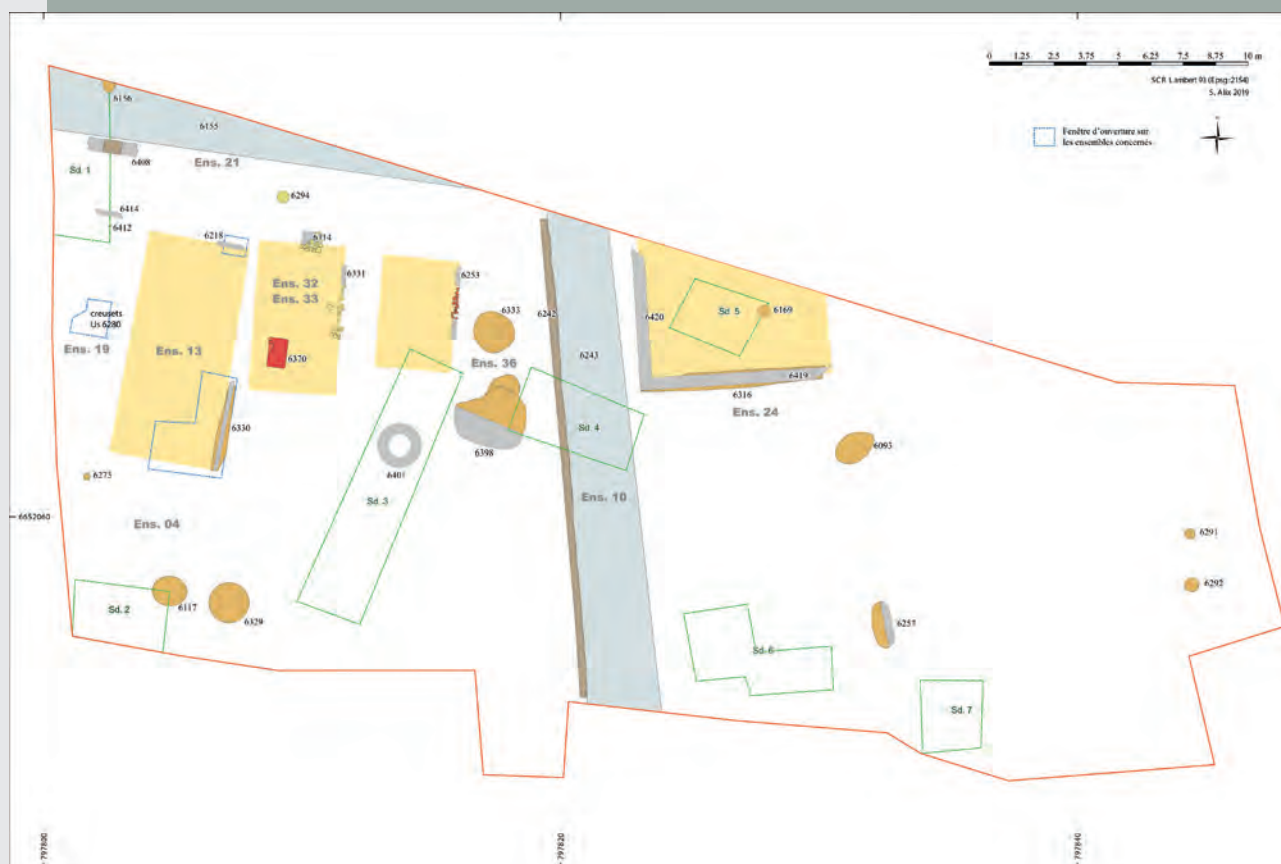


Fig. 6 Plan des vestiges de la phase 4. DAO S. Alix.

bâtiments est proche de ce que l'on retrouve dans le reste du 1^{er} s. apr. J.-C. : des bâtiments en terre et bois, disposés perpendiculairement à la voie. Des vestiges de métallurgie ont été mis en évidence au niveau de la voie. Mais les parties des bâtiments de la zone ouest dégagées superficiellement n'ont pas pour l'instant livré d'indice de métallurgie. À l'est de la voie, les vestiges anciens sont très peu nombreux en dehors d'un bâtiment maçonné accolé à la bordure de la voie. Mais son implantation à la période tibérienne n'est pas assurée. Elle intervient peut-être à la phase suivante. Il s'agit par contre d'un atelier de métallurgie sans doute mixte : alliages cuivreux et fer. Pour le reste cette partie ne paraît pas encore utilisée.

La phase 4 (env. 40/70 apr. J.-C.) apparaît pour l'instant comme la grande période d'essor de la métallurgie, centrée sur les alliages cuivreux. L'organisation de l'espace autour des deux voies se maintient. La voie de Bourges fait l'objet d'une reprise avec l'aménagement de trottoirs (probable galerie) qui semble plus marqué qu'à la période précédente. Par contre, il ne semble pas que l'axe de la

voie soit modifié comme cela a été observé dans la partie occidentale du quartier. On peut en déduire une inflexion de son tracé vers le sud à l'est du quartier, qui la fait rejoindre le tracé du premier état. La voie secondaire se resserre à l'est perdant environ la moitié de sa largeur. Elle se fige alors dans sa structuration définitive. Dans la moitié ouest de l'emprise, les vestiges ont été plus dégagés que pour la période précédente, même si l'approche reste incomplète. Apparaissent assez clairement une série de bâtiments en matériaux périssables sur sablières basses. Ils sont disposés perpendiculairement à la voie principale. Ils ont livré nombre de déchets de métallurgie des alliages cuivreux (et, dans une moindre mesure, du fer) qui permettent de les interpréter comme des ateliers (creusets, chutes de coulée, de découpe...). La partie gagnée sur la moitié ouest de la voie secondaire est encore non bâtie et accueille des fosses dépotoirs de métallurgie. À l'est, la situation est identique à la phase précédente. L'occupation se concentre sur l'atelier de l'ensemble 24, contre la voie secondaire. Peut-être installé dès la période tibérienne il

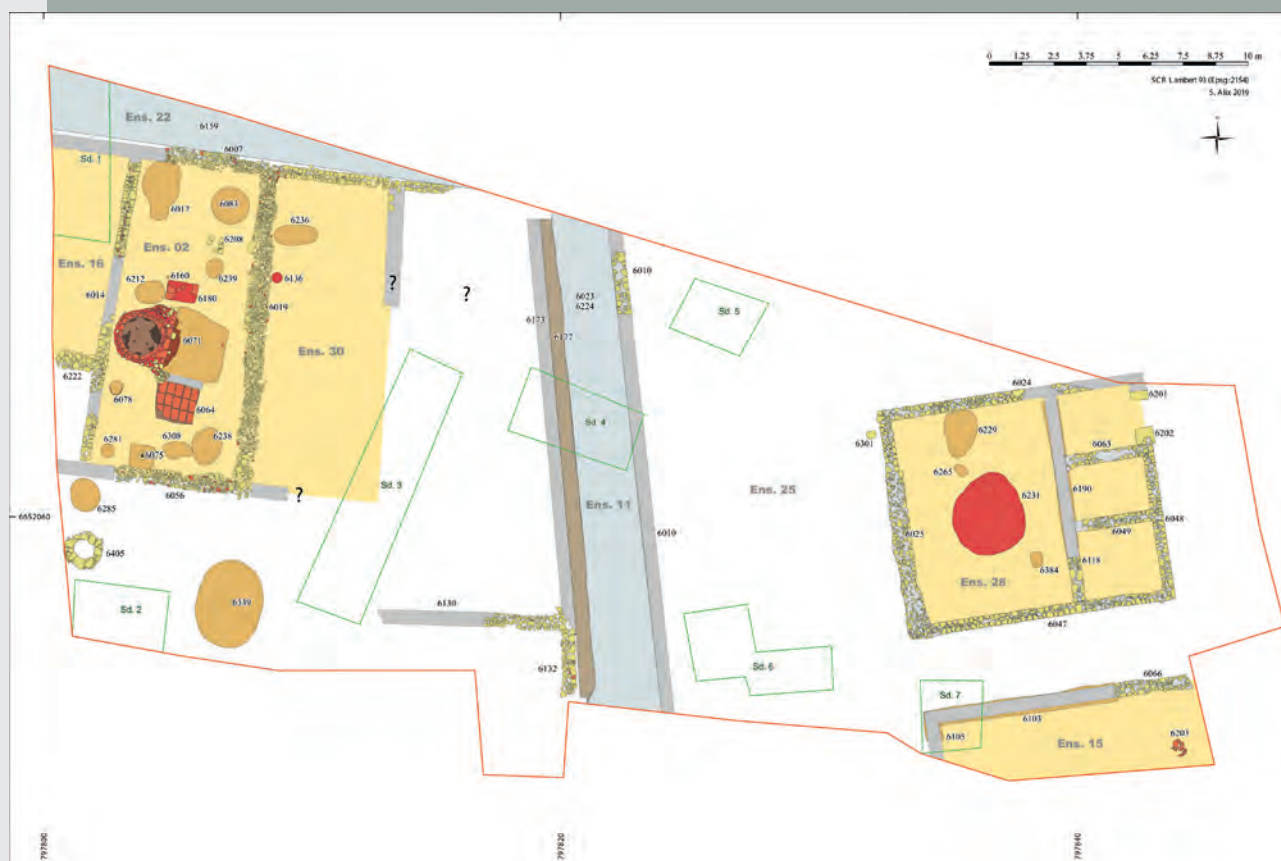


Fig. 8 Plan des vestiges de la phase 6. DAO S. Alix.

partie du bâti est détruite ou presque arasée par les aménagements ultérieurs. Mais l'une d'elles, près de la bordure ouest, est bien conservée. Elle accueille, peut-être dans un second temps (fin II^e s. apr. J.-C.) un atelier de potier et de coroplaste, sans doute lié au célèbre Pistillus. Outre le four massif, une série de structures de production sont visibles (tours, bassin...). On note également au sud, un puits, qui a servi de dépotoir à l'abandon de l'atelier et une grande fosse qui a eu le même usage. L'atelier a livré une grande quantité de figurines en terre cuite, des moules ainsi que des prototypes, certains signés. Un tel corpus relance la réflexion sur ce type de production. Par ailleurs, elle s'accompagne, comme au Faubourg d'Arroux par exemple (Alix 2014), d'une production de vaisselle fine métalléscente. À l'ouest, les bâtiments de la phase précédente sont arasés et un nouveau bâtiment est construit plus à l'est. Il suit un plan classique à pavillons, que l'on retrouve par ailleurs sur les bâtiments qui ceignent à l'ouest le sanctuaire. Il reprend peut-être ce plan, en le modifiant, de l'état précédent. Deux états sont visibles (phase 6 : milieu du II^e s. apr. J.-C., phase 7 : fin II^e s./III^e s.

apr. J.-C.). Les deux accueillent une activité de forge. S'y joint peut-être de la métallurgie des alliages cuivreux. Mais les déchets collectés pourraient provenir éventuellement des états de la phase 5. Un autre bâtiment assez semblable est partiellement visible sur la bordure sud-est de l'emprise. Mais nous avons fait le choix de ne pas le fouiller pour ne pas agrandir outre mesure la zone d'intervention. Les déchets de production, collectés lors du nettoyage, permettent d'envisager qu'il s'agisse d'un atelier de métallurgie des alliages cuivreux. L'abandon de l'occupation et des productions semble prendre place dans la deuxième moitié du III^e s. apr. J.-C. Une inscription a été découverte en position secondaire dans la démolition (réemploi comme bloc architectural). Il s'agit probablement d'une dédicace pour la construction d'une niche votive/ornementale. Elle inclut une autorisation des decurions, qui nous renseigne sur la gestion du sanctuaire et ses abords par la ville.

La phase 8 (fin du Moyen Âge début de l'Époque moderne) fait suite à un hiatus de plusieurs siècles. On ignore la nature



Fig. 9 Plan des vestiges de la phase 7. DAO S. Alix.



Fig. 10 Plan des vestiges de la phase 8. DAO S. Alix.

de l'occupation des terres (pâturages, champs cultivés ?) entre les phases antiques et tardo-médiévales. La datation de ces aménagements reste encore incertaine. La première estimation renvoie une fourchette chronologique XV^e-XVI^e s. On aurait *a priori* affaire à un établissement agricole. Dans la partie ouest, le début d'un corps de bâtiment (principal ?) est visible. Un jardin (traces de défonçage) est attesté sur sa bordure sud-est. La voie secondaire antique sert probablement encore d'accès. On peut voir des aménagements et des dépendances, à l'est de la voie secondaire. On observe notamment la fondation de ce qui semble être un pigeonnier. Ce dernier est un indice qui permet de penser que l'établissement appartient à un propriétaire d'un statut élevé. Cette installation est à mettre en liaison avec l'utilisation du temple de « Janus » comme tour fortifiée.

Paléoenvironnement et géomorphologie

Cette année a vu se poursuivre les études paléo environnementales. Elles sont toujours essentiellement centrées sur les riches sédiments humides du canal antique fouillé en 2018. F. Blondel a mené en 2018 une analyse dendrochronologique sur les poutres du système de franchissement. Il a, cette année, poursuivi son étude des macrorestes par une étude plus proprement xylologique. En dehors des poutres du système de franchissement, des fragments d'un clayonnage pourraient constituer un second élément immobilier. L'analyse a mis au jour une série d'objets en bois (anse, peigne en buis, cheville en buis, fragment de sculpture en hêtre, bouchon en liège). Mais des chutes de travail témoignent d'une activité de menuiserie proche, peut-être artisanale et non ponctuelle. On y trouve des essences locales (chêne et hêtre, pommier dans une moindre mesure), mais également un peu de sapin, essence plus exogène (attestée un peu dans le Morvan, mais surtout le Jura, Massif central et Vosges durant l'Antiquité). Les bois bruts nous renseignent plus sur l'environnement : 13 essences ont été identifiées. Elles correspondent à des types héliophiles à mi-ombre évoluant dans des bords de cours d'eau ou des hêtraies-chênaies ripicoles.

L'étude palynologique réalisée par Isabelle Jouffroy a commencé cette année par une évaluation des potentiels des différents échantillons collectés (y compris en 2019). Il s'avère que les prélèvements réalisés dans le canal sont très riches, comme attendu. En revanche, malheureusement, une partie de ceux effectués sur les puits des ateliers n'a pas recelé suffisamment de fractions organiques pour présenter des échantillons pertinents. C'est le cas des deux puits fouillés en 2019. Par contre, les deux puits de la zone ouest du quartier artisanal (fouillés dans les mêmes conditions en 2017 puis 2018) ont donné des échantillonnages valables. Le spectre pollinique des premiers échantillons du canal (début du II^e s. apr. J.-C.) est marqué par la présence dominante d'herbacés au détriment de la végétation arboricole (présence lointaine ou simples haies, très peu de ripisylve). Si on note la présence de céréales, les plantes rudérales et les herbacées non cultivées dominant. Par ailleurs, les analyses des restes fongiques laissent voir la présence de bétail (champignons coprophiles). Les premières comparaisons au sein des couches du canal laissent deviner des évolutions, avec notamment l'augmentation des indices de présence de bétail. Le puits Us 3115 (II^e s. apr. J.-C., premier état de l'atelier de potier fouillé en 2017) donne un spectre pollinique approchant. On retrouve des champignons coprophiles. Ce qui est plus étonnant pour ce puits à l'arrière d'un atelier, sans contact direct avec les espaces agricoles en périphérie de la zone artisanale. Si ces restes fongiques ne sont pas anecdotiques, faut-il y voir l'indice de la présence d'animaux au sein de la zone artisanale ? Leur présence récurrente pourrait relever des besoins en traction animale : soit pour le transport terrestre, soit pour le besoin d'artisanat (meules ?). Mais on pourrait également être en présence de stabulations proches (zone d'abattage, comme celle mise au jour au Faubourg d'Arroux : Alix 2014).

L'étude carpologique est menée par Geneviève Daoulas. Pour l'instant le seul échantillon qui recèle des restes carpologiques est issu de la couche de fond du canal (sédiment humide, Us 3311). Mais il s'avère particulièrement riche. On note peu de céréales et quelques fruits (mûre, pomme, raisin, témoin de rejets de consommation ?). Mais l'ensemble est dominé par la végétation

anthropisée, issues de prés et pâtures. Des plantes relevant de milieux plus humides sont présentes : elles peuvent être issues soit des abords du canal lui-même, soit de zones humides/inondées dans les prés environnants. On ne note pas d'indice de ripisylve dans les restes carpologiques.

Cette année a également vu le début de la campagne d'études géomorphologiques, réalisées par Amélie Quiquerez et Jean-Pierre Garcia. Les premières observations ont en particulier pu être faites sur les coupes des sondages profonds de la fouille du quartier artisanal, qui présentaient une intéressante séquence stratigraphique. Elles ont déjà permis de faire émerger quelques points saillants et hypothèses de travail. Les sols néolithiques auraient fait l'objet d'une érosion. L'aggradation de limon brun que l'on observe en pied de coupe (« paléosol ») serait de formation assez récente. Il monterait la plus grande fréquence des crues et la disponibilité de volumes sédimentaires importants jusqu'au I^{er} s. apr. J.-C. Il pose évidemment la question de la gestion du système hydrographique vis-à-vis des installations précoces du sanctuaire avant la mise en place du canal. Ces sols de limon brun permettent d'envisager un paysage assez proche de l'actuel.

Le croisement de ces différentes observations paléoenvironnementales et géomorphologiques permet (au moins pour le II^e s. apr. J.-C.) de restituer autour du quartier artisanal un paysage ouvert anthropisé. Il paraît dominé par des prés et pâtures, avec une composante arborée minoritaire. Les traces d'agriculture à proximité témoignent plus de l'élevage que de la céréaliculture. Deux aspects environnementaux sont directement liés à la mise en place du quartier artisanal. D'abord celui de la gestion de l'eau et des inondations que l'on vient d'évoquer plus haut. Il concerne également le sanctuaire. D'autre part, ce paysage restitué pour le II^e s. apr. J.-C. nous révèle une absence de ressources immédiates en bois. Reste à savoir si une évolution a eu lieu à ce niveau depuis la fin de la Tène. Une éventuelle présence de matière première (combustible) a-t-elle été l'une des raisons de l'implantation de la métallurgie au I^{er} s. apr. J.-C. ?



Fig. 11 Four de l'atelier et structures attenantes. Cliché S. Alix.

Ce n'est plus le cas au II^e s. apr. J.-C. où se développe a priori fortement la production céramique, bien plus gourmande en bois. Dans tous les cas, les indices paléo environnementaux montrent que l'on ne retrouve ici ni les ressources minérales (argile, minerai), ni végétales (bois) pour la métallurgie ou la poterie ou encore la menuiserie que semble révéler l'étude xylologique. Quant à l'eau, elle n'est en fait pas nécessaire en quantité, même pour la poterie (Pastor 2010). L'opportunité d'un accès aisé (nappe peu profonde) représente une facilité, mais pas une raison pouvant expliquer à elle seule l'implantation. Au II^e s. apr. J.-C., pour les potiers, l'installation dans ce *suburbium* relève probablement plus de l'effet de polarisation du quartier artisanal déjà existant et du sanctuaire (en partie comme lieu de consommation, même si la production est plutôt commercialisée hors d'Autun). Les possibilités d'extension (place disponible ?) et les facilités d'accès (voie) ont dû jouer. On ne peut exclure également des projets commerciaux ou immobiliers « planifiés », portés par les autorités civiques ou des particuliers.

Le quartier artisanal : productions et organisation

L'étude de la production céramique s'est poursuivie sous l'égide de Sylvie Mouton et Anne Delor. La typologie des productions mises au jour en 2017 et 2018 a été finalisée. Il faut encore affiner les datations des types produits. La céramique fine a fait l'objet d'une étude particulière cette année. Reste également à inclure les fouilles de l'atelier



Fig. 12 Moules et figurines en terre cuite provenant de l'atelier.
Clichés L. Androuin.

de potier fouillé en 2014. Les productions de vaisselle commune restent assez singulières : elles se distinguent des productions *intramuros* d'Autun et sont peut-être destinées à l'exportation.

Cette année a vu s'enrichir les données sur la production céramique au travers de la fouille d'un atelier de potier (production fin du II^e s. apr. J.-C./III^e s. apr. J.-C. ?, fig. 11). Elle devra faire l'objet d'une étude approfondie en 2020. L'atelier ne faisait pas partie originellement des objectifs prioritaires de 2019. Mais d'une part, sa fouille était nécessaire pour accéder aux niveaux de métallurgie sous-jacents. Et d'autre part, son degré de conservation et la richesse de son corpus de figurines en terre cuite a immédiatement amené à en faire la fouille la plus exhaustive possible. En effet, près de 500 figurines (le plus gros lot autunois) ont été découvertes (fig. 12). Loïc Androuin a pris en charge leur étude. Un catalogue détaillé et une première approche synthétique ont déjà été réalisés. Il apparaît d'une part, que les objets permettent d'appréhender toute la chaîne opératoire (prototypes, moules, question des signatures...), d'autre

part, que l'atelier est très probablement lié au célèbre coroplaste Pistillus. La production comporte une dominante de bustes d'enfants. Mais on trouve de nombreux autres types, dont certains inédits ou des thèmes rares. La production s'accompagne d'une production de vaisselle métallescente, comme au Faubourg d'Arroux (Alix 2014), dominée par les gobelets du type Neiderbieber 33/AUT Gob9. On trouve également des reliefs d'applique de grande taille, ainsi qu'une étonnante production de vases à figure de singe.

La question de la relation avec les productions de l'Allier, que ce soit pour les céramiques fines (Gueugnon) ou les figurines (Toulon-sur-Allier), continue d'interroger, d'autant plus avec la mise au jour de cet atelier. La comparaison fouille/carte géophysique permet d'estimer la quantité de fours potentiels à au moins 75 (peut-être jusqu'à 150, fig. 13). Ce qui fait de ce *suburbium*, quasi inconnu jusqu'au début de ce programme de recherches porté par Y. Labaune, une zone de production céramique loin d'être anecdotique.



Fig. 13 Estimation des fours de potier d'après leur signature magnétique.
DAO S. Alix.

L'autre grand apport de la fouille de 2019, est d'avoir pu mettre en lumière des métallurgies du bronze et du fer, jusque-là peu abordées. Outre des structures spécifiques (foyers, emplacements de supports de frappe, fosses d'abrasion... fig. 14), on aborde ici cet artisanat au travers d'un abondant corpus de déchets (plusieurs centaines d'individus). Pierre Mazille et Nicolas Tisserand ont commencé l'analyse des éléments liés aux alliages cuivreux (fig. 15 et 16). Il se poursuivra en 2020 et sera complété par les résultats de la fouille projetée cette même année. Les outils lithiques devraient être traités par Maxence Pieters en 2020. Pour le fer, Marion Beranger doit mener une analyse des restes (scories, battitures) incluant le mobilier de 2017 et 2018 dans le courant de l'année 2020. Pour ce qui est des déchets liés aux cuivreux, on retrouve toute la chaîne opératoire : creusets et déchets de coulée, limaille d'abrasion et chutes de mise en forme, chutes de découpe... La grosse lacune vient d'une part des moules (deux fragments de moules en terre seulement, un possible moule en calcaire). Mais des indices laissent penser que des moulages au sable aient pu avoir lieu. D'autre part, se pose paradoxalement la question des produits finis. Il faudra en déduire la nature d'après les déchets de mise en forme et découpe, au vu du faible nombre d'objets semi-finis découverts : quelques fabricas de clous en bronze et un anneau perdu après coulée. Heureusement les

déchets comportent des éléments assez standardisés et récurrents (beaucoup de plaques ou des petites découpes triangulaires par ex.).

Le positionnement chrono-stratigraphique des déchets et des structures associées permet de mettre en évidence une production qui prend son essor au milieu du I^{er} s. apr. J.-C. (phase 4). Elle reste bien active jusqu'au début du II^e s. apr. J.-C. (phase 5). Mais la faible empreinte dégagée dans les niveaux précoces de la partie ouest invite à rester prudent sur les débuts de l'activité. La métallurgie des alliages cuivreux est présente dans plusieurs ateliers. Elle peut se mêler à du travail du fer. Après le milieu du II^e s. apr. J.-C., il semble qu'elle disparaisse au sein de l'emprise ou qu'elle devienne minoritaire, accompagnant éventuellement la forge qui est active entre le II^e et le III^e s. apr. J.-C. dans la partie est. Mis à part cet atelier, il est intéressant de noter que la composante métallurgique semble céder la place à la poterie au début du II^e s. apr. J.-C. comme dans la partie ouest du quartier artisanal. Comme pour la production céramique, se pose la question du lien avec le sanctuaire : lieu de consommation privilégié ou au contraire production vouée à l'export ou à la consommation *intramuros*. L'étude de cette composante artisanale ne pourra s'affranchir de questionnement sur l'approvisionnement en matière première. Elle nécessitera également des analyses



Fig. 14 Structures de métallurgie des alliages cuivreux (four de fusion installée sur une fosse dépotoir de métallurgie plus ancienne et fond de fosse d'abrasion). Clichés S. Alix.



Fig. 15 Déchets de production : anneau de bronze avec son cône de coulée. Cliché S. Alix.



Fig. 16 Creuset de bronzier. Cliché S. Alix.

de matériaux (composition et analyse de structures) pour préciser les modes de fabrication.

Cette riche campagne aura également été l'occasion de continuer d'appréhender la question de l'organisation du quartier artisanal. L'emprise de 2019 touche deux zones distinctes, séparées au moins, dès la période augusto-tibérienne, par une voie secondaire. À l'ouest, on trouve le groupe principal d'ateliers, agglomérés au nord et au sud de la voie vers Bourges. À l'est, on rentre dans la ceinture de bâtiments individualisés, sur la bordure ouest du sanctuaire. Elles s'opposent par leur architecture et leur organisation : à l'ouest des matériaux périssables, un bâti aggloméré ou resserré, aligné sur la voie ; à l'est, un usage de la pierre dès le début, un bâti individualisé et structuré par la présence centrale du sanctuaire. Chronologiquement, contrairement à l'ouest, la partie est ne semble pas lotie avant la période tibérienne, voire le milieu du 1^{er} s. apr. J.-C. En outre, la voie qui sépare les deux espaces reste une limite pérenne sur toute la période antique. Quel statut pour cet espace vis-à-vis du sanctuaire ? Les ateliers installés dans la partie ouest pourraient-ils constituer un bien lié au sanctuaire géré par la puissance civique ? On retrouve sur d'autres sanctuaires de citées ce type de boutiques et ateliers, parfois gérés en faire valoir direct par les autorités municipales (Tran 2009).

Outre la question de cette séparation apparente entre les espaces artisanaux, la voie principale Autun/Bourges a pu être étudiée au sein de l'emprise. On retrouve les changements d'orientation mis en évidence à l'ouest à partir du milieu du 1^{er} s. apr. J.-C. Il est probable que les états post-tibériens suivent une inflexion vers le sud, un peu à l'ouest de notre emprise, rejoignant le tracé de la voie tibérienne. Cette « contrainte » pose la question de la nature de l'espace où se croisent, au nord-est de l'emprise de 2019, la voie vers Bourges et la voie nord-sud assez large qui passe devant la ceinture d'ateliers et le théâtre. Ce croisement est-il aménagé, monumentalisé, de sorte qu'il constitue un passage obligé malgré les réfections de la voie ? Le monument ("concha"), évoqué dans l'inscription mise au jour cette année, pourrait-il trouver sa place dans ce type d'espace ?

Bibliographie

Alix 2014

Alix (S.), *Rapport de fouille archéologique : Urbani et Fabri. Evolution d'un quartier d'Augustodunum entre artisanat et habitat, du règne d'Auguste au début du Haut Moyen Age, Faubourg d'Arroux, Autun, Saône-et-Loire (71)*, Bourgogne, Inrap, Dijon, 2014, 4 volumes.

Barral, Joly 2018

Barral (Ph.), Joly (M.) (S.) (dir.), Opération 2018.5 « Le temple dit de Janus et ses abords immédiats », In : LABAUNE (Y.) (dir.), *Le complexe monumental de la Genetoye (Autun, Saône-et-Loire) dans son environnement. Approches diachroniques et pluridisciplinaires de la confluence Arroux / Ternin de la Préhistoire au Moyen-Age*. Autun : Rapport de PCR 2018, 2018.

Pastor 2010

Pastor (L.), *Les ateliers de potiers de la Meuse au Rhin à La Tène finale et durant l'époque gallo-romaine*. Thèses de doctorat, dir. A.-M. Adam, Université de Strasbourg, 2010.

Thivet 2016

Thivet (M.) (dir.), Opération 2016.10, « Extension et organisation du complexe antique » In : LABAUNE (Y.) (dir.), *Le complexe monumental de la Genetoye (Autun, Saône-et-Loire) dans son environnement. Approches diachroniques et pluridisciplinaires de la confluence Arroux / Ternin de la Préhistoire au Moyen-Age*. Autun : Rapport de PCR 2016, 2016.

Tran 2009

Tran (N.), *Tabernae publicae : boutiques et ateliers dans le patrimoine des cités de l'Occident romain*. In : Cahiers du Centre Gustave Glotz, 20, 2009. pp. 327-350

Pistillus : un atelier inattendu ?

Loïc Androuin

Master 2, Université de Bourgogne-Franche-Comté

Introduction

L'opération archéologique programmée entreprise à l'été 2019 sur le quartier artisanal gallo-romain du secteur de la Genetoye à Autun a mis en évidence un nouvel atelier de potier (Alix 2019). Ce dernier, à notre grande surprise, a livré une importante quantité d'objets liés à l'artisanat de la coroplastie. Ce matériel vient compléter les connaissances déjà acquises sur ce type de production sur la Genetoye et sur Autun (Androuin 2017 et 2018). La première phase de l'étude apporte de nouvelles informations sur un coroplaste très célèbre à Autun : Pistillus.

Une découverte d'une grande richesse

Le corpus mis au jour est d'une grande importance, de par sa quantité, 467 objets découverts, mais aussi de par sa richesse iconographique.

Ce nouvel atelier rejoint les trois autres déjà connus à Autun : la rue des Pierres, le faubourg d'Arroux et la Genetoye en 2014 (Androuin 2018, p. 47). Les quantités découvertes cet été sont plus importantes que celles mises en évidence dans les autres ateliers (Fig. 1), même en ne prenant en compte que les objets issus des contextes archéologiques de la phase de production de chacun des ateliers (Fig. 2). Ces quantités, ainsi que la faible diversité des iconographies, permet de mieux appréhender la production en série de ces objets. Ainsi, pour une même iconographie, nous trouvons de très nombreux fragments identiques. Il a été possible de rapprocher des moules aux déchets de figurines. Tous ces éléments nous indiquent que l'atelier a pu produire des quantités très importantes de figurines. Si ce dernier s'implante et fonctionne entre 170 et 300 ap. J.-C., la production de coroplastie intervient entre 200 et 250 ap. J.-C. C'est dans les structures de l'atelier (Fig. 3) comme le four, le bassin de décantation, le puits et les fosses de

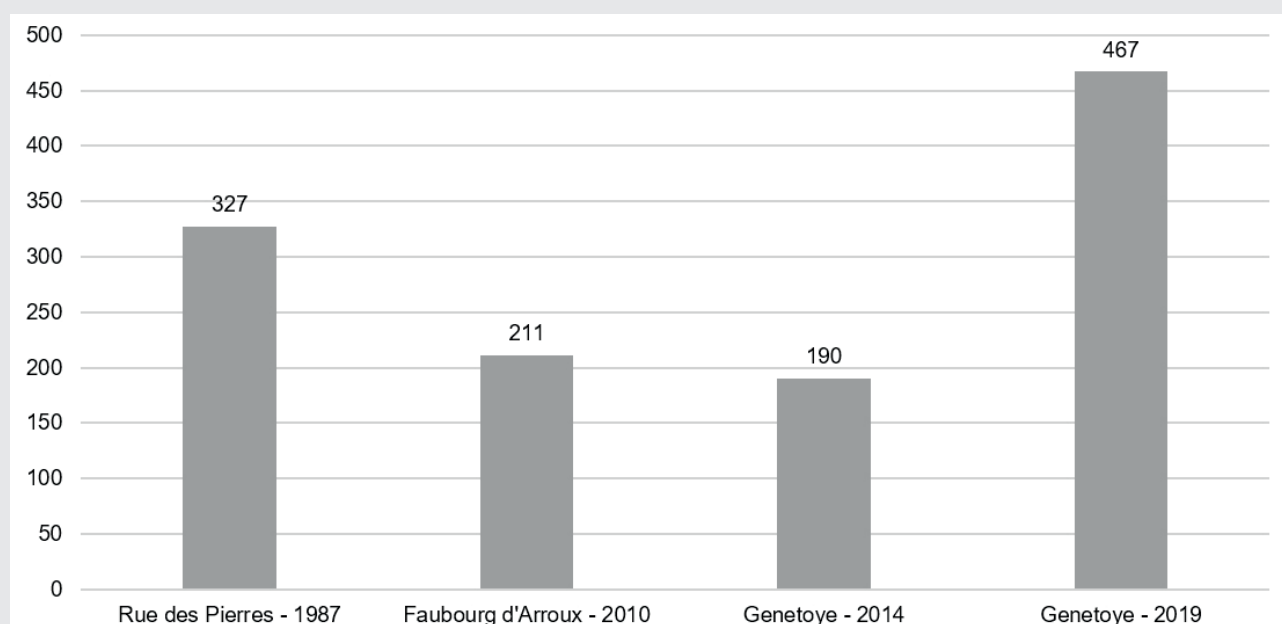


Fig. 1 Nombre d'objets découverts dans les ateliers de coroplastie d'Autun.

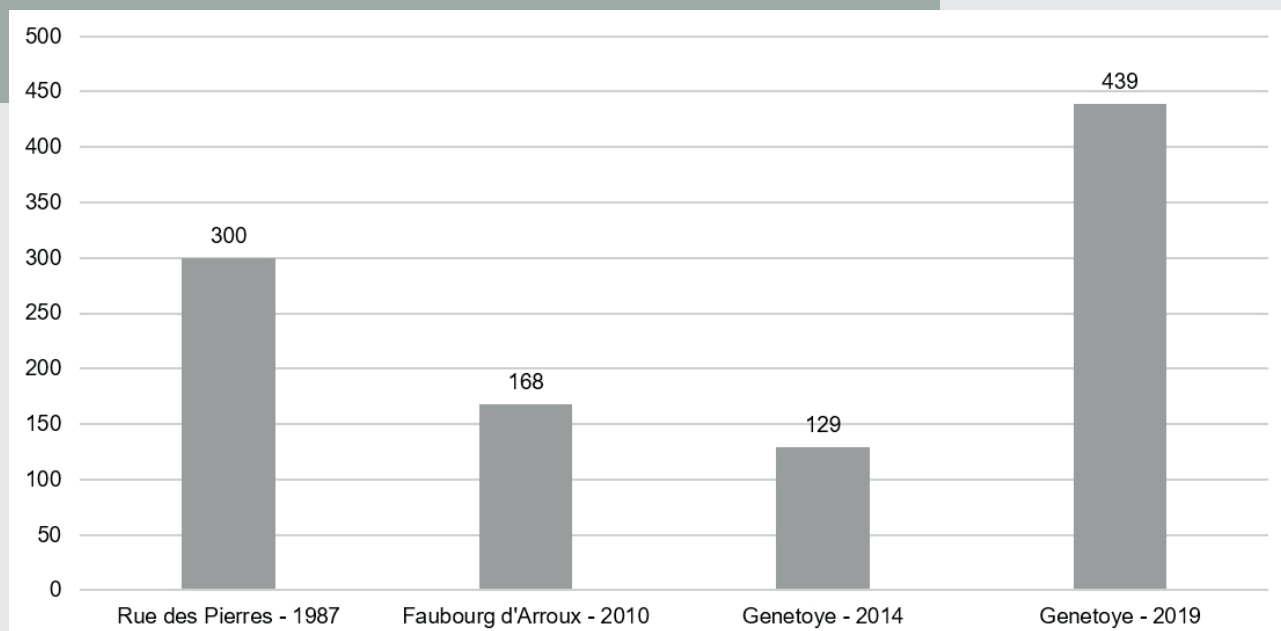


Fig. 2 nombre d'objets découverts dans les ateliers de coroplastie d'Autun liés à leur phase de production.



Fig. 3 Répartition des éléments de coroplastie dans les structures de l'atelier (Alix 2019).



Fig. 4 Prototype et moule d'une flûte de pan factice en terre cuite. Clichés L. Androuin.

dépotoirs, qu'a été mis au jour la plus grosse partie du corpus avec 439 objets. La fosse de dépotoir, au sud, a livré le plus d'objets avec 238 individus. Elle n'a été explorée que partiellement et sera complètement vidée durant la prochaine campagne.

Les trois étapes de la chaîne opératoire ont pu être clairement identifiées avec la découverte de prototypes, de moules et d'objets finis. Un cas assez intéressant est la découverte d'une petite flûte de pan en terre cuite avec un tenon à l'arrière. Il s'agit là d'un prototype (Fig. 4), le tenon servant à l'artisan à maintenir l'objet lors de la confection du moule. Ce dernier a d'ailleurs pu être découvert à proximité (Fig. 4). Un prototype d'un *oscillum* (disque en terre cuite suspendu dans les maisons romaines) (Fig. 5) a été découvert dans le puits. Il s'agit là du premier objet de ce type connu en Gaule. Ce dernier, non complet, présente une forte épaisseur ainsi qu'un décor modelé. Un *oscillum* identique est conservé au Musée d'Archéologie Nationale (Fig. 6). Il est aujourd'hui possible d'attribuer la production de cet objet à notre atelier.

De très nombreuses valves de moules, 51, ont pu être mises en évidence. Si les thèmes

iconographiques classiques comme ceux de la déesse-mère ou de la vénus sont représentés, nous trouvons pour la première fois des moules d'iconographies connues jusqu'à présent qu'à partir de figurines. C'est le cas pour les vénus sous édicule, une vénus accompagnée d'Éros, les *cucullatus* et les bébés dans un berceau (Fig. 7). Nous pouvons désormais rattacher avec plus de certitude la production de ces iconographies aux ateliers d'Autun. Plusieurs valves de moules utilisées pour la confection de bustes d'enfant et de bustes féminins ont été mises au jour. Enfin, une valve de moule avec une iconographie d'un chien inédite en Gaule a été découverte dans le bac de décantation (Fig. 8).

Pour les objets finis, nous trouvons 404 objets qui se répartissent au sein de 18 thèmes iconographiques (Fig. 9). Si le thème de la déesse-mère reste le plus abondant, les bustes d'enfant occupent une place importante dans la production de l'atelier. Le thème iconographique « buste » regroupe des éléments qui appartiennent à des bustes sans qu'il soit possible de préciser si ce sont des bustes d'enfants ou féminins. En regroupant ces trois thèmes iconographiques, les bustes



Fig. 5 Prototype d'un *oscillum* découvert dans le comblement du puits. Cliché L. Androuin.



Fig. 6 *Oscillum* conservé au Musée d'Archéologie Nationale présentant une iconographie identique au prototype. Cliché L. Cassagnes.

viennent concurrencer les déesses-mères. Nous avons ici affaire à une spécificité de la production de l'atelier. Nous pouvons noter aussi des quantités assez intéressantes de figurines de *Cucullatus* et de pigeons. Ces derniers, tous identiques, seraient aussi une production particulière de l'atelier.

Les productions de l'atelier ne se limitent pas aux figurines. Nous trouvons aussi des *oscilla*, des masques en terre cuite et des moules pour confectionner des médaillons d'applique, probablement pour des céramiques. Enfin, le plus étonnant a été la découverte de nombreux fragments de vases en forme de singe. Ce type d'objet est très peu connu en Gaule romaine. Il s'agit de vases tournés sur lesquels on applique des bras, des jambes et une tête de singe au niveau du col (Fig. 10). Nous avons un minimum de 6 vases découverts. Les bras peuvent tenir des objets comme un bâton ou une noix moulée. La flûte de pan découverte devait ainsi servir d'objet tenu par ces singes. Une étude plus exhaustive de ce type de production est en cours.



Fig. 7 Moules aux iconographies connues jusqu'à présent avec des figurines : Eros sur une colonne, Vénus sous édicule, *cucullatus* et bébé dans un berceau. Clichés L. Androuin.



Fig. 8 Iconographie inédite d'une valve d'un moule de chien. Cliché L. Androuin.



Fig. 9 Fragments d'une tête, d'un bras tenant une noix et d'une jambe d'un vase-singe. Clichés L. Androuin.

Pistillus or not Pistillus ?

Sur l'ensemble des objets mis au jour, 55 possèdent une signature d'un coroplaste. La valve de moule de chien présente une signature d'un coroplaste inédit « Titilusius ». Un petit moule pour une petite fleur servant à la décoration d'un édicule est signé « ANT » qui est l'abréviation du coroplaste Antonius dont les productions sont connues dans la vallée de l'Allier. Quatre signatures sont toujours indéterminées et en cours d'études.

Le reste des objets, 45, présentent la signature du coroplaste Pistillus. Ce dernier a apposé son nom sur 12 valves de moules et 34 figurines. Plusieurs moules de bustes d'enfants et féminins, les moules de *cucullatus*, un moule d'un bébé dans son berceau ainsi que le moule d'Éros sont signés de sa main. Si l'on supposait que ces iconographies étaient produites par ce coroplaste, nous pouvons aujourd'hui en avoir une plus grande certitude. Les figurines signées sont majoritairement des déesses-mères, ces dernières présentant une surface plus importante pour apposer une signature au niveau du socle. Cette dernière est d'ailleurs imprimée pendant le moulage.

La fouille du faubourg d'Arroux en 2010 (Alix 2014) avait livré un grand nombre de signatures de Pistillus, ce qui avait conduit à

penser qu'il s'agissait de l'atelier de ce dernier. Cependant, les objets portant sa signature ne représentent que 5 % du corpus alors que pour notre atelier, 10 % des objets du corpus portent la signature de Pistillus. Les thèmes iconographiques associés à Pistillus et signés par ce dernier se retrouvent dans les deux espaces, bien qu'ils soient plus nombreux à la Genetoye. Nous pouvons envisager d'y situer l'épicentre de sa production et de considérer le faubourg d'Arroux comme un atelier satellite. La fin de la fouille de l'atelier de la Genetoye et les dernières études à conduire sur le corpus pourront peut-être répondre à ces questions.

Conclusion

Ce corpus de coroplastie est la découverte la plus importante faite à Autun dans ce domaine. Son étude permet de mettre en évidence un nouvel espace de production. Ce dernier, contemporain des trois autres connus dans l'agglomération, présente une production importante centrée sur quelques thèmes iconographiques. La forte présence d'objets signés par Pistillus amène à considérer cet atelier comme étant potentiellement celui du coroplaste bien qu'il soit envisageable que ce dernier en ait possédé plusieurs. Des thèmes iconographiques originaux qui lui étaient attribués sont ici confirmés avec

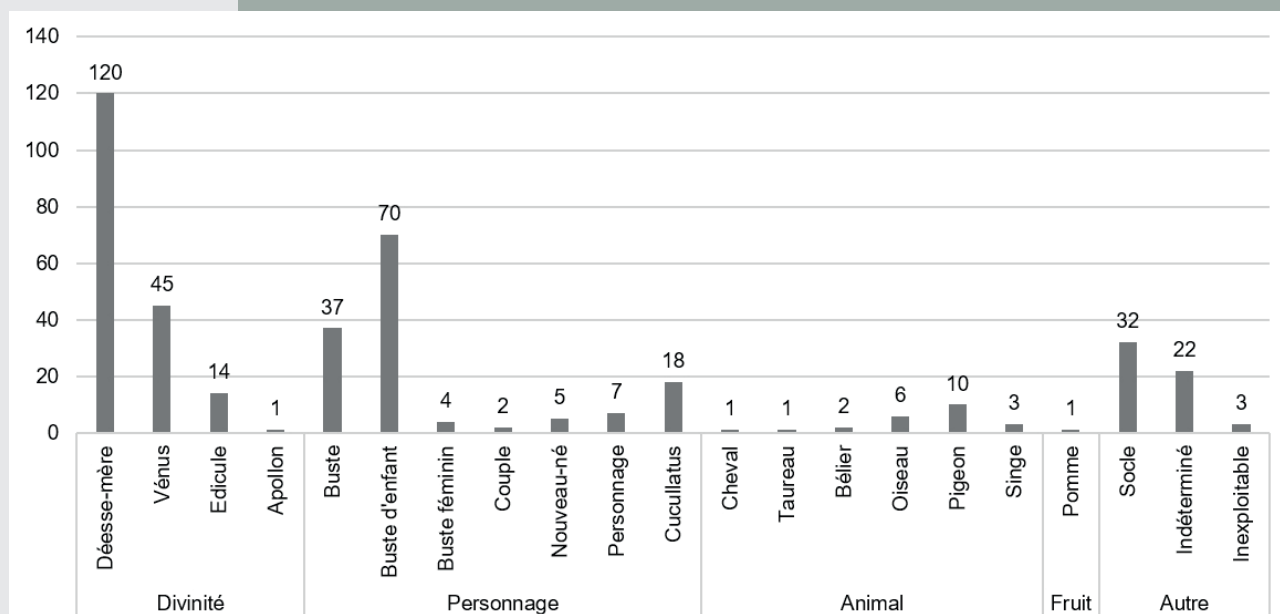


Fig. 10 Répartitions des objets finis en fonction de la catégorie et du thème iconographique. L. Androuin.

la découverte de moules inédits portant sa signature. Cette découverte majeure nous permet de mieux comprendre ses productions et son importance à Autun au début du III^e siècle ap. J.-C.

Références bibliographiques

Alix 2014

Alix (S.) - Urbani et Fabri. *Evolution d'un quartier d'Augustodunum entre artisanat et habitat, du règne d'Auguste au début du Moyen-âge*, Rapport d'opération Inrap, Dijon, Inrap Grand Est Sud, 7 vol., 2014.

Alix 2019

Alix (S.) - « Opération 2019.6. Extension et organisation du complexe antique : le quartier artisanal » in Labaune Y. (Coord.), *Programme collectif de recherche. Approches diachroniques et pluridisciplinaire de la confluence Arroux/Ternin de la préhistoire au Moyen-âge. Le complexe monumental de la Genetoye (Autun, Saône-et-Loire) dans son environnement*, Rapport sur la campagne 2019, vol. 2, p. 103-374.

Androuin 2017

Androuin (L.) - *Etude archéologique des figurines en terre cuite gallo-romaines du secteur de la Genetoye à Autun-Augustodunum*, 1, Besançon, Université de Franche-Comté, 169 p., 2017.

Androuin 2018

Androuin (L.) - « Les productions de figurines en terre cuite dans la ville d'Augustodunum. Présentation des dernières recherches », in *Journée d'Actualité Archéologique en Territoire Eduen, Actes de la journée du 8 avril 2017*, Autun, Service Archéologique de la Ville d'Autun, p. 45-49, 2018.

Autun (Saône-et-Loire), cathédrale St Lazare. Suivi archéologique des travaux de restauration menés entre juin 2017 et avril 2019.

Yannick Labaune

Responsable du Service Archéologique de la ville d'Autun, UMR 6928 ARTEHIS

Les travaux de restauration de la nef de la cathédrale Saint-Lazare à Autun réalisés entre juin 2017 et avril 2019, en particulier l'installation d'un système de chauffage par le sol, ont bénéficié d'un suivi archéologique. Au fur et à mesure de l'avancée des phases de travaux, trois diagnostics successifs (tranche 1 à 3, fig. 1) ont été menés par le service archéologique de la ville d'Autun (SAVA) dans l'espace de la nef compris entre la seconde et la septième travée, mais également dans les collatéraux de la septième travée, soit juste avant la croisée du transept. Une fouille ponctuelle de quelques dizaines de mètres carrés a quant à elle été prescrite dans la nef, au niveau de la septième travée. Elle a été menée en février 2019 par le Centre d'Etudes

Médiévales d'Auxerre (CEM). Cet article propose un rapide bilan des découvertes comprises entre l'époque antique et le XVIII^e s.

Les niveaux antiques et du haut Moyen Age

Aucune structure en place, tant antique que du haut Moyen Age, n'a pu être mise en évidence lors de cette opération. Elles sont scellées par un important horizon de « terres noires ». Nos observations montrent que le secteur investi se situe probablement en contrebas d'un mur de terrasse antique dont le tracé peut être restitué dans l'axe du transept. Le mobilier antique est très abondant, il est systématiquement en position

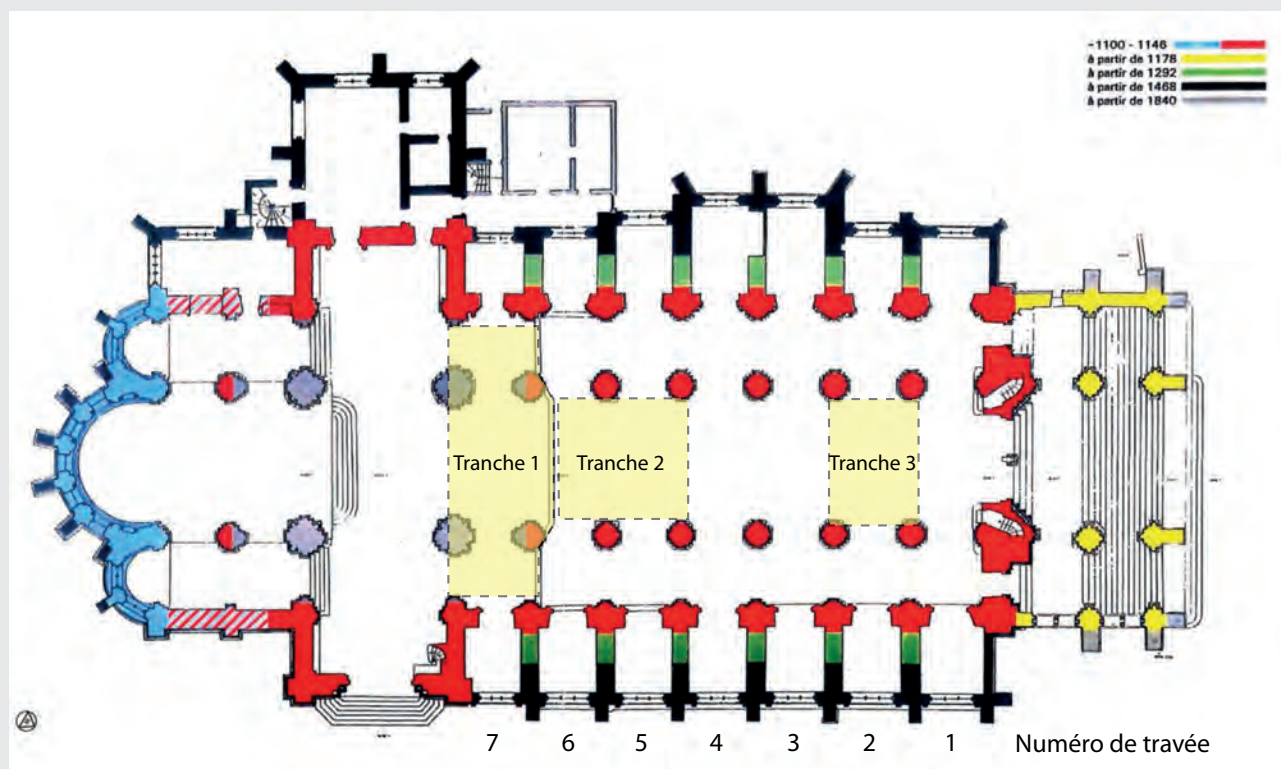


Fig. 1 Localisation de l'emprise des trois phases de diagnostic du SAVA sur le plan phasé de la cathédrale Saint-Lazare, proposé par F. Didier (ACMH) et B. Serexhe (Historien de l'Art) en 1991.



Fig. 2 Stratigraphie au niveau de la 7^e travée de la nef : en partie inférieure les horizons de « terres noires » surmontées des horizons de construction de l'édifice religieux (grès concassé), eux même scellés par un niveau de sol en terre battue d'époque romane. Cliché Y. Labaune.

secondaire dans des horizons d'époque médiévale ou moderne. Les indices les plus anciens remontent à l'époque augustéenne, on relève la forte proportion de mobilier en usage entre le milieu du I^{er} siècle de notre ère et le second tiers du II^e siècle et un déficit des marqueurs fins typiques du III^e s. et de la première moitié du IV^e s. On relève de rares indices de l'Antiquité tardive : au moins une amphore africaine, deux fragments de plats estampés en céramique dérivée de sigillée paléochrétienne et un tessou de bol en sigillée tardive d'Argonne. La présence d'un lambeau de mosaïque doit également être citée.

Les niveaux de construction de l'église Saint-Lazare

Les remblais stratifiés du chantier de construction de l'église Saint-Lazare, riches en éclats de taille de pierres, majoritairement du grès, plus rarement du calcaire, ont été repérés et leur épaisseur est comprise entre 0,70 m et 1,20 m.

Les sols de circulation d'époque romane

Dans la nef, à proximité du transept, les niveaux de construction de l'église Saint-Lazare sont scellés par une couche de terre brune compacte, une couche qui a également été repérée au niveau du chœur lors des fouilles des années 1990. Il pourrait

s'agir du sol en terre battu décrit par les textes au moment du transfert des reliques de Saint-Lazare en 1146-1147 (fig. 2). Ce sol en terre battu est scellé d'un sol empierré, possiblement du XII^e s., dont le radier est conservé sur une surface de quelques mètres carrés (fig. 3).

Les massifs de fondation d'époque romane

La semelle de fondation du mur gouttereau de l'église Saint-Lazare, réalisée en grand appareil à partir de blocs de grès quadrangulaires de grandes dimensions (pour certains des remplois antiques semble-t-il), a été dégagée le long de la façade de la chapelle de Clugny.

Les massifs de fondation d'origine des piles séparant la nef des collatéraux sont tous édifiés suivant le même mode de construction. De forme carrée, ils mesuraient 2,60 m de côté en moyenne. Ils sont composés d'un assemblage de blocs parallélépipédiques en grès de grand appareil, et la plupart d'entre eux paraissent être des remplois antiques (fig. 4). Ils sont installés dans des puits de fondation carrés d'environ 3,20 m de côté perforant les remblais du chantier de construction.

Les massifs de fondation des piles de la croisée du transept sont construits sur le même mode, mais ils sont un peu plus fortement dimensionnés.



Fig. 3 Probable radier de fondation d'un sol d'époque romane dont la surface a été desquamée. Cliché T. Dessolin, en direction du nord-est.



Fig. 4 Massif de fondation d'époque romane d'une des piles séparant la nef du collatéral, composé d'un assemblage de blocs de grès quadrangulaires de grandes tailles, en partie des remplois d'époque romaine. Le profil de ces massifs adopte généralement plusieurs ressauts de fondation successifs. On note l'absence de murs de chaînage. Cliché Y. Labaune.



Fig. 5 Vue zénithale de la fouille du CEM postérieure à notre intervention sur ce secteur. Il a été vérifié que le massif jouxtant la pile en bas du cliché et recoupé par la canalisation de chaleur curviligne du XIX^e s. ne se prolongeait pas en direction de la pile qui fait face à la première (transition 6^e et 7^e travée). Il ne s'agit pas des fondations du jubé du cardinal Rolin. Cliché Y. Labaune.

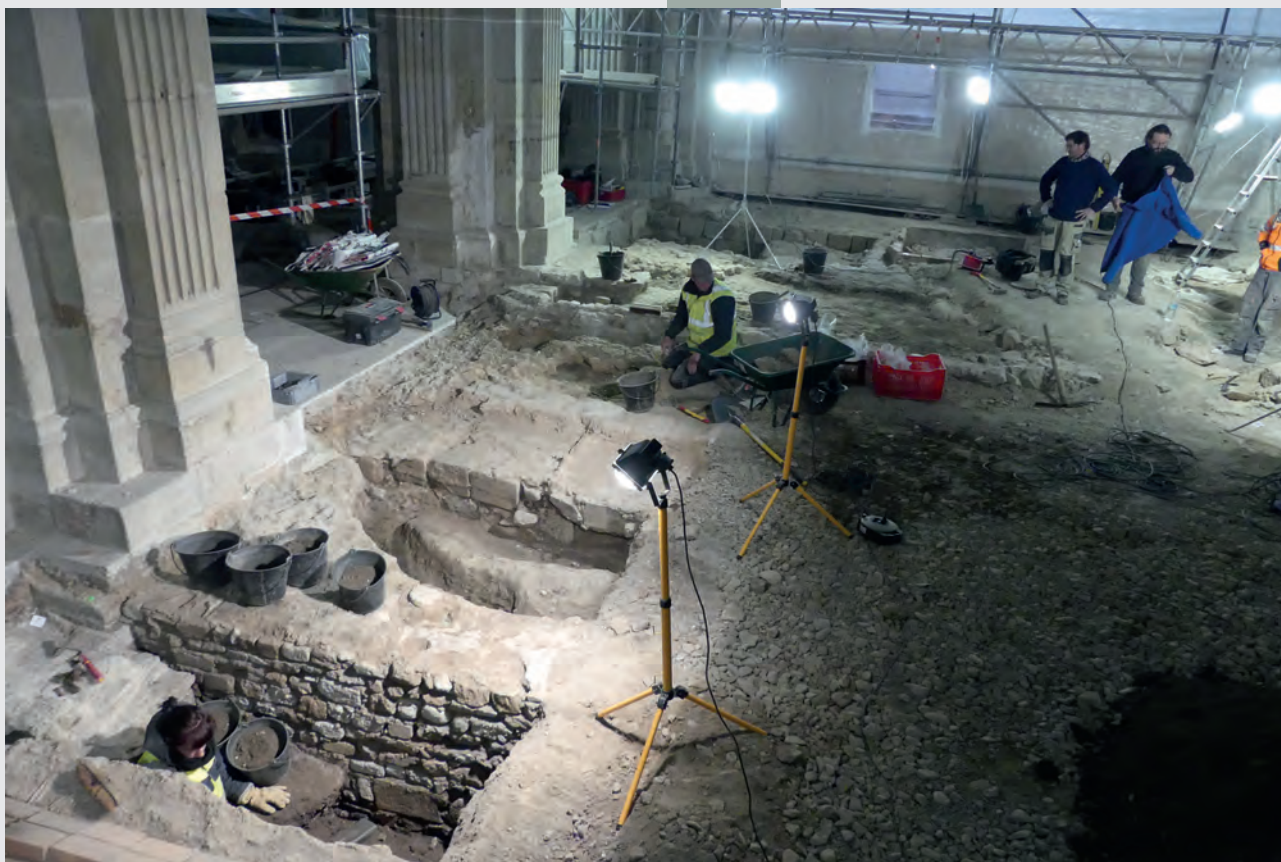


Fig. 6 Vue oblique de l'intervention du SAVA, au premier plan, concomitante à celle du CEM au second plan. Au premier plan, on observe la puissante infrastructure maçonnée séparant les 5^e et 6^e travées, vraisemblablement les fondations du jubé du cardinal Rolin. Cliché Y. Labaune.

L'intervention montre donc que les piles, y compris celles situées à la croisée du transept, n'étaient pas chaînées à l'origine. Ces observations ne sont pas sans rappeler celles menées lors de la fouille de la nef de la basilique de Paray-le-Monial¹. L'intervention a montré l'absence de chaînage entre murs et piliers : installés comme nous dans des creusements en puits, les fondations des piles de la basilique paraissent toutes autonomes.

A la recherche des fondations du jubé construit par le cardinal Jean Rolin...

Le jubé édifié par le cardinal Rolin dans le cadre des travaux de restauration et d'embellissement de la cathédrale Saint-Lazare a été détruit au XVIII^e s. et son emplacement exact à l'intérieur de la nef restait encore actuellement sujet à caution.

¹ Communication orale Gilles Rollier (Inrap) que je remercie.

L'aspect de ces aménagements reste lui aussi difficile à saisir puisqu'on n'en connaît que les descriptions de l'époque qui témoignent de sa magnificence (trois étages, une tribune, des chapelles). Il devait se rapprocher de la forme du jubé actuellement conservé en élévation dans l'abbatiale du monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse. En revanche, la statuaire qu'elle accueillait est en partie parvenue jusqu'à nous, sous la forme de personnages quasiment de grandeur naturelle actuellement conservés au musée Rolin.

Deux massifs de fondation, le premier séparant les 6^e et 7^e travées et le second séparant les 5^e et 6^e travées, ont été successivement observés et interprétés chacun leur tour comme les vestiges des fondations du jubé du cardinal Rolin :

- L'intervention a en effet permis de mettre au jour et documenter un massif de fondations qui semblait à l'issue du diagnostic barrer transversalement la nef entre les deux piles séparant les 6^e et 7^e

travées (tranche 1). Déjà dégagé au XIX^e s. lors de l'installation du chauffage de la cathédrale, ce massif avait été interprété à l'époque comme étant les fondations du jubé de Jean Rolin. La fouille de vérification diligentée par le CEM à cet emplacement a permis d'infirmer cette hypothèse et de montrer que le massif était uniquement limité aux abords uniquement d'une des deux piles se faisant face, sa nature restant difficile à définir (fig. 5) ;

- L'opération a ensuite permis de mettre au jour les vestiges d'une puissante infrastructure maçonnée qui sépare les 5^e et 6^e travées, barrant cette fois-ci transversalement la nef d'une pile à l'autre (fig. 6). Ces vestiges étaient en relation avec une couche de démolition plutôt homogène riche en éléments sculptés qui comportent des traces de peinture et badigeons (rouge, doré) que l'on peut dater de la fin du Moyen Age² et qui ne sont pas incompatibles avec le décor des élévations d'un dispositif de type jubé. Il est cette fois-ci raisonnable de penser avoir affaire aux vestiges du jubé du cardinal Rolin.

Les vestiges funéraires de la 7^e travée

Au niveau de la 7^e travée, les tombes paraissent s'implanter de manière privilégiée, voire exclusive, à l'intérieur des collatéraux. En effet dans l'emprise de notre intervention, nous avons pu constater l'absence de tombes à l'intérieur de l'emprise de la nef.

Dans le collatéral situé en façade de la chapelle de Clugny, un ensemble d'inhumations en cercueil de bois en place, datées de la fin du Moyen Age ou du début de la période moderne (entre 1440 et 1524 d'après les analyses radiocarbones), apparaissent sensiblement à la même altitude, à environ 1,30 m sous le dallage actuel (fig. 7). Ces tombes privilégiées, dont celle au moins d'une femme, sont proches du chœur.

Elles étaient très certainement surmontées de nombreuses autres sépultures, qui ont été



Fig. 7 Les tombes en cercueil des XV^e-XVI^e s. situées dans le collatéral situé en façade de la chapelle de Clugny. Noter la fondation en grand appareil du mur gouttereau d'époque romane au second plan. Cliché Y. Labaune.

déplacées au XVIII^e s. comme le montre une fosse d'exhumation d'un mètre de profondeur partiellement fouillée. Son comblement comportait de très nombreux ossements humains qui appartiennent à une dizaine d'adultes et à un enfant de 5 à 7 ans.

Les vestiges funéraires de la 5^e travée

A l'intérieur de la nef, au niveau de la 7^e travée, un ensemble de sépultures en cercueils de bois installées dans les niveaux de « terres noires » a été mis au jour. Les datations radiocarbones permettent de fixer leur chronologie à la période moderne, entre la fin du XV^e et le début du XVII^e s. (entre 1436 et

² Expertise des fragments lapidaires réalisée par B. Maurice-Chabard (musée de Chalon-sur-Saône) et V. Boucherat (Université de Paris-Nanterre).



Fig. 8 Caveau maçonné s'appuyant contre les fondations présumées du jubé du cardinal Rolin (à droite du cliché) et recoupé par une conduite souterraine d'air chaud pulsé du XIX^e s. (à gauche du cliché). Cliché Y. Labaune.

1641). Certaines sont perturbées et recoupées par des fosses d'exhumation, qui semblent relever du XVIII^e s.

L'angle d'un caveau maçonné, recoupé par une conduite souterraine d'air chaud pulsé du XIX^e s., a été observé (fig. 8). Il n'a pas pu être daté.

Les vestiges funéraires de la 2^e travée

L'espace de la seconde travée est presque entièrement occupé par un caveau funéraire de grandes dimensions situé à l'entrée de la cathédrale dont, curieusement, on avait un peu oublié l'existence au moment de l'intervention. La fouille des remblais de



Fig. 9 Vue oblique de l'accès au caveau du XVIII^e s. situé dans la seconde travée. Cliché Y. Labaune.

construction comportant des ossements humains et du mobilier (bague), cela suggère le bouleversement de sépultures antérieures à l'occasion des travaux.

L'accès de forme carrée (fig. 9) était fermé par une grande dalle munie d'une paire d'anneaux en fer (pour la soulever) : par le biais d'un escalier, il permettait de se rendre à l'intérieur d'un vaste espace voûté de plus d'une quarantaine de mètres carrés de superficie et d'une hauteur sous voûte de l'ordre de 2,20 m. Nos observations suggèrent que l'intérieur de ce caveau funéraire a été pillé et bouleversé (lors de la Révolution française ?) par le creusement d'une vaste tranchée centrale peut-être pour rechercher



Fig. 10 Ossements humains rejetés contre une paroi du caveau suite au creusement d'une tranchée de violation à l'intérieur du monument funéraire. Cliché Y. Labaune.

un hypothétique « trésor » : les déblais et les restes des défunts ont été rejetés de part et d'autre, contre les parois latérales du caveau (fig. 10).

Les observations archéologiques montrent que ce caveau a été construit tardivement, au cours de l'époque moderne. L'étude des archives de la Société Eduenne³ montre que son installation est contemporaine des importants travaux réalisés par les chanoines vers 1760 (bûchage du tympan latéral, mise en place d'une couche de plâtre sur le grand tympan, destruction du tombeau de Saint-

Lazare et du grand jubé du cardinal Rolin, relevage des tombes et réfection du pavage).

Références bibliographiques

Labaune 2017

Labaune (Y.), avec la collaboration de Bugnon-Labaune (A.-L.), Delor-Ahü (A.), Dessolin (T.), Fossurier (C.), Leder (S.), Listrat (P.), Madignier (J.), Strasberg (A.), Tisserand (A.), *Autun (Saône-et-Loire), cathédrale Saint-Lazare (7^e travée de la nef et ses collatéraux), Projet de restauration, d'installation d'un chauffage par le sol et de mise en valeur intérieure de la nef et du transept, rapport de diagnostic archéologique, service archéologique de la Ville d'Autun, novembre 2017 (2 volumes).*

³ Information orale F. Martin-Breton (bibliothécaire de la Société Eduenne) que je remercie.

Le site du 28 rue de la Croix Verte à Autun (Saône-et-Loire) Ilot XI 13 : d'un quartier artisanal à un quartier résidentiel. I^{er}-fin III^e siècle

Pierre Quenton

Responsable d'opération, Inrap

L'emprise de la fouille se situe dans la partie est de la ville, dans ce qui correspond à l'angle nord de l'îlot XI 13 de la ville antique d'*Augustodunum*. Cet îlot est limitrophe de l'îlot XI 14 qui verra l'implantation de l'amphithéâtre antique.

Sept phases d'occupation concernent la période antique. Elles permettent d'appréhender l'évolution du bâti et l'organisation de l'angle nord de l'îlot XI 13 depuis la fin de la période augustéenne jusqu'à la première moitié du IV^e siècle.

Les premiers vestiges s'implantent sur un terrain enherbé. L'origine de cet espace enherbé est peut-être à mettre en relation avec le déboisement du secteur, lui-même lié à la création de la ville d'*Augustodunum*.

Les premiers aménagements se trouvent en périphérie de l'occupation principale et ce n'est qu'à l'époque tibérienne qu'elle se densifie au niveau de l'emprise de la fouille. Le secteur est alors réservé aux activités artisanales centrées autour du travail des métaux. Malgré le morcellement des vestiges de la phase A3 (30/40 apr. J.-C.) dû aux réaménagements successifs, la partie centrale du site permet de déterminer l'existence d'au moins un bâtiment. Les trous de poteau ainsi que les sablières basses partiellement enterrées matérialisent la présence d'une construction réalisée en matériaux périssables. Dans un second état, on voit l'apparition d'un solin constitué d'un blocage de pierres sur lequel devait reposer une sablière. Aucune structure maçonnée n'est présente à cette époque. Les différents lambeaux de sol repérés sont exclusivement des sols de terre à base d'argile jaunâtre et de sable. Malgré la conservation inégale des vestiges, le bâtiment, dont l'emprise nous échappe,



Localisation de la fouille par rapport à la ville antique d'*Augustodunum*. DAO P. Quenton.

est scindé en deux parties, l'une réservée à l'activité artisanale et l'autre à l'habitat des artisans. Un espace extérieur est présent au milieu de l'emprise, il est matérialisé par la découverte de plusieurs secteurs de cailloutis indiquant l'emplacement d'une aire de circulation large au minimum de 6,70 m et orientée SO/NE. Cette dernière marque une pente descendante du SO vers le NE.

Le secteur est ensuite entièrement remanié dans les années 40 à 50 de notre ère. Cette période voit la création d'un égout qui traverse le site d'est en ouest (Phase B1).

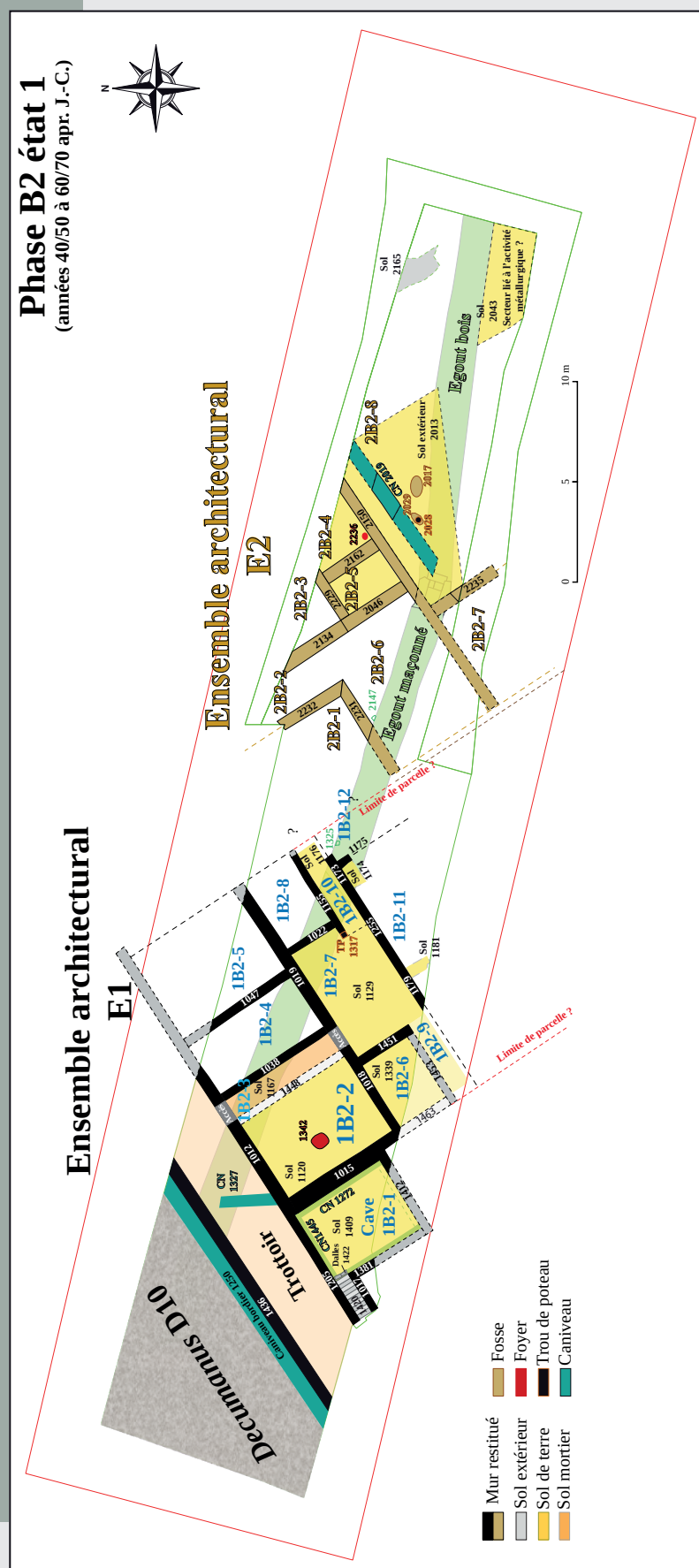


Fig. 1 Plan de synthèse de la phase B2 état 1. DAO P. Quenton.



Fig. 2 Cave 1B2-1 de l'ensemble architectural E1. Cliché P. Quenton.

Cette construction entraîne la démolition de tous les aménagements de la phase tibérienne. Les nouvelles constructions qui se mettent en place immédiatement après la réalisation de l'égout, soit sous le règne de l'empereur Claude, montrent une rupture totale avec le bâti tibérien. Les deux ensembles architecturaux repérés sur le site dévoilent un changement radical dans l'organisation spatiale de l'occupation et dans les matériaux employés pour la réalisation des maçonneries. L'architecture de pierre est maintenant dominante (Fig. 1). Un dépôt organique résultant d'une occupation intense caractérisée par l'accumulation de déjection animale est présent dans la pièce 1B2-2 de l'ensemble architectural E1. Une analyse chimique a été réalisée sur un échantillon de l'Us 1128. Cette analyse a permis de préciser l'origine de ces déjections. Il s'agit de fèces trahissant la présence dans la pièce 1B2-2 de canards ou d'oies, voire les deux à la fois. L'analyse chimique indique la présence d'un probable commerce de vente de volaille le long du *decumanus* D10. L'ensemble E1 possède également une cave, cave abandonnée autour des années 80 de notre ère (Fig. 2).

La voirie est aménagée, ou plus probablement réaménagée à la même période. La métallurgie est toujours présente, mais simplement dans l'extrémité est du site.

Les déchets qu'elle produit permettent de dire que l'on est en présence d'un atelier de cémentation. Les quelques fragments de moule indiquent la fabrication de clochettes produites avec le laiton issu de l'atelier de cémentation. L'activité métallurgique périclité dans les années 80 de notre ère, période à laquelle est aménagé le *cardo* C12. L'arrêt de l'activité métallurgique est possiblement provoqué par le début de l'édification de l'amphithéâtre dans les îlots voisins XI 14 et XII 14 situés au NE du *cardo* C12, édification que l'on situe, mais sans véritable preuve, à la fin du I^{er} siècle ou au début du II^e siècle.

Les vestiges antiques témoignent de la transformation dans le dernier quart du I^{er} siècle d'un quartier initialement réservé aux activités artisanales en un quartier où la place de l'habitat devient majoritaire, même si des activités commerciales peuvent perdurer, notamment le long du *decumanus* D10. Les habitations paraissent plus cossues à partir du II^e siècle : présence de marbre, d'enduits peints et de fragments de *tubuli* dans les divers remblais d'abandon ou dans les tranchées d'épierrement, et présence de sols en béton lissé dont certains sont incrustés de pierres de couleur.

L'ensemble architectural E1 va dans le courant du II^e siècle (110/120-160/170 apr. J.-C.) voir sa superficie passer de 180 à 205 m².

Fig. 3 Plan de synthèse de la phase E. DAO P. Ouenton.

Seule la partie privative augmente de volume en gagnant sur l'espace extérieur situé à l'arrière du bâtiment. L'organisation spatiale du bâtiment reste sans grand changement. Les sols de la partie privative de l'édifice sont maintenant tous construits avec un béton à base de chaux, décoré d'incrustations de pierres de couleur.

La fin du II^e siècle voit l'implantation d'un jardin longeant le *cardo* C12, jardin matérialisant la présence au sud de l'emprise d'une *domus* à fort statut. La partie de l'ensemble architectural E2 (bâti et cour) dégagée au niveau de l'emprise de la fouille va être détruite et remplacée par le jardin (Phase E, 180-210/220 de n.-è.) (Fig. 3). Ce dernier est adossé au mur 2023, mur de clôture séparant le jardin du *cardo* C12. L'aménagement du jardin et de sa galerie couvre une superficie minimale de 380 m².

C'est dans le courant du premier quart du III^e siècle (210/220 apr. J.-C.) qu'une restructuration totale de l'ensemble architectural E1 va avoir lieu (Phase F). Ce dernier va être scindé en deux par la création d'un *ambitus* (Fig. 4). Au NE de l'*ambitus* se trouve l'ensemble E1 et au SO le nouvel ensemble E3. L'*ambitus* a été positionné à l'emplacement de l'ancien couloir d'accès de l'ensemble architectural E1. La découverte de deux deniers frappés sous les Sévères dans la fondation du mur 1020, permet de dater plus finement la période de restructuration du bâti situé le long du *decumanus* D10. En effet, la monnaie frappée à l'effigie de Septime Sévère est émise en 210. L'excellent état de conservation de la monnaie permet de dire que cette dernière a probablement été enfouie rapidement après sa date d'émission. Dans le premier quart du III^e siècle, on remarque la généralisation des sols de béton de chaux lissé décorés d'incrustations, ou de béton de tuileau. Le sol 1026 de la pièce 3F-5 est réalisé en *opus signinum* (Fig. 5). Le sol occupe une pièce d'environ 12,75 m², il est constitué d'un mortier de chaux à inclusions d'éclats de pierres et de terre-cuite. Le décor, employant un répertoire de quatre couleurs, est très sommairement exécuté, notamment au niveau des alignements. Un cercle central de 0,80 m de diamètre est composé de quatre cercles concentriques blanc, rouge, noir et

gris, et d'un éclat central blanc. À partir de ce cercle partent six rayons composés chacun de quatre lignes d'éclats noires, blanches, grises et rouges : deux rayons perpendiculaires aux murs nord ouest et sud-est, et quatre rayons en diagonale rejoignant chaque angle de la pièce. De nombreux autres éclats issus de ces quatre couleurs sont disséminés sur la surface du *terrazzo*, sans ordre apparent, sauf entre les rayons au nord-est où ils semblent reprendre les cercles concentriques du centre de la pièce (Descriptif Chr. Gaston).

À partir du III^e siècle, le secteur n'est plus occupé que par des habitats dont le statut semble de plus en plus important, avec la probable présence d'une *domus* dont seul le jardin a été découvert lors de la fouille. La mise au jour d'une mosaïque à 20 m au SO de l'emprise de la fouille pourrait confirmer la présence dans l'îlot XI 13 d'au moins une demeure à fort statut, donnant à l'îlot l'aspect d'un quartier résidentiel aux abords de l'amphithéâtre (Fig. 6).

La présence d'une occupation à la fin du III^e et jusqu'au milieu du IV^e siècle n'est perceptible qu'à travers la découverte de monnaies. L'absence de céramique s'explique par l'abandon de l'occupation principale du site. Le secteur n'est plus alors qu'un lieu de passage, passage facilité par la présence du *decumanus* D10 et du *cardo* C12, même si l'entretien des rues semble dès lors obsolète. Dès le IV^e siècle, le site ne va plus être véritablement occupé. Si occupation il y a, elle est temporaire et liée plus probablement à la nature du terrain. En effet, dès l'abandon du site, seuls des remblais de terre vont s'accumuler sur l'emprise concernée par la fouille. Il est possible que le terrain soit occupé par des activités marginales dès la fin de l'Antiquité, activités centrées autour du travail de la terre (maraîchage, verger ?) et ce, jusqu'à une période récente.

Références bibliographiques

Quenton *et alii* 2018

Quenton (P.) dir, Cambou (D.), Delor-Ahü (A.), Desidererio (A.-M.), collab. *et al.* – Ilot XI 13 : d'un quartier artisanal à un quartier résidentiel. I^{er}-fin III^e siècle : 28 rue de la Croix Verte, Autun (Saône-et-Loire), rapport de fouilles, Dijon : Inrap Bourgogne-Franche-Comté, 3 vol, novembre 2018.

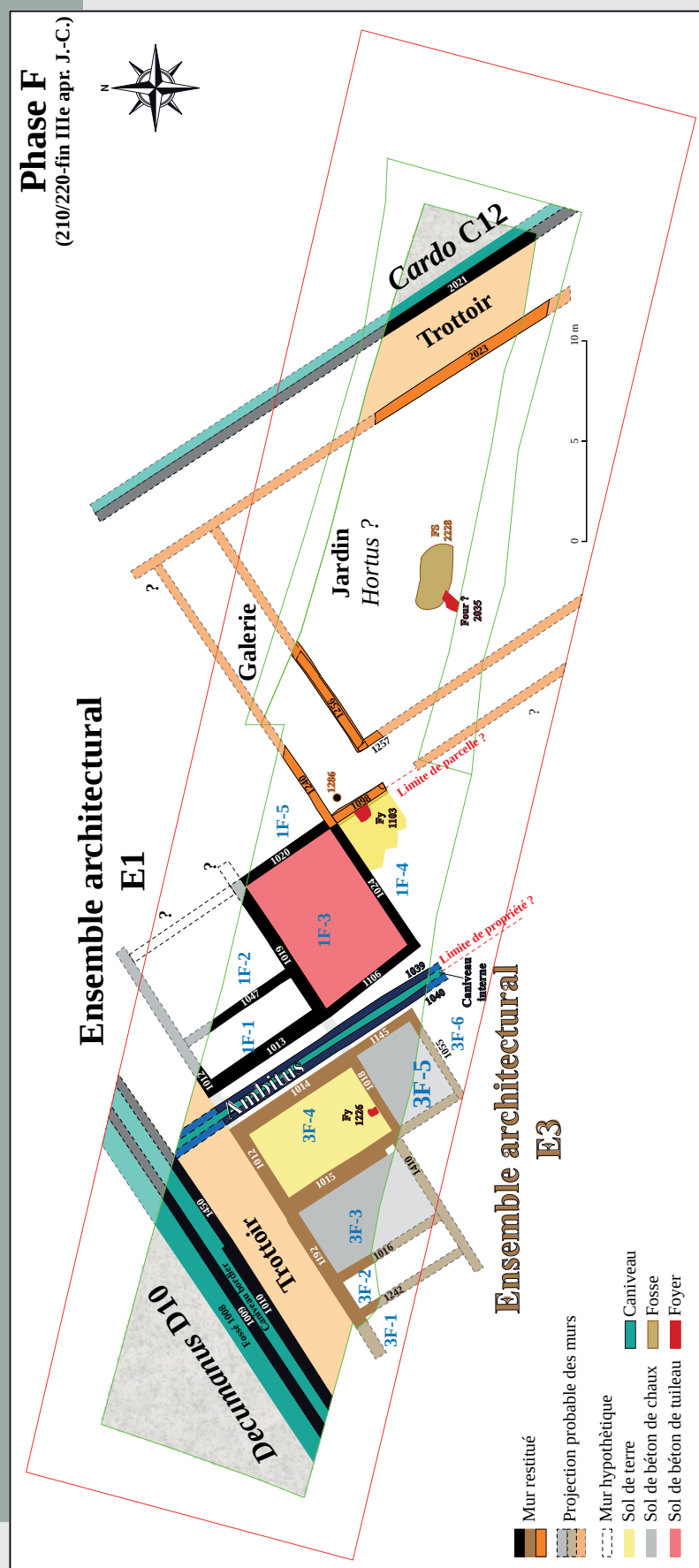


Fig. 4 Plan de synthèse de la phase E. DAO P. Quenton.

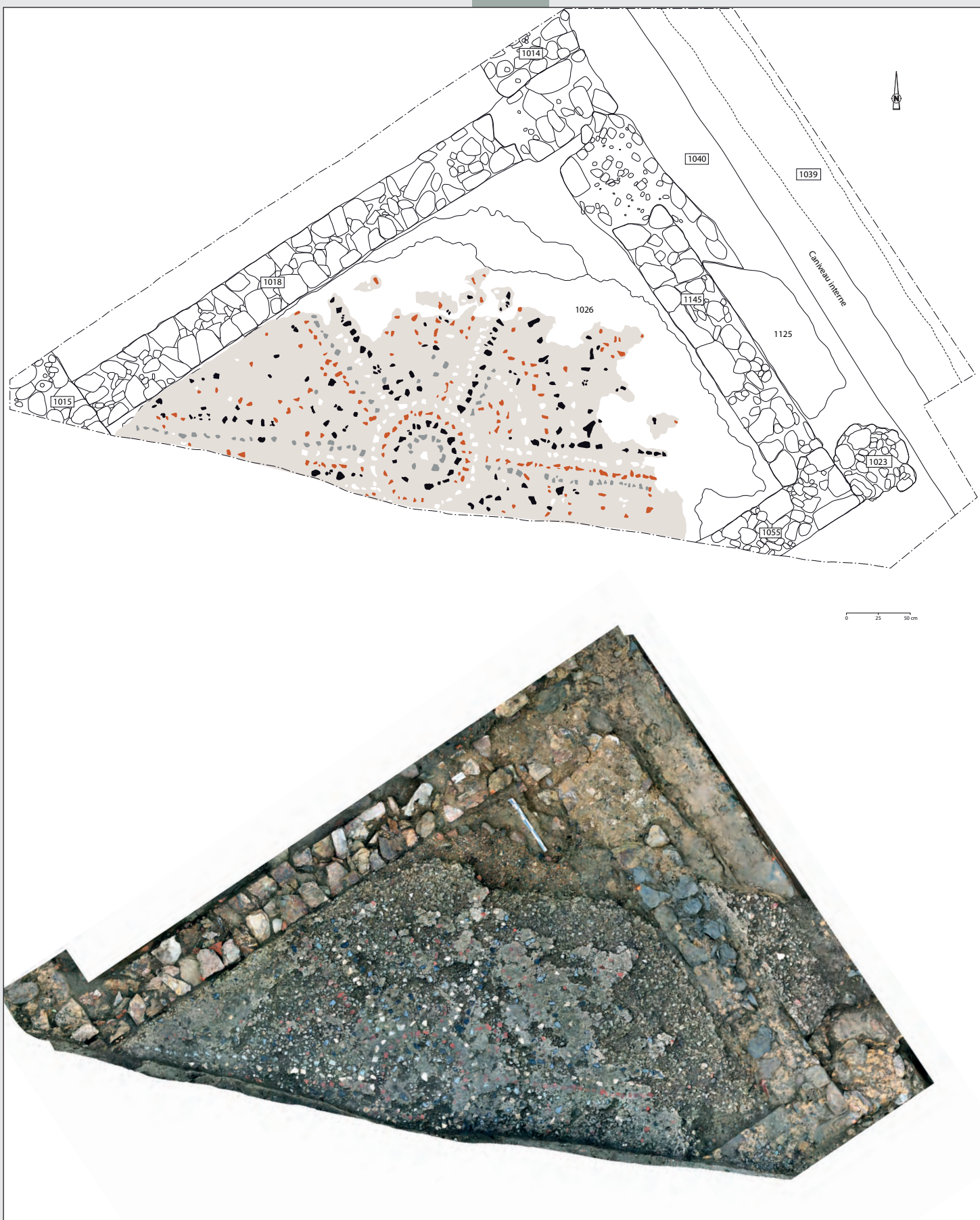


Fig. 5 *Opus signinum* de la pièce 3F5. Cliché et DAO P. Quenton.

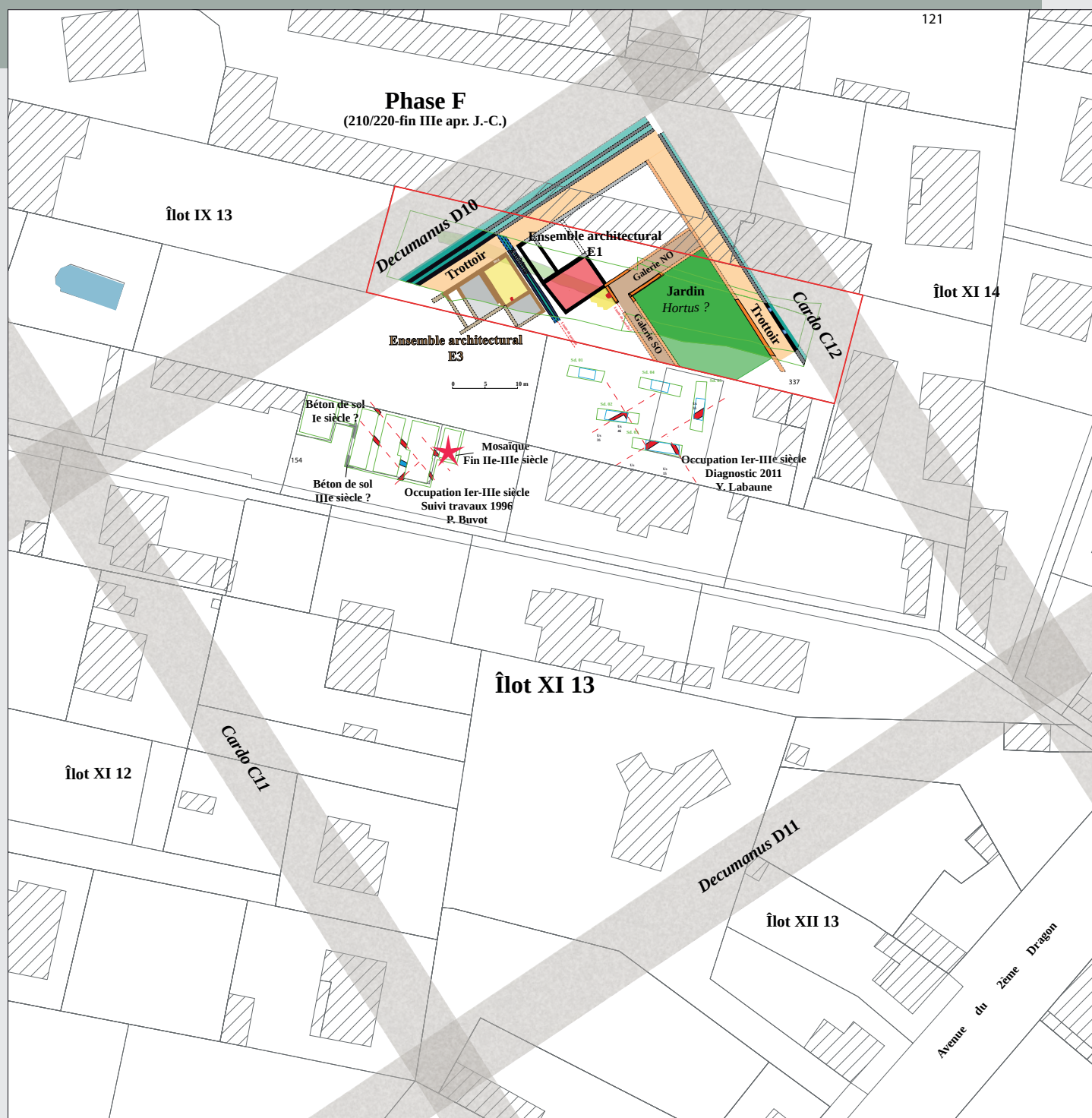


Fig. 6 Localisation de la fouille au sein de l'îlot XI 13, à la phase F (210/220-fin IIIe apr. J.-C.).
DAO P. Quenton.

Autun, fouilles du magasin Atac. Une riche *domus* d'Augustodunum

Stéphane Alix

Responsable d'opération, Inrap, UMR 6249 Chrono-environnement

Suite au projet d'agrandissement du supermarché Atac/Bi1 dans le centre d'Autun, une fouille préventive a été réalisée par l'Inrap en septembre/octobre 2018 (rapport en cours de rédaction en 2020). Malgré une surface assez réduite (120 m²), l'opération recèle un grand potentiel archéologique. L'emprise est située *intramuros* de la ville antique, dans sa partie nord-ouest (fig. 1). Cette partie de la ville est connue par la présence de thermes, observés plus au nord au XIX^e siècle. S'y ajoutent plusieurs demeures vues lors de fouilles du XX^e siècle, dont la riche « Maison des auteurs grecs », à la mosaïque bien connue (Rebourg 1998). Elle touche l'intérieur d'un îlot urbain antique, à environ 20 m à l'ouest d'un *cardo* secondaire et 27 m au nord d'un *decumanus* secondaire. Les vestiges mis au jour correspondent principalement à une riche demeure antique, caractérisée par son un péristyle et les traces de son décor luxueux. Toutefois, les importants travaux d'installation de cette *domus* n'ont pas totalement détruit les niveaux sous-jacents, comme c'est souvent le cas. On peut, en effet, observer une série de niveaux d'occupation augusto-tibériens. À l'autre bout du spectre chronologique antique, on assiste à une réoccupation de la *domus*, entre le IV^e siècle et le début du V^e siècle apr. J.-C. Après une période d'abandon, on observe la reconstruction de certains murs et des aménagements en matériaux périssables.

L'occupation augusto-tibérienne

Comme on l'a évoqué, cette période est essentiellement représentée par des couches d'occupation et une petite série de structures en creux (fig. 2). Parmi ces couches, on arrive à distinguer quelques niveaux d'occupation proprement augustéenne, encore rarement documentés à Autun. Ils restent très lacunaires. Néanmoins, ils sont

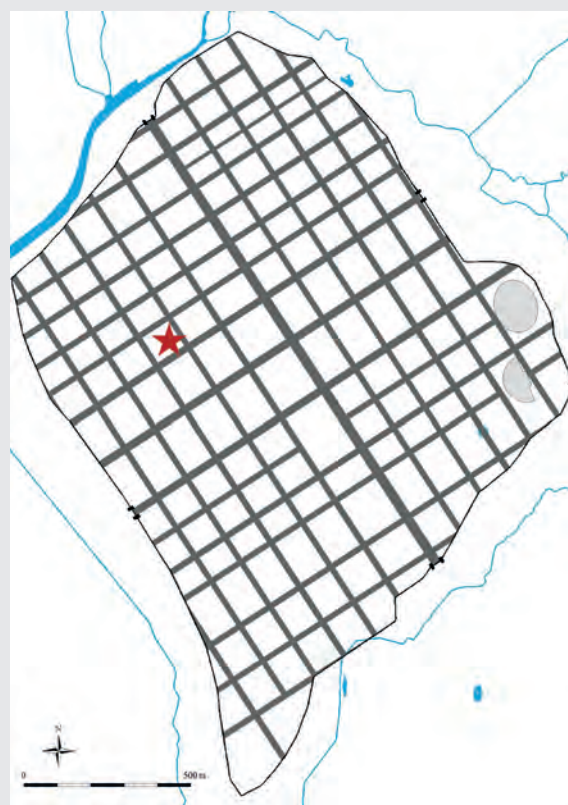


Fig. 1 Autun (71), Situation de la fouille au sein de la ville antique. DAO S. Alix, Inrap.

bien attestés, en particulier au travers du mobilier céramique et numismatique, que l'on retrouve en place, mais également en position résiduelle dans les couches tibériennes. On peut les dater de la fin du règne d'Auguste (env. 10 av. J.-C./10 apr. J.-C.). Le Faubourg d'Arroux, au N-E de la ville, reste la seule opération *intramuros* à avoir livré des vestiges de cette période sur une grande étendue (Alix 2014). Ils y présentaient la caractéristique notable de s'organiser selon une orientation différente de celle des îlots qui semblent se mettre en place à la période tibérienne et restent inchangés jusqu'à la fin de l'Antiquité. Malheureusement, sur cette fouille (faible étendue de l'emprise), aucun élément structurant ne vient préciser la nature de cette occupation précoce ou son organisation.

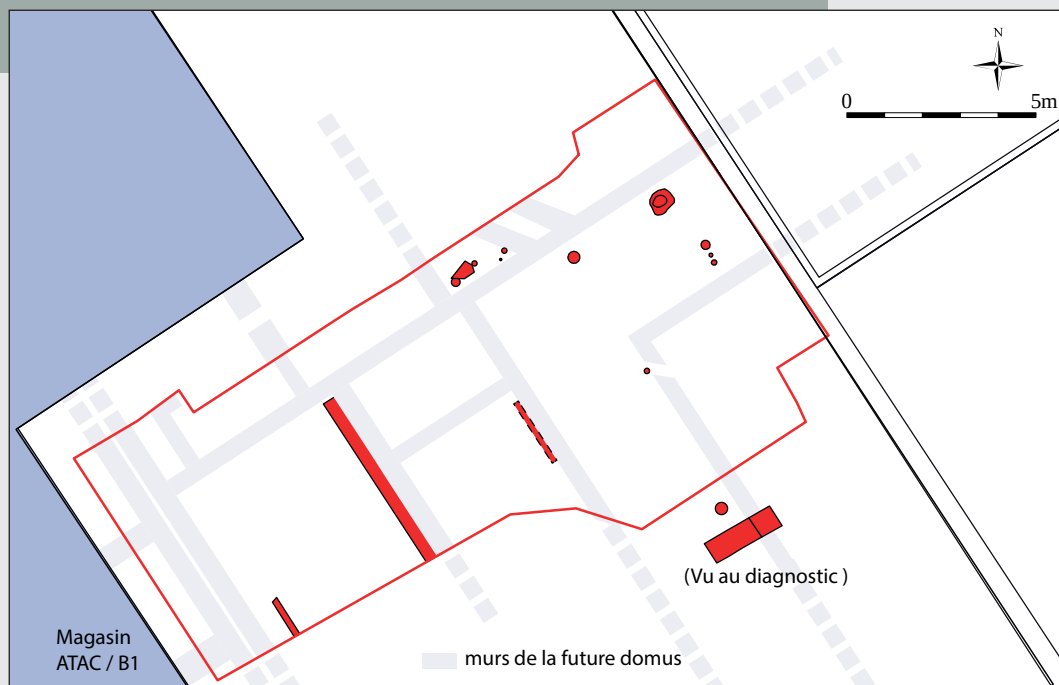


Fig. 2 Autun (71), Plan des principales structures augusto-tibériennes. DAO S. Alix, Inrap.

Pour la période tibérienne, la nature des vestiges est identique : on retrouve là encore essentiellement des couches d'occupation (fig. 3). Par contre, vient s'y adjoindre une petite série de structures en creux. La petite taille du décapage ne permet toutefois pas d'en lire l'organisation. On constate, toutefois, que les traces de poteaux ou piquets sont toutes concentrées dans la partie nord-est. Tandis que l'on ne retrouve sur la partie sud-est qu'un fossé N-O/S-E et deux traces linéaires plus ténues, pouvant correspondre à des sablières basses. À nouveau, si l'organisation est comparable à celle observée sur la fouille du Faubourg d'Arroux (Alix 2014), il est possible qu'à cette période l'essentiel du bâti soit constitué de petits bâtiments légers. Ils sont situés en bordure de voie, avec des espaces ouverts sur l'arrière (l'intérieur de l'îlot n'étant investi par les constructions que plus tard à partir du milieu du I^{er} siècle apr. J.-C.). Par ailleurs, les orientations qui se dégagent des structures montrent une conformité avec les orientations urbaines classiques (33 ° O/N).

Une riche demeure patricienne

Malgré sa taille réduite, la position de l'opération bénéficie de deux avantages qui ont permis de bien cerner les vestiges

post-tibériens. D'abord, malgré l'ampleur des travaux de la *domus*, les couches sous-jacentes n'ont pas été détruites, permettant l'une des rares datations d'implantation d'une de ces grandes *domus*. Par exemple, les vestiges assez comparables mis en évidence lors du diagnostic de la rue Jeannin (Alix 2015) n'avaient pas livré d'éléments datants : les travaux de nivellement semblent avoir détruit tous les aménagements antérieurs. Ici les couches de chantier et les tranchées d'installation de la *domus* succèdent directement aux niveaux tibériens, permettant de dater sa construction des années 40-50 apr. J.-C.

Ensuite, la position de l'emprise se trouve à la croisée de plusieurs pièces (fig. 4), ce qui a permis d'interpréter les vestiges comme une *domus*, malgré la taille réduite du décapage. En particulier, une galerie à péristyle (largeur environ 3 m), donnant probablement sur un jardin, a pu être mise en évidence. Cet élément architectural se dessine comme une des caractéristiques majeures des riches *domus* du nord de la Gaule. Leurs plans se distinguent des maisons méditerranéennes classiques, dont ils dérivent néanmoins (Vipard *et al.* 2007). À Autun-Augustodunum, seule une demi-douzaine de ces maisons à péristyle sont attestées. Dans son dernier état, la galerie est pourvue d'un sol en béton de



Fig. 3 Autun (71), Couche d'occupation tibérienne recoupée par les fondations des murs de la *domus*. Cliché C. Fossurier, Inrap.

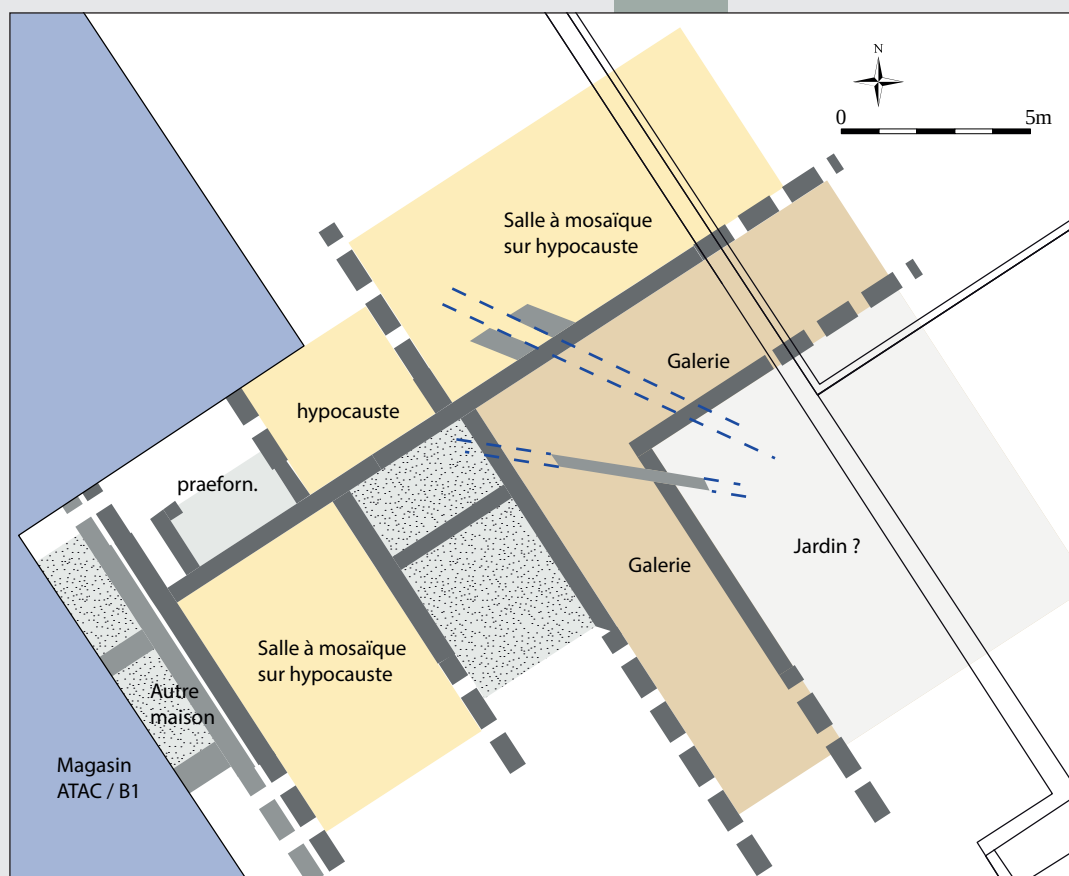


Fig. 4 Autun (71), Plan schématique des pièces de la *domus*. DAO S. Alix, Inrap.



Fig. 5 Autun (71), Pièces mises au jour au sud-ouest de la galerie.
Cliché S. Alix, Inrap.

tuileau. Le reste du bâti est constitué d'une série de pièces qui s'organisent autour de l'angle de la galerie mise au jour (fig. 5). On y trouve une petite pièce, pourvue également d'un sol en mortier, ainsi que trois pièces pourvues d'un hypocauste. Deux d'entre elles possédaient un sol mosaïqué, dont une partie est toujours en place, même si la majorité semble avoir été détruite. Il s'agit sans doute de deux grandes salles d'apparat. Elles n'ont toutefois pas été vues dans leur totalité. L'une d'elles se retrouve au centre de l'emprise et on peut en estimer les dimensions autour de 30 m² (env. 6 x 5 m). L'autre pièce à mosaïque n'est que très partiellement dégagée, mais la partie mise au jour dépasse 7,5 m de long. Dans tous les cas, l'emprise ne couvre sans doute qu'une faible part de la demeure. Compte tenu de sa position au sein de l'îlot et de la probable limite perçue au sud-est (double mur la séparant d'un autre bâtiment), elle s'étend sur au moins 40 m x 40 m. Mais des boutiques sont peut-être présentes le long des rues réduisant la part stricte de la *domus*.

Les deux mosaïques mises au jour (fig. 6 et 7) sont de belle facture, probablement réalisée au début du III^e siècle apr. J.-C. Elles sont composées de fines tesselles et montrent des motifs polychromes

géométriques complexes (tresses, rosaces...) ainsi que des motifs floraux (rincaux...). Les *emblema* et les figurations centrales nous échappent, toutefois, des fragments démontés révèlent des éléments figurés polychromes (chevelure?). Ces sols ornés s'accompagnent d'un ensemble de décors muraux qui ont été découverts en position secondaire (fig. 8) : enduits peints à motifs polychromes, stucs, placages et corniches en marbre méditerranéen... L'architecture des murs est aussi assez remarquable, évoquant, dans des dimensions plus modestes, les techniques de construction monumentales. Les composantes sont assez banales en elles-mêmes (pierres locales équarries et mortier de chaux), même si le montage est de bonne facture. Par contre le creusement de fondation, entamé directement dans les couches tiberiennes, atteint au moins 1,5 m de profondeur (fond non atteint). La fondation est ensuite prolongée en air libre avant que les caissons formés par les pièces ne soient remblayés avec le sédiment argileux issu du substrat. Au total, les fondations atteignent au moins deux mètres de haut. La plupart des murs observés sont utilisés jusqu'à la fin du III^e siècle apr. J.-C. : l'organisation de la plupart des pièces reste identique, même si on en peut juger des changements sur les élévations.



Fig. 6 Autun (71), Mosaique de la pièce nord-est. Cliché S. Alix, Inrap.



Fig. 7 Autun (71), Mosaique de la pièce sud-ouest. Cliché S. Alix, Inrap.



Fig. 8 Autun (71), Fragments de stucs et d'enduits peints dans la démolition de la *domus*. Cliché M.-N. Pascal, Inrap.

Certaines évolutions sont toutefois perceptibles. Certains aménagements très lacunaires (remblais, sols de terre) témoignent peut-être de l'occupation de la seconde moitié du I^{er} siècle apr. J.-C. Un état intermédiaire du II^e siècle apr. J.-C. est bien renseigné par des sols de béton, des niveaux de préparation et des canalisations démontées scellés par l'état suivant. Ce dernier état date du début du III^e siècle apr. J.-C. En plus d'une réfection des sols de mortier de plusieurs pièces — dont la galerie — et l'ouverture d'une porte vers cette dernière, c'est toutes les pièces nord-ouest qui sont reprises. On note l'un des rares changements de limite de pièce, dont témoigne un mur recouvert par l'hypocauste à mosaïque au nord-est. Le système d'évacuation des eaux de la galerie et du jardin est refait. L'abandon semble se faire dans la seconde moitié du III^e siècle apr. J.-C.

sans que l'on puisse réellement préciser plus avant la date (plutôt la fin III^e siècle?).

Les reprises tardives

Après un état d'abandon et de démontage (parfois systématique) entre la fin du III^e siècle apr. J.-C. et le début du IV^e siècle apr. J.-C., on assiste à une réoccupation au moins partielle du bâtiment après 330 apr. J.-C. environ. Les vestiges de cette période sont très lacunaires et se distinguent parfois mal, soit des niveaux de démolition initiaux, soit des « terres noires » qui les recouvrent. On note toutefois des reprises de certains murs : simple bouchage ou reprise de l'élévation (fig. 9). Les pièces nord et une partie de la galerie sont réoccupées ? Certaines destructions sont compensées

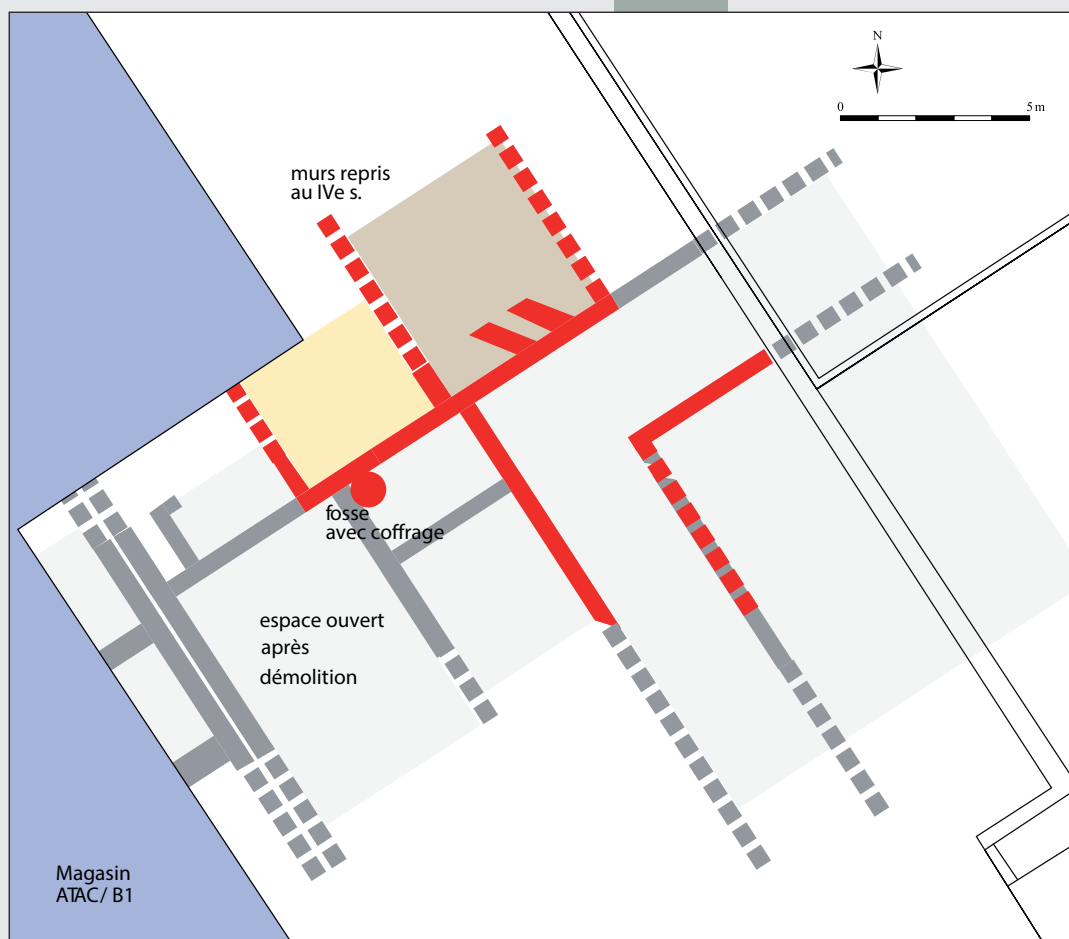


Fig. 9 Autun (71), Plan schématique des reprises architecturales IV^e-V^e s. apr. J.-C. DAO S. Alix, Inrap.



Fig. 10 Autun (71), Chutes de tabletterie découvertes dans les couches de l'Antiquité tardive. Cliché S. Alix, Inrap.

par des remblais ou des radiers destinés à égaliser les sols. On observe par ailleurs une architecture mixte qui utilise la pierre comme le bois (présence de piquets et poteaux). Il est difficile de lire l'organisation des lieux à l'aune de ces vestiges partiels et la faible étendue fouillée. Toutefois, des déchets de tabletterie (fig. 10) ont été mis au jour dans les niveaux de cette période (concentrés au N-E du site). Ils laissent supposer une activité artisanale pour cette période pour au moins une partie du bâtiment. Les monnaies et le mobilier céramique laissent penser que l'occupation se prolonge jusqu'au début du V^e siècle apr. J.-C. Bien que difficiles à appréhender, comme souvent pour ces périodes, ces vestiges tardifs s'avèrent précieux pour compléter l'analyse de l'évolution urbaine durant l'Antiquité tardive.

Références bibliographiques

Alix 2014

Alix (S.), *Autun, Saône-et-Loire, Bourgogne, faubourg d'Arroux*. Urbani et Fabri. *Évolution d'un quartier d'Augustodunum entre artisanat et habitat, du règne d'Auguste au début du Moyen Âge*, 7 tomes, rapport de fouilles archéologique remis au Service Régional d'Archéologie de Bourgogne, Inrap mars 2014.

Alix 2015

Alix (S.), *Rue Jeanin, Redécouverte de la domus à la mosaïque de Neptune*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, septembre 2015.

Rebourg 1998

Rebourg (A.). L'urbanisme d'*Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire). Paris : *Gallia*, tome 55, p. 141-236.

Vipard et al. 2007

Vipard (P.), Fauduet (I.), Graham (B.), Odenhardt-Donvez (I.). *Maison à péristyle et élites urbaines en Gaule sous l'Empire*. Paris : *Gallia*, tome 64, 2007, p. 227-277.

Le médaillier du Musée Rolin d'Autun : reconditionnement, inventaire, premiers résultats et perspectives

Kévin Charrier
EPHE, Ville d'Autun

Dans une lettre de G. Vuillemot datée du 21 octobre 1972 adressée au maire d'Autun on peut lire les mots suivants¹ : « Plusieurs milliers de monnaies sont retenues dans les réserves, rangées dans des boîtes ou dans des enveloppes. Certaines séries, en particulier les antiques, ont été l'objet d'une tentative de classement qui n'a jamais été terminée, avant même mon arrivée à Autun ». À cette époque aucune étude ne semblait avoir été faite sur ces collections. Il faut attendre les Journées Numismatiques qui se sont tenues à Autun les 4 et 5 juin 1977 pour qu'un premier catalogue, très partiel, soit réalisé². D. Nony précise d'ailleurs que : « ce catalogue est très loin d'avoir épuisé les ressources du médaillier d'Autun, et que les séries romaines en argent et en bronze [...] méritent de solliciter l'attention de nombreux chercheurs »³. En effet, ces journées ont permis de publier les monnaies les plus rares ou les plus belles du fond du musée, ce qui sera également le cas du volet numismatique du catalogue de l'exposition *Autun-Augustodunum : capitale des Éduens* publié en 1987⁴ où nous pouvons lire : « les monnaies ici exposées ont été sélectionnées soit pour leur rareté, soit en fonction de leur intérêt sur le plan iconographique ou numismatique, ainsi que de leur bel état de conservation ». Le musée conserve par ailleurs deux carnets dans lesquels se trouvent des identifications écrites par G. Chevaux, travaillant au musée dans les années 1990, mais qui ne sont pas complètes.

C'est à la suite de ce constat qu'il a été décidé de démarrer un inventaire exhaustif et un reconditionnement des monnaies romaines antiques contenues dans le médaillier Rolin

du musée d'Autun dans le cadre d'une thèse CIFRE. Cet inventaire a pour but final d'avoir une vue globale des collections numismatiques romaines du musée et de réfléchir à l'intégration de ces dernières dans la muséographie du futur musée d'Autun. Ce lot important pourrait constituer une collection de référence et d'étude dans le cadre de stage de numismatique ou être un outil pédagogique pour les scolaires.

Rappelons qu'il s'agit ici d'une collection patrimoniale, où « la provenance des monnaies n'a généralement pas été notée »⁵. Elles sont donc dépourvues de contexte et ont un caractère plutôt muséologique que purement archéologique. Effectivement, bien que X. Lorient estime que « il ne fait guère de doute que, dans l'immense majorité des cas, il s'agit de pièces découvertes à Autun même ou dans ses environs⁶ » ou encore que D. Nony affirme que ces monnaies ont été « découvertes pour la plupart à Autun même ou dans les environs⁷ », il convient de rester prudent. La confrontation entre les dons connus dans les inventaires et la réalité des collections s'avère compliquée voire impossible pour la majorité des cas. Certains lots reconnaissables (monnaies en or, deniers républicains, monnaies provinciales...) peuvent être rattachés à un collectionneur ou à une provenance mais ce n'est pas le cas de l'immense majorité des monnaies qui, mélangées les unes avec les autres ne peuvent être distinguées. Certaines monnaies ont en effet pu être trouvées à Autun mais il demeure difficile d'établir lesquelles. L'état et la rareté d'autres monnaies semblent être dû à des achats de collectionneurs ayant légués leurs collections, notamment par le biais de la Société Éduenne.

¹ Lettre de G. Vuillemot du 21 octobre 1972 au maire d'Autun, p. 3 (non numérotée, se trouve dans les archives du musée).

² Huvelin, Lafaurie et Dumas 1977.

³ Huvelin, Lafaurie et Dumas 1977, p. 2.

⁴ Lorient 1987, p. 240-250.

⁵ Lorient 1987, p. 240.

⁶ Lorient 1987, p. 240.

⁷ Huvelin, Lafaurie et Dumas 1977, p. 2.



Fig. 1 Deux des valises dans lesquelles étaient contenues les monnaies. Clichés K. Charrier.

Malheureusement ici, il est complexe de faire du cas par cas. En réalité cette collection provient de la fusion de plusieurs médailliers contenant des monnaies de collection et des monnaies locales. La fusion de ces collections empêche, la plupart du temps, de retrouver le cheminement d'un lot particulier. En atteste une lettre de G. Vuillemot, ancien conservateur du musée, à propos de la restitution des monnaies d'Anatole de Charmasse à leurs héritiers⁸ : « Lors de la fusion des Musées de la Société Éduenne et de la ville, et bien avant mon arrivée, les collections numismatiques de provenances diverses ont été confondues et reclassées dans des boîtes. Il n'est présenté aujourd'hui qu'une sélection des plus belles monnaies antiques, les autres étant tenues en réserve, sans qu'il soit possible de préciser l'origine des unes ou des autres ». La question de l'appartenance de tel ou tel lot de monnaies à tel ou tel donateur ne date donc pas d'aujourd'hui et posait déjà un certain nombre de problème en 1972.

⁸ Lettre de G. Vuillemot du 20 octobre 1972 à Madame Christian de Charmasse, p. 1 (non numérotée, se trouve dans les archives du musée).

Dans une seconde lettre de G. Vuillemot adressée au maire d'Autun concernant la même affaire, on peut lire⁹ : « les dons à la Société Éduenne, échelonnés sur plus d'un siècle, ont été nombreux et variés ainsi qu'en témoignent les procès-verbaux des séances. Malheureusement nous n'en possédons pas d'inventaires [...] je ne discerne aucun moyen d'identifier la collection de Charmasse ».

Les collections numismatiques étaient conservées dans des tiroirs eux-mêmes renfermés dans des valises (fig. 1) sans suivre d'ordre chronologique interne précis. La première étape fut donc d'établir un tri préliminaire des monnaies de manière chronologique (fig. 2) dans le but de faciliter l'inventaire empereur par empereur. C'est lors de ce tri préliminaire que l'on a pu établir un chiffrage provisoire du nombre de monnaies romaines antiques : environ 5300.

Lorsque toutes les monnaies ont été triées chronologiquement, l'inventaire a pu démarrer en suivant un protocole complet et accessible grâce à un tableau Excel comprenant plusieurs champs. Tout d'abord le numéro d'inventaire du musée, la dénomination de la monnaie et le métal qui la compose. Viennent ensuite les champs métrologiques comprenant le poids, le diamètre et l'axe des coins. Puis on retrouve les champs liés à la description du droit et du revers, l'identification de l'émetteur et de l'effigie ainsi que les dates et l'atelier de frappe de la monnaie. Enfin, on signale le numéro de référence de la monnaie, le plus souvent dans le *Roman Imperial Coinage* (RIC), sa rareté et l'emplacement où est conservée la monnaie. Sur ce dernier point, nous avons fait le choix de ne pas réinsérer les monnaies dans les valises mais de les conserver définitivement dans des médailliers (fig. 3) où elles sont classées chronologiquement (selon les numéros du RIC) au fur et à mesure de l'inventaire. Ainsi, il est plus aisé de retrouver une monnaie ou bien d'avoir un aperçu global des collections liées à un empereur donné. Chaque monnaie est accompagnée d'une étiquette mentionnant son numéro d'inventaire et son numéro de référence RIC. Enfin, les monnaies en or ont volontairement fait l'objet d'un plateau à part.

⁹ Lettre de G. Vuillemot du 21 octobre 1972 au maire d'Autun, p. 3 (non numérotée, se trouve dans les archives du musée).



Fig. 2 Le tri préliminaire des monnaies.
Cliché Y. Labaune.



Fig. 3 Les médailliers utilisés pour le
reconditionnement des monnaies.
Cliché K. Charrier.

À ce jour, nous avons inventorié, identifié et reconditionné en plateaux 5388 monnaies¹⁰ allant de la République romaine à Jovin en passant par les monnaies gauloises, grecques et provinciales, elles se répartissent ainsi (fig. 4).

¹⁰ Nous n'avons pas comptabilisé ici les dons plus récents ou les dons bien connus qui n'étaient pas brassés dans l'ensemble des valises.

Les deniers républicains romains sont nombreux et d'une grande diversité et qualité (fig. 5). Les 229 monnaies de cette période sont probablement issues de la collection de Laureau de Thory qui aurait contenu « 263 médailles des familles romaines, presque toutes d'argent »¹¹. La plupart des empereurs romains des trois premiers siècles sont représentés et plus particulièrement les principats longs tels que ceux d'Auguste, Antonin, Marc-Aurèle ou encore Gallien. On notera en particulier la forte présence des antoniniens de la seconde moitié du III^e siècle, notamment à partir du principat de Gallien. Concernant la fin du III^e siècle et le IV^e siècle, de nombreuses monnaies de Probus, de la Tétrarchie et de Constantin composent le médaillier. Notons que la seconde moitié du IV^e siècle est beaucoup moins représentée dans ce dernier. Enfin, la présence d'un petit lot de monnaies gauloises, grecques et provinciales (minoritaires par rapport aux monnaies impériales) caractérise la diversité de ce médaillier.

Plusieurs perspectives sont envisagées pour la suite du travail, à commencer par la poursuite de la réflexion déjà amorcée avec A. Legros

¹¹ Devoucoux 1858b, p. 156.

Emetteurs	Total
Or	34
République	233
Auguste	206
Tibère	36
Caligula	30
Claude	83
Néron	68
Guerre civile	1
Galba	8
Othon	4
Vitellius	4
Vespasien	77
Titus	23
Domitien	62
Nerva	23
Trajan	115
Hadrien	143
Antonin	243
Marc-Aurèle	267
Commode	85
Pertinax	2
Didius Julianus	2
Clodius Albinus	4
Septime Sévère	30
Caracalla	24
Geta	8
Macrin et Diaduménien	5
Elagabal	18
Sévère Alexandre	65
Maximin	18
Maxime	4
Balbin	4
Pupien	3
Gordien III	64
Philippe	66
Trajan-Dèce	49
Trébonien Galle	40
Émilien	4
Valérien	54
Gallien règne conjoint	49
Salonine (règne conjoint)	21
Valerien II	15
Salonin	5
Gallien seul	167
Salonine (Gallien seul)	38
Claude II	150
Divo Claudio	82
Quintille	35
Aurélien	89

Emetteurs	Total
Postume	86
Marius	5
Victorin	44
Tétricus I	232
Tétricus II	92
Quietus	2
Tacite	30
Florien	5
Probus	147
Carus	11
Carin	8
Numerien	9
Dioclétien	85
Maximien Hercule	138
Constance Chlore César et Auguste	36
Galère César et Auguste	26
Carausius	5
Allectus	3
Maxence	16
Maximin II	9
Licinius	40
Licinius II César	8
Constantin César Auguste et Divo	325
Fausta	4
Hélène	12
Crispus	26
Delmace	2
Theodora	12
Constantin II (César + Auguste)	57
Constant (César + Auguste)	42
Constance II (César + Auguste)	87
Constance Galle	4
Magnence	64
Décence	16
Julien II (César + Auguste)	29
Jovien	5
Valentinien	29
Valens	49
Gratien	52
Valentinien II	14
Théodose	23
Flavius Victor	12
Arcadius	15

Emetteurs	Total
Honorius	5
Constantin III	1
Jovin	1
Monnaies impériales ind.	356
Monnaies provinciales	104
Monnaies grecques (Dubois + autres)	73
Monnaies gauloises	48
Total	5388

Fig. 4 Répartition des monnaies romaines du médaillier.
K. Charrier.

Page suivante:

Fig. 5 Quelques monnaies du médaillier, de haut en bas
et de gauche à droite :

denier de M. Tullius (120 av. J.-C.) ;
denier de C. Mamilius Lemetanus (82 av. J.-C.) ;
as d'Auguste (7-3 av. J.-C.) ;
sesterce de Caligula pour Agrippine (37-41) ;
sesterce de Néron (64) ;
dupondius de Domitien (90-91) ;
as de Trajan (103-111) ;
sesterce d'Antonin (154-155) ;
sesterce de Marc-Aurèle pour Faustine II divinisée (176) ;
denier de Commode (191-192) ;
antoninien d'Élagabal (218-212) ;
sesterce de Sévère-Alexandre (224) ;
antoninien de Gordien III (243-244) ;
antoninien de Trajan Dèce (250) ;
antoninien de Valérien II (255) ;
antoninien de Gallien (260-268) ;
antoninien de Divo Claudio (après 270) ;
antoninien d'Aurélien (274).
Clichés et planche K. Charrier.

(conservatrice du Musée Rolin) concernant une sélection de monnaies à exposer dans le futur musée ainsi que la manière de les présenter. Il est également envisager, à terme, de photographier chaque monnaie et de les mettre en ligne.

Références bibliographiques

Devoucoux 1858

Devoucoux (A.) - *Médaillier de M. Laureau de Thory*, ASE, années 1853-1857, 1858, p. 151-161.

Huvelin, Lafaurie et Dumas 1977

Huvelin (H.), Lafaurie (J.) et Dumas (F.) - *Numismatique autunoise, exposition temporaire à l'occasion des Journées de la Société française de numismatique, 4 et 5 juin 1977*, Autun : Musée Rolin, 1977.

Loriot 1987

Loriot (X.) – Les monnaies, in : Pinette (M.). éd. - *Autun-Augustodunum, capitale des Éduens. Catalogue de l'exposition*, Autun : Musée Rolin, 1987, p. 240-250.



5 cm

Sculptures, sculpteurs et ateliers d'Augustodunum : un nouveau volume du Nouvel Espérandieu sur Autun et les Eduens

Pierre-Antoine Lamy

Chercheur associé, UMR 6298 ARTEHIS

C'est suite à un inventaire général de la sculpture des Éduens et des Mandubiens¹ (Lamy 2015) qu'est né un projet de publication dans la collection du « Nouvel Espérandieu », dirigée par Henri Lavagne de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. L'inventaire récent a permis de doubler celui d'Émile Espérandieu, amorcé en 1910 dans son *Recueil Général des Bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine* ; dans ce volume III du *Recueil*² ainsi que dans les ajouts ultérieurs dus à Raymond Lantier, on arrivait en effet à un millier d'objets, contre plus de 2000 désormais recensés. Au sein de cette production éduenne prolifique, nous avons distingué des catégories principales (funéraire, votive, représentations de divinités, etc.) ; précisé des datations et proposé une chronologie de l'évolution de la production statuaire ; mais aussi identifié des ateliers et des sculpteurs spécifiques, actifs du I^{er} s. de notre ère à la fin du III^e s.

Autun, première étape du projet du « Nouvel Espérandieu » des Éduens

L'inventaire de thèse a servi de base pour cette contribution au Nouvel Espérandieu. Afin de fournir des volumes qui restent manipulables et à coût réduit, il a été décidé de le scinder en trois tomes. Le premier, prévu pour 2022, portera uniquement sur Autun et sa proche périphérie. Une couverture photographique, financée par l'Académie, a été confiée à Valentine Roger, photographe professionnelle. Ce tome autunois bénéficie en outre, dans son propos liminaire, des contributions plus spécialisées de Yannick Labaune, responsable du service d'archéologie municipale, qui

présente les contextes de découverte ; d'Agathe Legros, conservatrice en chef du musée Rolin, qui dresse l'historique des collections du musée ; d'Aurora Taiuti, docteure de l'Université Paris IV, qui fournit une étude détaillée des modes de représentations des personnages féminins sur les stèles autunoises ; de Florent Delencre, docteur de l'Université de Bourgogne, qui décrit le contexte géologique autunois. Au-delà de la version papier, les fiches du volume sur Autun seront disponibles en ligne sur les bases de données liées à la collection.

Présentation de la production autunoise

On recense près de 500 stèles, statuettes et statues découvertes à Autun même ou dans ses environs, dans un rayon de 30 km. C'est considérable, car cela représente près d'un quart de l'ensemble de la statuaire éduenne. On trouve en proportions plus fortes qu'ailleurs les stèles funéraires, en partie parce qu'il n'existe pas de statuaire votive autunoise en pierre. Les portraits sont une autre catégorie très faiblement représentée. On en recense seulement cinq à Autun, pour une vingtaine au total chez les Éduens et les Mandubiens. On aurait pu s'attendre à ce que la capitale des « frères et de même sang »³ des Romains favorise particulièrement ce mode de démonstration d'attachement au pouvoir romain, pour les portraits de la famille impériale, et de valorisation de ses élites, grâce aux statues honorifiques – en particulier les *togati*, grands absents de la statuaire autunoise. Deux raisons peuvent être invoquées. La première est culturelle : peut-être l'attachement à la maison impériale se manifestait-il autrement, par les dédicaces,

¹ Lamy 2015.

² Espérandieu 1910.

³ César, *De Bello Gallico*, I, 23.

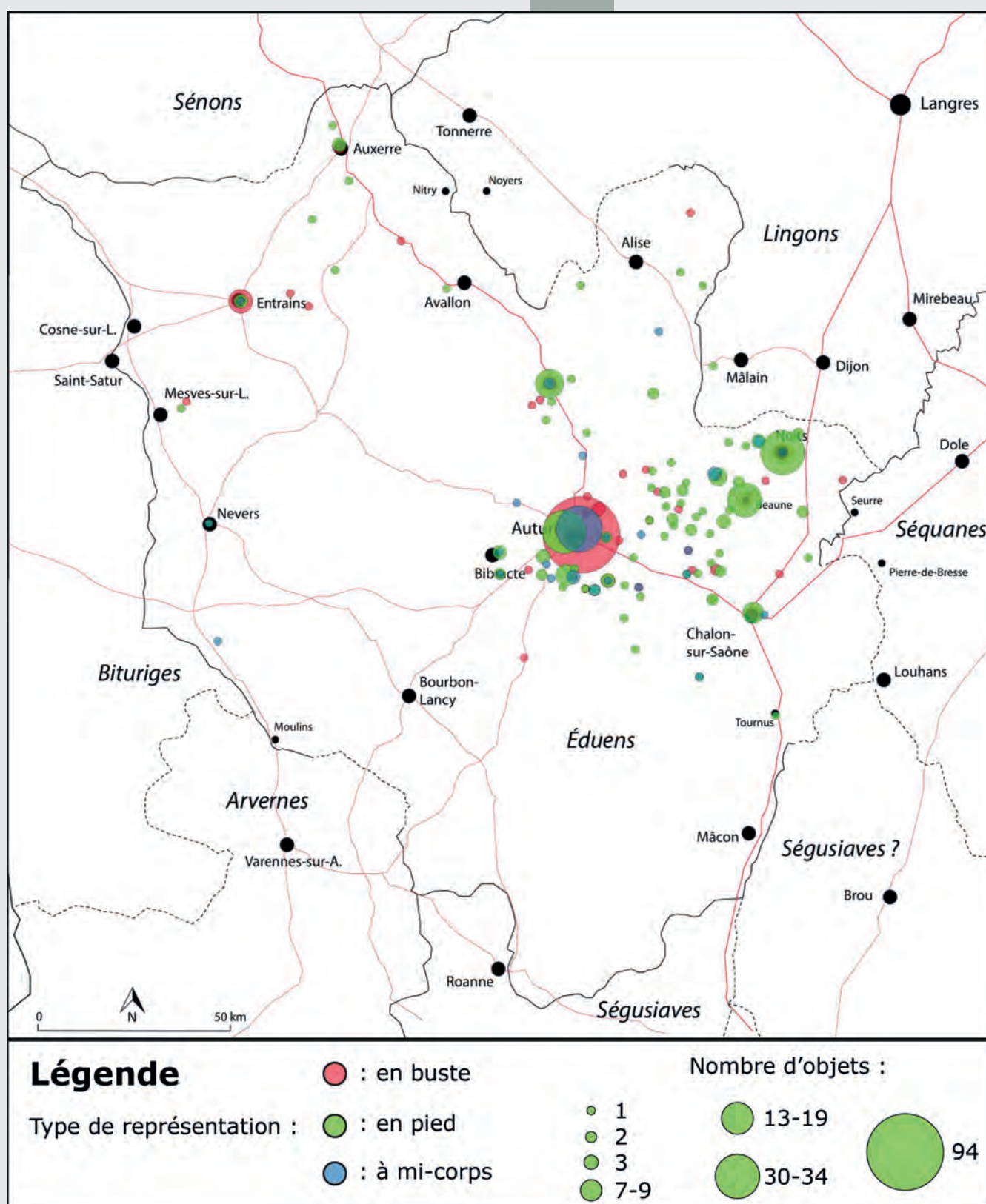


Fig. 1 Carte des découvertes de stèles funéraires en territoires éduen et mandubien, réparties selon le type de figuration des défunts.
DAO P.-A. Lamy (2014).

par exemple⁴. Autre possibilité, qui pourrait compléter la première : il s'agit là d'un effet de vestige. Nous sommes en effet en contexte urbain, et la grande statuaire antique est un sujet de choix dès la fin de l'Antiquité pour les fours à chaux. D'ailleurs la majorité des découvertes de portraits chez les Éduens a été faite en contexte rural, comme à Saincaize ou à Sercy, par exemple, ou même encore à Alésia. En l'absence de réoccupation de ces sites, les statues ont été préservées.

C'est la stèle funéraire que l'on rencontre le plus, avec 230 stèles connues. C'est grâce aux découvertes anciennes, mais aussi plus récemment par la fouille Inrap de la nécropole de Pont-l'Évêque (été 2004)⁵. Cette catégorie seule représente exactement le tiers de découvertes de stèles funéraires sur tout le territoire éduen. La stèle autunoise caractéristique est une dalle assez fine, d'environ un mètre de hauteur, qui représente le plus souvent le défunt en buste court ou long, plus rarement des couples ou des figurations en pied. On touche là déjà à une particularité de la production autunoise, par rapport à la zone de la Côte des Vins par exemple, où la figuration debout est beaucoup plus fréquente (Fig. 1).

Particularités dans l'emploi des matériaux

Autre spécificité : la place unique d'Autun dans l'approvisionnement en matière première. C'est la seule ville éduenne où les quatre roches habituelles en Bourgogne (granite, grès, calcaire et marbre) sont présentes en quantité importante. Le marbre est employé ponctuellement sur presque l'ensemble du territoire éduen, mais est surtout concentré à Autun – 51 objets. C'est le statut de capitale de l'antique *Augustodunum* qui ressort ici. Le marbre est une roche éminemment prestigieuse, mais elle a aussi une forte valeur idéologique⁶. C'est vrai pour les parures monumentales comme pour les statues.

Concernant les autres matériaux, on voit qu'à Autun comme ailleurs chez les Éduens, on a

surtout exploité les gisements locaux pour l'essentiel de la production. Ainsi, l'arkose et le grès en général ont majoritairement été utilisés à Autun (la moitié du corpus est en grès), en particulier pour les stèles funéraires. Une partie d'entre elles, beaucoup plus minoritaire (une dizaine de stèles seulement) a été taillée dans le granite. En effet, bien que disponible également à proximité immédiate de la ville, et donc des ateliers, le granite rose local reste une roche très pénible à tailler et elle ne permet qu'un niveau très faible de relief et de détails.

À Autun plutôt qu'ailleurs chez les Éduens, il a été nécessaire de faire venir des roches plus tendres, ce qui a conduit à des importations de marbre italien et grec, mais aussi à des apports de matériaux à l'échelle de la cité : du calcaire blanc d'abord, comme celui de Fontaines (Saône-et-Loire) ou le calcaire rougeâtre de Pouillenay ; du marbre, depuis les carrières des environs de Bibracte, marbres qui ont d'ailleurs servi pour une partie de la statuaire de sanctuaire du Montmarte, près d'Avallon⁷. Ces roches plus fines et plus faciles à tailler ont prioritairement été utilisées pour les représentations de divinités.

Mais malgré sa relative difficulté de taille et son rendu moins esthétique, c'est bien le grès qui est surtout mis en œuvre en raison de sa facilité d'approvisionnement. De plus, on doit remarquer qu'il est employé pour des stèles représentant, essentiellement, des sortes de « classes moyennes » : ouvriers, petits artisans, affranchis, et pour la plupart d'entre eux des pérégrins.

Des ateliers

Il est possible de reconnaître à Autun, entre la fin du I^{er} s. ap et la fin du III^e s. de notre ère, près d'une dizaine d'ateliers ou de sculpteurs isolés. Un atelier ou un sculpteur se définissent selon la convergence de plusieurs critères : particularités stylistiques et techniques, mais aussi matériaux spécifiques, systèmes de proportion, mise en page de l'espace sculpté et enfin cohérence chronologique des éléments mis en rapport. La différence se fera dans des particularités techniques et

⁴ Rosso 2006, p. 181-182. On peut ainsi relever quelques dédicaces autunoises ouvertes par la formule « Augusto Sacrum » : *CIL*, XIII, 2656, 11225 et 11226, et peut-être également *AE*, 2007, 965.

⁵ Venault et alii, 2009.

⁶ Pensabene 1994, p. 275-279.

⁷ Rolley 1973-1975.



Fig. 2 Stèle découverte à la nécropole de Pont-l'Évêque ; arkose, haut. 79 cm ; Autun, musée Rolin. Venault *et alii* 2009, p. 169, n° 50 ; Lamy 2015, III-2, n° 71.41. Cliché V. Roger, d'après L. De Cargouët.



Fig. 3 Stèle découverte à la nécropole de Pont-l'Évêque ; arkose, haut. 80 cm ; Autun, musée Rolin. Venault *et alii* 2009, p. 150, n° 11 ; Lamy 2015, III-2, n° 71.29. Cliché V. Roger, d'après L. De Cargouët.

stylistiques qui démarquent alors une « main » du reste de l'atelier.

On pourrait donner l'exemple d'un atelier, actif dans la première moitié du II^e s. ap. J.-C., auquel on attribuerait six stèles⁸. Toutes figurent en buste long un homme barbu aux cheveux traités en calotte, ramenés sur le front et sur les tempes en mèches raides et parallèles ou légèrement ondulées. Les stèles sont rigoureusement taillées à partir d'un même module : hauteur comprise entre 75 et 80 cm, largeur entre 37 et 42 cm, épaisseur entre 17

et 22,5 cm. Ces éléments pourraient composer le trait d'union entre les productions de deux sculpteurs différents. Le premier (Fig. 2) a un style très identifiable : arcades sourcilières tombantes, nez rectiligne, barbe lisse, moustache rejoignant le nez et formant un triangle, encadrant une bouche étroite réduite à une fente. Un autre sculpteur (Fig. 3) a un style comparable, mais nettement plus lourd. Les reliefs sont assez faibles dans la région de la bouche, ce qui donne l'impression qu'elle ne fait qu'émerger de la masse de la barbe et de la moustache. Les oreilles sont bien marquées, parfois même décollées. Les doigts sont épais, ceux de la main gauche sont écartés et rendus avec maladresse. Ces points

⁸ Lamy 2015, I, p. 258 ; III-2, n° 71.29, 71.36, 71.41, 71.43, 71.45 et 71.69.



Fig. 4 Stèle de Fortunata, découverte à la nécropole des Bolards, Nuits-Saint-Georges ; grès, haut. 69 cm ; Troyes, musée des Beaux-Arts et d'archéologie. Espérandieu 1910, n° 2031 ; Venault *et alii* 2009, p. 198, fig. 14 ; Lamy 2015, III-1, n° 21.417. Cliché Musée des Beaux-Arts de Troyes.



Fig. 5 Stèle de Pacata, découverte à la nécropole de Pont-l'Évêque ; arkose, haut. 36 cm ; Autun, musée Rolin. Venault *et alii* 2009, p. 162, n° 35 et p. 198, fig. 14 ; Lamy 2015, III-2, n° 71.90. Cliché V. Roger, d'après L. De Cargouët.

communs et ces différences montrent une volonté de reproduction d'un modèle, mais avec des capacités moindres. S'agit-il d'un élément de chronologie relative entre les deux productions ou de la marque d'une relation de maître à apprenti ? Rien n'est sûr.

Quand il s'agit d'atelier, il est important de poser la question du déplacement de l'artisan ou du déplacement de l'objet. Un cas avait déjà été relevé par Simone Deyts⁹ : deux stèles découvertes à plus de 50 km l'une de l'autre, quasi identiques et attribuées au même atelier, et dans cet atelier, au même sculpteur. La première a été exhumée au début du XX^e siècle dans la nécropole des Bolards, à Nuits-Saint-Georges (Fig. 4) ; elle a été taillée dans un grès qui n'affleure pas autour de Nuits. La seconde, taillée dans de l'arkose local, a été découverte dans la nécropole de Pont-l'Évêque (Fig. 5). Or on connaît désormais la production du sculpteur responsable de ces deux stèles : il travaillait sur du grès et figurait le défunt ou la défunte en buste, de face. On peut, en tout, lui attribuer 6 stèles autunoises. La stèle de Nuits correspond aussi

à cette description générale, ce qui pose deux problèmes. D'abord, sur les stèles locales, les défunts sont généralement debout, rarement en buste. Ensuite, les environs de Nuits abondent en calcaire, notamment en Oolithe blanche, plus facile à tailler et plus esthétique que l'arkose. Comme on imagine difficilement l'intérêt pour le sculpteur de réaliser aux Bolards une stèle à partir d'un matériau d'Autun, il est donc très probable que ce soit la stèle qui ait été déplacée – dans le cadre d'une commande alors ? Peut-être s'agissait-il d'emmener avec soi la stèle d'une proche, peut-être encore était-ce une affaire de goût, l'acquéreur préférant une production de la capitale à une stèle du marché local.

Ce cas exceptionnel, qui s'apparente presque à une production « en série », ainsi que d'autres développés dans l'ouvrage à paraître, illustrent donc des aspects rarement abordés de la statuaire gallo-romaine : l'approvisionnement en matériaux, et donc des questions d'économie antique ; le fonctionnement des ateliers, la nature de leur production, leurs habitudes et leur implication dans un large marché ; la relation avec l'acquéreur et/ou l'utilisateur de l'objet sculpté. Ce volume

⁹ Venault *et alii* 2009, p. 198, fig. 14.

s'inscrira donc pleinement dans une collection qui renouvelle profondément nos connaissances sur la statuaire gallo-romaine et sur ses acteurs, en plus de valoriser une collection lapidaire autunoise qui n'a pas à rougir de la comparaison avec les autres cités de Gaule romaine.

Références bibliographiques

Espérandieu 1910

Espérandieu (É.), *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule Romaine. t. III. Lyonnaise (1)*, Paris, 1910.

Lamy 2015

Lamy (P.-A.), *De la carrière à l'abandon : la sculpture sur pierre chez les Éduens, I^{er}-IV^e siècles ap. J.-C.*, thèse de Doctorat sous la direction de Daniele Vitali (Prof. Université de Bourgogne), 3 vol., Université de Bourgogne, 2015.

Lantier 1966

Lantier (R.), *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule Romaine. t. XV. Suppléments (suite)*, Paris, 1966.

Pensabene 1994

Pensabene (P.), *Le vie del marmo : i blocchi di cava di Roma e di Ostia : il fenomeno del marmo nella Roma antica*, Rome, Ministero per i beni culturali e ambientali, Soprintendenza archeologica di Ostia, 1994.

Rolley 1973-1975

Rolley (C.), *Le Montmartre d'Avallon, Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles lettres de Dijon*, t. 122, 1973-1975, p. 95-105.

Rosso 2006

Rosso (E.), *L'image de l'empereur en Gaule romaine. Portraits et inscriptions*, Paris, CTHS, 2006.

Venault et alii 2009

Venault (S.), Deyts (S.), Le Bohec (Y.) et Labaune (Y.), Les stèles funéraires de la nécropole de Pont-l'Évêque. Contextes de découverte et étude du corpus, *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques*, n° 35, 2009, p. 129-204.

« Profession : archéologue [en herbe !] » : un exemple de parcours d'éducation artistique et culturelle

Stéphanie Hollocou

Chargée du développement culturel et de la communication, Inrap

Cette journée archéologique offre l'opportunité d'explorer l'actualité de la recherche et les découvertes récemment livrées par les riches sous-sols d'*Augustodunum*. On ne le dira jamais assez, le sens de l'archéologie réside aussi dans sa transmission. Au cœur de l'action de l'Inrap et de l'ensemble de ses partenaires, qui œuvrent au quotidien en faveur de la compréhension de notre passé résonne la nécessité de rendre au public les découvertes mises au jour, d'éclairer l'histoire de leur territoire et de leur remettre ces précieuses clés de lecture de leurs origines. C'est aussi tout le sens des actions pédagogiques que nous mettons en place chaque année. Cette intervention aura donc pour objectif de parler d'archéologie, mais cette fois par le prisme des projets d'éducation artistique et culturelle (EAC), que l'Inrap propose aux élèves de la Communauté de communes du Grand Autunois Morvan, en partenariat avec la Ville d'Autun, depuis maintenant 5 ans. Nous évoquerons plus précisément le projet « Profession : archéologue [en herbe !] », qui se donne pour objectif de sensibiliser à l'archéologie préventive, aux méthodes de la recherche et au cheminement des vestiges archéologiques.

Enjeux et objectifs de l'éducation artistique et culturelle

Le travail d'ouverture et de sensibilisation des jeunes à la culture est aujourd'hui une priorité des ministères de l'Education nationale et de la Culture. Animés par de multiples enjeux, les projets EAC se donnent pour objectif de transmettre aux enfants un patrimoine commun. Ils représentent aussi l'opportunité de les sensibiliser à la culture, en les amenant à s'initier aux gestes des professionnels et à développer leur regard et leur créativité. L'archéologie a évidemment un rôle essentiel dans cette démarche et y trouve pleinement

sa place. Favorisant la compréhension de nos sociétés passées, cette science multiple invite les élèves à prendre du recul sur leur propre mode de vie contemporain, en comprenant la vie des hommes qui les ont précédés. Aujourd'hui, nous mesurons encore davantage la nécessité d'encourager la curiosité et le regard critique. Il est essentiel de leur apporter la preuve que les connaissances acquises ne naissent pas de rien, mais qu'elles sont le résultat de recherches, d'analyses et de méthodes scientifiques avérées. Soulignons également que ces projets n'ont nullement pour objectif de se substituer aux enseignements prodigués en classe, mais agissent en véritable complémentarité. En abordant l'archéologie, science à la croisée de diverses thématiques, il est possible de convoquer la littérature, l'histoire, les arts plastiques, les sciences et ainsi multiplier les perspectives et les approches. Ces projets transversaux représentent également une belle opportunité d'inviter les jeunes à s'approprier leur lieu de vie et les lieux culturels qui jalonnent leur territoire. Nous espérons contribuer à la création d'une habitude culturelle et inviter les élèves à prendre l'habitude de pousser, par eux-mêmes et avec leurs proches, les portes des musées, des expositions, des sites archéologiques, des centres de recherche archéologique.

L'Inrap et l'éducation artistique et culturelle

Depuis 2014, l'Inrap a développé son action en faveur de l'Education artistique et culturelle, à travers de nombreux projets et le déploiement de ressources et d'outils pédagogiques. Un projet EAC peut se développer de diverses manières, il n'y a pas de projet type. Il se construit en fonction des opportunités, des partenaires impliqués et des lieux où nous intervenons. Mais un axe fort de ces actions est leur



Animations en direction des scolaires, village de l'archéologie 2018, musée archéologique de Dijon.
Cliché Myr Muratet, Inrap

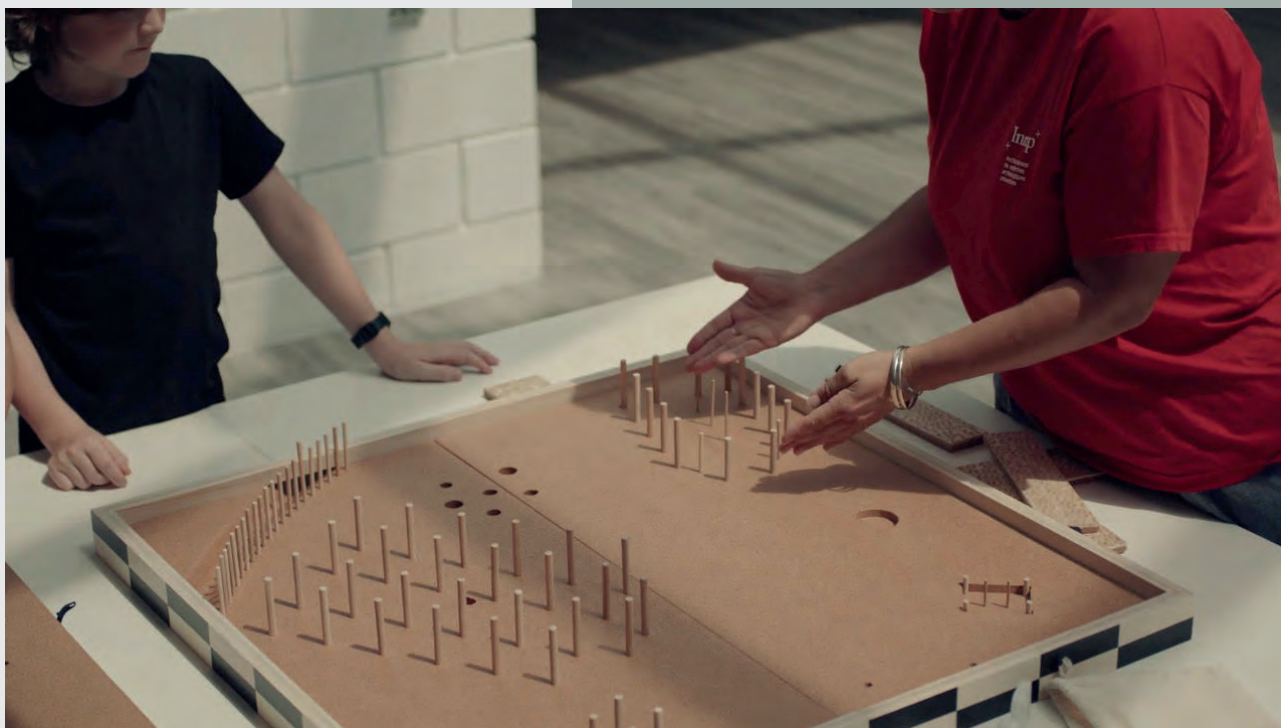


Travail d'observation des élèves lors d'un projet EAC réalisé par l'Inrap et GRTgaz, à l'occasion de l'aménagement du gazoduc Val de Saône. Cliché Antoine Morfaux, Inrap.

dimension partenariale. En travaillant avec nos partenaires culturels, avec les collectivités territoriales, les DRAC ou encore l'Education nationale, nous sommes complémentaires à la fois en terme de médiation et de contenus scientifiques. Ces collaborations permettent également la mise à disposition, pour les classes, d'espaces culturels dédiés (musées, centres de recherche, centres d'interprétation du patrimoine) et sont de précieux supports à la mise en perspective des contenus envisagés.

Inrap/Ville d'Autun : 5 ans de projets d'éducation artistique et culturelle

L'Inrap et la Ville d'Autun collaborent étroitement depuis de nombreuses années. En 2015, nos deux entités se sont donc naturellement associées pour travailler ensemble à la création d'un Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC). Ce type de parcours de sensibilisation à l'archéologie et au patrimoine, élaboré en lien avec l'Inrap, le service d'animation du Patrimoine et le service municipal d'archéologie, se décline sur quelques séances, réparties tout au long de l'année scolaire, afin de laisser le temps aux élèves d'intégrer les nombreuses notions abordées, et de réaliser un travail de restitution, présenté à l'occasion des Journées nationales de l'archéologie chaque année en juin (aujourd'hui Journées européennes de l'archéologie). Cette collaboration a donné naissance à 4 parcours : « Cold Case, affaire non classée » (2015-2016), « Le secret d'Eburus, forgeron gallo-romain » (2016-2017), « Vice-Versa, découvre la ville antique cachée dans ta ville » (2017-2018) et « Profession, archéologue [en herbe !] » (2018-2021). Depuis 2016, 33 classes et environ 720 élèves ont pu bénéficier de ces parcours, sur l'ensemble de la CCGAM. Dans ce cadre, ils ont pu découvrir le musée, le service municipal d'archéologie, les lieux patrimoniaux de la Ville (remparts, *cardo*, etc.) et bénéficier d'interventions en classe de la part des archéologues de l'Inrap.



Archéomaquette réalisée par l'Inrap, pour découvrir les étapes de l'archéologie préventive. Cliché Inrap.

« Profession : archéologue [en herbe !] », itinéraire d'un PEAC

Ce parcours, débuté à la rentrée scolaire 2018, a déjà été proposé à 12 classes de la CCGAM, du CE2 au CM2. Il s'organise en 5 séances réparties de novembre à juin. Le caractère évolutif de ce projet a un grand intérêt pour les élèves : complémentaires, les séances se répondent entre elles et amènent les jeunes à réutiliser des notions déjà abordées, pour un apprentissage plus en profondeur. Le projet mène à la rédaction d'un rapport, qui donne un objectif aux élèves, les invitant ainsi à se responsabiliser et à travailler en équipe. Quatre intervenants portent et animent le parcours. Voici comment se répartissent les 5 séances proposées :

Séance 1 – Introduction à l'archéologie

Cette première rencontre avec l'archéologie est un véritable moment de sensibilisation et de découverte. Car avant d'entrer davantage dans le cœur du sujet, il importe de répondre à une question simple : qu'est-ce que l'archéologie ? Et a fortiori, qu'est-ce que l'archéologie préventive, notion assez peu connue des élèves. Quelles en sont les étapes, les métiers, les méthodes et quels types de vestiges peuvent être livrés par les chantiers

de fouille ? Afin de poser ces premiers jalons, les archéologues s'appuient sur différents supports pédagogiques. Après un moment d'introduction autour d'une projection, les élèves découvrent les étapes d'un chantier grâce à l'Archéomaquette. Cet outil de médiation ludique a été conçu et produit par l'Inrap dans le but d'expliquer l'archéologie préventive à un large public. Il permet d'illustrer de façon concrète les étapes d'une fouille, du projet d'aménagement à l'interprétation des données. Le deuxième support est une bache, réalisée par le Service municipal d'archéologie, représentant le plan type ou idéal d'une *domus* d'*Augustodunum*. Elle invite tout d'abord les élèves à adopter le regard de l'archéologue et de lire en plan. Elle permet également d'observer le type d'objets pouvant être mis au jour et les informations qu'ils recèlent. Elle permet enfin d'aborder la notion complexe de stratigraphie : le squelette gaulois installé dans une des pièces évoque en effet la succession des occupations sur un même lieu, et sera ensuite le point de départ d'un atelier sur l'anthropologie, mené lors de la deuxième séance. Cette première séance a également pu être assortie d'une visite des remparts et du *Cardo*.



Travail des élèves sur le simulateur de fouilles, projet EAC
« Profession : archéologue [en herbe !] ».
Cliché Service archéologique de la Ville d'Autun.

Séance 2 - Découverte du chantier de fouilles et atelier anthropologie

Après avoir découvert les fondamentaux de l'archéologie, place à la fouille ! Les élèves s'initient eux-mêmes aux gestes et aux méthodes de l'archéologie, grâce au simulateur de fouille réalisé par le Service municipal d'archéologie. Encadré par un archéologue de l'Inrap, nos apprentis chercheurs apprennent à observer, fouiller, prélever et dessiner le mobilier. Ils découvrent ensuite la chaîne opératoire, afin de comprendre le cheminement des vestiges après la fouille : suite à ces recherches, le mobilier est en effet apporté au centre archéologique, où ils découvrent le travail de lavage, de tri et l'intervention des spécialistes. L'occasion de rencontrer un archéo-anthropologue, avec qui ils mènent un atelier d'anthropologie, autour d'une bache représentant le squelette piégé dans le sol de la *Domus*.

Séance 3 - Découverte du musée et atelier céramologie

Dans la continuité, la troisième séance invite à découvrir le métier de céramologue et les nombreuses informations livrées par les céramiques. Cette séance s'appuie sur des supports pédagogiques réalisés par une

céramologue de l'Inrap, qui permettent, de manière ludique, de partir à la découverte d'objets parfois peu connus des enfants et d'apprendre à les observer, tel que le ferait le spécialiste en laboratoire. Ces céramiques, issues de différentes pièces de la *Domus*, livrent en effet des informations précieuses sur les modes de vie, les usages et sur les datations possibles d'un site. Une manière de s'approprier ce matériau et de se familiariser avec les méthodes du spécialiste, tout en s'amusant ! Pour la deuxième partie de la séance, les élèves prennent le chemin du musée Rolin. L'enjeu de cette étape essentielle n'est pas tant d'apprendre des contenus théoriques, que d'éveiller la curiosité et d'inviter les élèves à trouver leur place dans ce lieu culturel, à donner une existence à leur propre regard. En partant à la recherche des objets, les élèves observent la muséographie, les choix de présentation des objets ou encore la manière dont ces vestiges ont pu être restaurés. Une approche sensible et pédagogique, qui permet aux jeunes de s'approprier le musée et d'exercer leur regard critique.

Séances 4 et 5 - Préparation et rendu du rapport

Le travail réalisé tout au long de l'année donne lieu à la réalisation d'un rapport.



Bâche du plan d'une *domus* typique d'Augustonum.
Cliché Service archéologique de la Ville d'Autun.

Mais qui se trouve dans la tombe 586 ?!



8 ► Le défunt est-il accompagné d'objets ?

a. oui ☐
b. non ☐

10 ► En quoi ces objets ont-ils été fabriqués ? (plusieurs réponses possibles)

a. en os ☐
b. en verre ☐
c. en bronze ☐
d. en fer ☐

12 ► D'après ces objets, peux-tu deviner à quelle époque a vécu le défunt ?

a. à la préhistoire ☐
b. à la période gallo-romaine ☐
c. à l'âge du Bronze ☐
d. à la période gauloise (âge du fer) ☐

Après cette étude nous savons donc que le défunt était un/une qui a vécu à la période....., il y a environ 2500 ans. Il/elle a été enterré(e) dans un en avec ses

Les archéologues ont retrouvé d'autres tombes sur le site. Il s'agit d'une nécropole, une cité des morts.

**Rapport final d'opération
Fouille archéologique**

date :
classe :

Découverte d'une tombe à Autun (71)

Le travail de l'archéo-anthropologue



L'anthropologue étudie les restes humains et le contexte dans lequel ils ont été découverts. Sur le terrain, il examine les vestiges du défunt, sa sépulture et plus généralement le site où la tombe a été mise au jour. La position du squelette informe sur les conditions de mise en terre.



Après le prélèvement des ossements par l'anthropologue, l'étude se poursuit en laboratoire. L'analyse des os permet de déterminer l'âge, le sexe et l'état de santé des individus de leur vivant. Le mobilier (= les objets) présent avec les restes humains apporte des renseignements sur l'intérêt que les vivants portaient aux morts. Il permet surtout de dater précisément les tombes par comparaison avec d'autres nécropoles déjà fouillées.

Projet EAC 2018-2019
« Profession : archéologue [en herbe] »
Inrap/Ville d'Autun/Education nationale

Extrait d'un support pédagogique autour de l'archéo-anthropologie, réalisé par les archéologues de l'Inrap.
© Inrap.

1. Suite à la découverte d'une sépulture dans la cour, Sébastien a fait un sondage complémentaire pour mieux comprendre l'occupation de cet espace. Voici le relevé en coupe des découvertes.

2. Dans ces niveaux, l'équipe archéologique découvre des tessons de céramique. Sébastien les confie aux céramologues de chaque période.

Les céramologues ont trié, remonté et dessiné 3 vases qui correspondent aux trois principales périodes d'occupation. Rattache les dessins aux formes remontées et à partir des photos propose une datation.

		20/100 de notre ère
		1300 de notre ère
		2500-2000 avant notre ère

3. Aide-toi de la frise chronologique pour replacer ces vases dans le temps.

4. Aide Sébastien à compléter sa stratigraphie et à comprendre son site de la domus de Neptune. Les céramologues ont pu dater et l'aider à comprendre l'occupation de cet espace.

Avant la construction de la domus, il y a eu une nécropole qui débute du jusqu'à la

À la création d'Augustodunum, en 20 avant notre ère, la domus a été construite et occupée par les parents de Caius et Agrippine entre 20 et 100 de notre ère. Le bâtiment est détruit à la fin de l'.....

Après la destruction du bâtiment, au la parcelle est laissée en jardin. Il s'agit des terres noires.

Aujourd'hui, cet espace est laissé à l'abandon. Bientôt une école sera construite à son emplacement !

Bravo !
Pour te remercier de ton aide, Caius et Agrippine t'offrent des recettes amicales à réaliser avec tes parents !

Rapport final d'opération
Fouille archéologique

Titre :
Prénom :
École et classe :

VIE QUOTIDIENNE DANS LA DOMUS

Le céramologue : étudie la vaisselle en terre cuite

Lors des fouilles, de nombreux fragments de céramiques sont découverts : des tessons de vaisselle, des fragments de briques, de sculptures, de lampes, etc. En effet, la terre cuite se conserve bien. Les céramologues mesurent, dessinent, comparent et identifient les tessons retrouvés, afin de reconstituer tout ou partie des objets mis au jour. Ils tentent ensuite de les « faire parler ». Les récipients en céramique sont les témoins privilégiés des activités humaines. Suivant leur forme, leur style, leur technique et grâce à des comparaisons avec des objets déjà étudiés, il est possible de déterminer leur usage, leur période de production et parfois même leur atelier de fabrication. En croisant les analyses, les archéologues pourront alors restituer quelques aspects de la société telle qu'elle était au moment de l'utilisation des objets retrouvés.

Attention ! le céramologue n'étudie pas :

Projet EAC 2018-2019
« Profession : archéologue (en herbe) »
Inrap/Ville d'Autun/Education nationale

Extrait d'un support pédagogique autour de la céramologie, réalisé par les archéologues de l'Inrap.
© Inrap.

L'archéologue en charge du projet se rend en classe afin de revenir sur les notions évoquées lors des séances précédentes, répondre aux questions éventuelles et aiguiller les élèves pour la finalisation de ce travail. Il reçoit ensuite les premières épreuves du rapport. Lors de la dernière séance, organisée à l'occasion des Journées européennes de l'archéologie, les intervenants se rendent une dernière fois en classe, afin de remettre à chaque élève un exemplaire de ce rapport. Une étape valorisante pour les élèves, récompensés pour leur travail par la remise du diplôme de la « Truelle d'Or » !

En conclusion, nous tenons à souligner l'investissement des enseignants et des élèves dans ces PEAC, et la qualité des travaux réalisés ! Nous remercions nos partenaires de la Ville d'Autun et de la CCGAM pour cette collaboration fructueuse, qui a rendu possible la mise en place de ces nombreux projets. Projets qui n'existeraient pas sans l'investissement sans faille des archéologues de l'Inrap, qui savent, à travers leurs interventions et leur passion, transmettre à nos apprentis scientifiques le goût de la recherche et de la curiosité. Merci à eux !

Projet archéologique : archéologues en herbe !
avec la ville d'Autun et des archéologues de l'INRAP.



Année 2019 - 2020.

Classe de Mme Bourrat, CE2 - CM1-CM2, école de Laizy.

1

Couverture du rapport réalisé par les élèves de Laizy,
année scolaire 2019-2020. © Ecole de Laizy, Adeline Bourrat.

Intervenants

Sébastien Chevrier

Archéologue responsable de recherche
archéologique - Inrap
Coordinateur du projet « Profession : archéologue [en herbe !]

Jérémy Maestracci

Archéo-anthropologue – Inrap

Nicolas Tisserand

Responsable de recherche archéologique et
spécialiste de l'*Instrumentum* - Inrap

Anne-Lise Bugnon

Céramologue - Inrap

Anne Larcelet

Guide-conférencière et animatrice du
patrimoine – Ville d'Autun

Coordination

Stéphanie Hollocou

Chargée du développement culturel et de la
communication – Inrap

Irène Verpiot

Chargée des actions éducatives – direction des
musées et du patrimoine, Ville d'Autun

Angélique Tisserand

Archéologue – service archéologique de la
Ville d'Autun

Liste des intervenants

Alix Stéphane

Inrap

stephane.alix@inrap.fr

Androuin Loïc

Titulaire d'un Master 2, Université de
Bourgogne-Franche-Comté

loic.androuin0@orange.fr

Charrier Kevin

EPHE, Ville d'Autun

kevin.charrier20@gmail.com

Ducreux Franck

Inrap

franck.ducreux@inrap.fr

Hollocou Stéphanie

Inrap

stephanie.hollocou@inrap.fr

Labaune Yannick

Service Archéologique de la ville d'Autun

yannick.labaune@autun.com

Lamy Pierre-Antoine

Chercheur associé, UMR 6298 ARTEHIS

LamyPA@hotmail.fr

Ligouis Bertrand

Université de Tübingen

bertrand.ligouis@uni-tuebingen.de

Quenton Pierre

Inrap

pierre.quenton@inrap.fr



Découverte du métier d'anthropologue, atelier EAC sous la direction de J. Maestracci (Inrap). Cliché Y. Labaune.

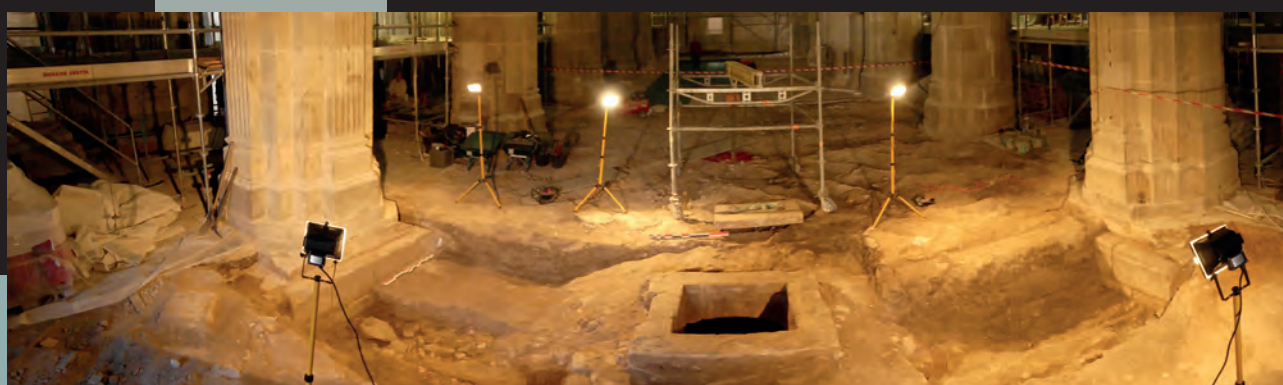
Visite de M. le Maire d'Autun sur le chantier de fouille de B. Ligouis. Cliché Y. Labaune.



Ci-dessus :
Fragments de moules et figurines issus de la fouille de l'atelier
de Pistillus, tout juste sortis de terre. Cliché L. Androuin.

4^e de couverture :
Monnaie en or (solidus) de Valentinien II découverte
fortuitement à Autun dans le lit de l'Arroux durant l'été 2018.
Cliché Y. Labaune

Cathédrale Saint-Lazare, vue générale du caveau conservé sous
la seconde travée. Cliché Y. Labaune



© UMR 6298 ARTEHIS - Conception graphique : Anthony Dumontet
 Coordination et assemblage des contributions :
 Angélique Tisserand, Service Archéologique Ville d'Autun
 Relecture : Yannick Labaune, Service Archéologique Ville d'Autun

ISSN 2494-2677
 Mai 2021

Avec le soutien de



En partenariat avec

